

COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ

(en millions d'euros)	Note	Exercice clos le 31 décembre	
		2022	2021
Chiffre d'affaires	5.1	2 649,4	2 219,5
Coûts des ventes		(1 722,1)	(1 481,8)
MARGE BRUTE		927,2	737,7
Frais commerciaux et de publicité		(196,2)	(187,6)
Frais de recherche & développement	5.6	(181,8)	(166,8)
Coûts administratifs et généraux		(216,2)	(215,5)
Retraitement IFRS 2		(6,1)	(6,3)
PRODUITS ET CHARGES OPERATIONNELS		(600,3)	(576,3)
RESULTAT OPERATIONNEL COURANT		327,0	161,4
Amortissement des actifs incorporels liés aux acquisitions		(53,6)	(76,7)
Produits et charges opérationnels non-récurrents	5.17	(28,7)	(32,6)
RESULTAT OPERATIONNEL		244,7	52,1
RESULTAT FINANCIER NET	6.2	(152,1)	(166,0)
Quote-part dans le résultat des sociétés mises en équivalence		(0,8)	0,0
RESULTAT AVANT IMPÔTS		91,8	(113,9)
Impôts sur le résultat	7.1	(59,1)	(22,8)
RESULTAT NET		32,7	(136,7)
Résultat net, part du Groupe		28,0	(140,9)
Résultat net, part des minoritaires		4,7	4,2
Résultat net par action attribuable aux actionnaires de la société mère (en euros)	8.2	0,03	(0,14)
Résultat net dilué par action attribuable aux actionnaires de la société mère (en euros)	8.2	0,03	(0,14)

ÉTAT DU RÉSULTAT GLOBAL CONSOLIDÉ

(en millions d'euros)	Exercice clos le 31 décembre	
	2022	2021
RESULTAT NET	32,7	(136,7)
Total du résultat recyclable en résultat	75,3	85,6
Écarts de conversion	43,4	86,7
Couverture des flux de trésorerie	42,8	(1,6)
Impôts différés sur couverture des flux de trésorerie	(10,8)	0,6
Total du résultat non recyclable en résultat	(4,6)	11,7
Écarts actuariels sur retraites	(5,3)	14,6
Impôts différés sur écarts actuariels sur retraites	0,7	(2,9)
RESULTAT GLOBAL TOTAL	103,4	(39,4)
Résultat net, part du Groupe	98,7	(43,8)
Résultat net, part des minoritaires	4,8	4,4

mazars

Tour Exaltis
61, rue Henri Regnault
92075 Paris-La Défense



ERNST & YOUNG et Autres
Tour First
TSA 14444
92037 Paris-La Défense cedex
S.A.S. à capital variable
438 476 913 R.C.S. Nanterre

IDEMIA Group

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

Exercice clos le 31 décembre 2022

IDEMIA Group

Société par actions simplifiée au capital de 1 003 525 741 €
Siège social : 2, place Samuel de Champlain - 92400 Courbevoie
RCS Nanterre B 533 960 407

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

Exercice clos le 31 décembre 2022

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

Exercice clos le 31 décembre 2022

Aux Associés de la société IDEMIA Group,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par décisions collectives des associés, nous avons effectué l'audit des comptes consolidés de la société IDEMIA Group relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine, à la fin de l'exercice, de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de commerce et par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2022 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes consolidés de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes consolidés pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes consolidés pris isolément.

Votre société détermine le chiffre d'affaires et le résultat des contrats selon les modalités décrites dans la note 5.1. « Chiffre d'affaires » de l'annexe aux comptes consolidés. Le chiffre d'affaires et la marge de ces contrats dépendent des estimations des données à terminaison réalisées par les responsables de projets sous le contrôle de la direction générale et selon les procédures de votre groupe. Sur la base d'une sélection de contrats réalisée en raison de leur impact financier ou de leur profil de risques, nous avons apprécié le caractère raisonnable des hypothèses sous-tendant la détermination des données à terminaison et du pourcentage d'avancement des coûts. Nous avons également apprécié le caractère approprié des informations fournies dans la note 5.18 « Actifs sur contrats et passifs sur contrats » de l'annexe aux comptes consolidés.

S'agissant des risques et litiges, nous avons vérifié que les procédures en vigueur dans votre groupe permettent leur recensement, leur évaluation et leur traduction comptable dans des conditions satisfaisantes. Nous avons vérifié que les risques et les litiges significatifs identifiés à l'occasion de la mise en œuvre de ces procédures sont décrits de façon appropriée dans les notes de l'annexe aux comptes consolidés et notamment les notes 5.11 « Provisions courantes et non courantes » et 11 « Litiges et passifs éventuels ».

Comme indiqué dans les notes 5.12.1 « Écarts d'acquisition » et 5.15 « Tests de perte de valeur » de l'annexe aux comptes consolidés, votre groupe a procédé à la réalisation de tests de perte de valeur. Nous avons examiné les modalités de mise en œuvre de ces tests, leur adéquation avec l'organisation de votre groupe, ainsi que les prévisions de flux de trésorerie retenues et les hypothèses utilisées. Dans le cadre de nos travaux, nous avons apprécié le caractère raisonnable de ces estimations et vérifié que la note 5.15 « Tests de perte de valeur » donne une information appropriée.

Nous avons également examiné les modalités, telles que décrites dans la note 5.12.2 « Autres immobilisations incorporelles » de l'annexe aux comptes consolidés, d'inscription à l'actif des frais de développement, ainsi que celles retenues pour leur amortissement et pour la vérification de leur valeur recouvrable. Nous avons apprécié le caractère raisonnable des perspectives de commercialisation et de rentabilité des projets de développement ainsi que le caractère approprié des informations fournies dans la note 5.12.2 de l'annexe aux comptes consolidés.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires des informations relatives au groupe, données dans le rapport de gestion du président.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes consolidés.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes consolidés

Il appartient à la direction d'établir des comptes consolidés présentant une image fidèle conformément aux référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes consolidés, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le président.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes consolidés. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes consolidés ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes consolidés et évalue si les comptes consolidés reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle ;
- concernant l'information financière des personnes ou entités comprises dans le périmètre de consolidation, il collecte des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Il est responsable de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit des comptes consolidés ainsi que de l'opinion exprimée sur ces comptes.

Les Commissaires aux comptes

Mazars

Paris-La Défense, le 3 mars 2023

ERNST & YOUNG et Autres

Paris-La Défense, le 3 mars 2023



Signature
numérique de
Jean-Marc
DESLANDES
Date : 2023.03.03
15:38:01 +01'00'

Jean-Marc Deslandes



Béatrice Belle



IDEMIA GROUP

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS AU 31 DÉCEMBRE
2022

SOMMAIRE

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE CONSOLIDÉE	4
COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ	5
ÉTAT DU RÉSULTAT GLOBAL CONSOLIDÉ	6
TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉS	7
VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS	8
NOTE 1 – INFORMATIONS SUR LE GROUPE	9
1.1. INFORMATIONS SUR LE GROUPE IDEMIA	9
1.2. BASE DE PRÉPARATION	9
1.3. FAITS MARQUANTS	9
NOTE 2 – PRINCIPES COMPTABLES ET MÉTHODES	11
2.1. NORMES COMPTABLES	11
2.2. MÉTHODES COMPTABLES	12
2.3. JUGEMENTS ET ESTIMATIONS	12
NOTE 3 – MÉTHODES DE CONSOLIDATION ET PÉRIMÈTRE	13
3.1. PRINCIPES DE CONSOLIDATION	13
3.2. REGROUPEMENTS D'ENTREPRISES	13
3.3. MÉTHODES DE CONVERSION DES ÉLÉMENTS EN DEVISES ÉTRANGÈRES	14
3.4. LISTE DÉTAILLÉE DES SOCIÉTÉS DU PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION	15
NOTE 4 – INFORMATION SECTORIELLE	19
4.1. DÉFINITION DES SEGMENTS OPÉRATIONNELS	19
4.2. SEGMENTS OPÉRATIONNELS DU GROUPE	19
4.3. PRINCIPAUX INDICATEURS DE PERFORMANCE	19
4.4. INFORMATIONS FINANCIÈRES PAR SEGMENT OPÉRATIONNEL	20
4.5. INFORMATIONS FINANCIÈRES GÉOGRAPHIQUES	21
4.6. INFORMATIONS FOURNIES PAR LES PRINCIPAUX CLIENTS	22
NOTE 5 – DONNÉES LIÉES AUX ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES	23
5.1. CHIFFRE D'AFFAIRES	23
5.2. PRIX DE TRANSACTION DES OBLIGATIONS DE PERFORMANCE NON ENCORE RÉALISÉES	25
5.3. CRÉANCES CLIENTS ET ACTIFS SUR CONTRATS	26
5.4. MARGE BRUTE ET COÛT DES VENTES	28
5.5. STOCKS ET EN-COURS	28
5.6. FRAIS DE RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT	29
5.7. DONNÉES LIÉES AU PERSONNEL	31
5.8. AUTRES CRÉANCES	36
5.9. DETTES FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHÉS	37
5.10. DETTES FISCALES ET AUTRES DETTES COURANTES	37

5.11. PROVISIONS COURANTES ET NON COURANTES	38
5.12. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	41
5.13. IMMOBILISATIONS CORPORELLES	44
5.14. VARIATION DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES	46
5.15. TESTS DE PERTE DE VALEUR	48
5.16. CONTRATS DE LOCATION	52
5.17. CHARGES ET PRODUITS NON-RÉCURRENTS	54
5.18. ACTIFS SUR CONTRATS ET PASSIFS SUR CONTRATS	55
NOTE 6 – INFORMATIONS LIÉES AU FINANCEMENT ET AUX INSTRUMENTS FINANCIERS	56
6.1. ACTIFS ET PASSIFS FINANCIERS PAR CATÉGORIE	56
6.2. RÉSULTAT FINANCIER NET	58
6.3. ACTIFS FINANCIERS NON COURANTS	58
6.4. TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE	60
6.5. ENDETTEMENT FINANCIER	61
6.6. INSTRUMENTS FINANCIERS	67
6.7. GESTION DU RISQUE DE CRÉDIT ET DE CONTREPARTIE	71
6.8. RESPECT DES RATIOS FINANCIERS DANS LE CADRE DES CONTRATS DE FINANCEMENT	72
NOTE 7 – DONNÉES LIÉES AUX IMPÔTS SUR LES RÉSULTATS	73
7.1. IMPÔT SUR LES RÉSULTATS	74
7.2. IMPÔTS DIFFÉRÉS	76
NOTE 8 – CAPITAUX PROPRES, RÉSULTAT PAR ACTION ET PAIEMENTS FONDÉS SUR DES ACTIONS	78
8.1. CAPITAUX PROPRES	78
8.2. RÉSULTAT PAR ACTION	80
8.3. PAIEMENTS FONDÉS SUR DES ACTIONS	81
NOTE 9 – PARTIES LIÉES ET COENTREPRISES	83
9.1. ENTREPRISES ASSOCIÉES ET COENTREPRISES	84
9.2. TRANSACTIONS AVEC ADVENT INTERNATIONAL	84
9.3. TRANSACTIONS AVEC DES ENTITÉS DÉTENUES DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT PAR ADVENT INTERNATIONAL	84
9.4. TRANSACTIONS AVEC LES PRINCIPAUX DIRIGEANTS	85
NOTE 10 – ENGAGEMENTS HORS-BILAN	86
10.1. ENGAGEMENTS LIÉS AU FINANCEMENT DU GROUPE	86
NOTE 11 – LITIGES ET PASSIFS ÉVENTUELS	87
11.1. ENQUETE JUDICIAIRE CONCERNANT L'ACTIVITE PSI AU BANGLADESH	87
11.2. LITIGE FISCAL AU BRÉSIL	87
11.3. INFORMATION JUDICIAIRE SUR L'ACTIVITÉ FIDUCIAIRE	88
NOTE 12 – ÉVÈNEMENTS POSTÉRIEURS À LA CLÔTURE	89

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE CONSOLIDÉE

(en millions d'euros)		Exercice clos le 31 décembre	
ACTIF	Note	2022	2021
Ecart d'acquisition	5.12.1	2 041,9	1 985,8
Autres immobilisations incorporelles	5.12.2	448,9	543,5
Immobilisations corporelles	5.13	337,8	324,6
Titres mis en équivalence	6.1	28,7	9,0
Actifs financiers	6.1	14,8	16,1
Retraites	6.1	6,7	16,5
Impôts différés actifs		36,1	28,2
Total actifs non courants		2 914,9	2 923,7
Stocks et en-cours		245,0	185,3
Clients et actifs sur contrats	5.3/5.18	409,7	414,8
Créances fiscales		26,7	24,5
Autres créances et comptes de régularisation	5.8	171,7	126,8
Trésorerie et équivalents de Trésorerie	6.4	365,6	250,2
Total actifs courants		1 218,7	1 001,6
TOTAL ACTIF		4 133,6	3 925,3

		Exercice clos le 31 décembre	
PASSIF	Note	2022	2021
Capital	8	1 003,5	1 003,5
Primes d'émission		1 207,5	1 207,5
Réserves consolidées		(1 452,0)	(1 482,6)
Autres éléments des capitaux propres		98,1	27,5
Capitaux propres, part du Groupe		857,1	755,9
Intérêts minoritaires		6,9	7,5
Capitaux propres		864,0	763,3
Dettes financières	6.1	2 133,5	2 090,0
Engagements envers le personnel		41,5	49,0
Provisions	5.11	40,6	22,5
Impôts différés passifs		29,2	36,7
Autres dettes non courantes		54,1	40,6
Total passifs non courants		2 298,9	2 238,8
Dettes financières	6.1	68,3	75,6
Fournisseurs et comptes rattachés	5.9	615,1	531,4
Provisions	5.11	84,3	124,0
Dettes fiscales		28,0	13,5
Autres dettes courantes et passifs sur contrat	5.10/5.18	174,9	178,7
Total passifs courants		970,6	923,2
TOTAL PASSIF		4 133,6	3 925,3

COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ

(en millions d'euros)	Note	Exercice clos le 31 décembre	
		2022	2021
Chiffre d'affaires	5.1	2 649,4	2 219,5
Coûts des ventes		(1 722,1)	(1 481,8)
MARGE BRUTE		927,2	737,7
Frais commerciaux et de publicité		(196,2)	(187,6)
Frais de recherche & développement	5.6	(181,8)	(166,8)
Coûts administratifs et généraux		(216,2)	(215,5)
Retraitement IFRS 2		(6,1)	(6,3)
PRODUITS ET CHARGES OPERATIONNELS		(600,3)	(576,3)
RESULTAT OPERATIONNEL COURANT		327,0	161,4
Amortissement des actifs incorporels liés aux acquisitions		(53,6)	(76,7)
Produits et charges opérationnels non-récurrents	5.17	(28,7)	(32,6)
RESULTAT OPERATIONNEL		244,7	52,1
RESULTAT FINANCIER NET	6.2	(152,1)	(166,0)
Quote-part dans le résultat des sociétés mises en équivalence		(0,8)	0,0
RESULTAT AVANT IMPÔTS		91,8	(113,9)
Impôts sur le résultat	7.1	(59,1)	(22,8)
RESULTAT NET		32,7	(136,7)
Résultat net, part du Groupe		28,0	(140,9)
Résultat net, part des minoritaires		4,7	4,2
Résultat net par action attribuable aux actionnaires de la société mère (en euros)	8.2	0,03	(0,14)
Résultat net dilué par action attribuable aux actionnaires de la société mère (en euros)	8.2	0,03	(0,14)

ÉTAT DU RÉSULTAT GLOBAL CONSOLIDÉ

(en millions d'euros)	Exercice clos le 31 décembre	
	2022	2021
RESULTAT NET	32,7	(136,7)
Total du résultat recyclable en résultat	75,3	85,6
Écarts de conversion	43,4	86,7
Couverture des flux de trésorerie	42,8	(1,6)
Impôts différés sur couverture des flux de trésorerie	(10,8)	0,6
Total du résultat non recyclable en résultat	(4,6)	11,7
Écarts actuariels sur retraites	(5,3)	14,6
Impôts différés sur écarts actuariels sur retraites	0,7	(2,9)
RESULTAT GLOBAL TOTAL	103,4	(39,4)
Résultat net, part du Groupe	98,7	(43,8)
Résultat net, part des minoritaires	4,8	4,4

TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉS

(en millions d'euros)	Note	Exercice clos le 31 décembre	
		2022	2021
Résultat Net		32,7	(136,7)
Résultat des sociétés mises en équivalence		0,9	0,2
Dépréciations et amortissements	5,14	280,6	308,5
Provisions (1)	5.11	(32,8)	14,9
Résultats des cessions		(1,9)	(15,0)
Autres éléments non monétaires		(2,7)	(7,0)
Participation et intéressement		(0,4)	0,2
Retraitement IFRS 2	5.7.2	5,8	5,3
Charges d'impôts courants et différés	7.1	59,1	22,8
Résultat financier	6.2	152,4	168,5
Capacité d'autofinancement excluant les charges d'intérêt nettes et les charges d'impôt		493,6	361,7
Variation des stocks et en-cours		(58,0)	(26,5)
Variation des clients	5.3	0,3	71,9
Variation des avances et acomptes reçus sur commande		(7,9)	(14,2)
Variation des fournisseurs, autres débiteurs et autres créditeurs		95,0	38,2
Variation nette du besoin en fonds de roulement		29,4	69,5
Impôts payés		(56,1)	(60,7)
Flux de Trésorerie d'exploitation		466,9	370,5
Variation du périmètre		(23,0)	39,8
Frais de recherche et développement immobilisés	5,14	(43,3)	(58,7)
Acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles (2)	5,14	(104,2)	(94,7)
Acquisition d'actifs financiers		(1,0)	7,0
Cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles		14,1	3,3
Dividendes reçus		0,0	0,4
Flux de Trésorerie liés aux opérations d'investissement		(157,3)	(102,9)
Emission d'emprunts	6.5.1	21,4	95,4
Remboursement d'emprunts	6.5.1	(79,4)	(152,1)
Frais d'émission d'emprunts payés		0,0	(16,3)
Intérêts net payés		(125,2)	(110,2)
Dividendes payés		(5,0)	(4,6)
Flux de Trésorerie liés aux opérations de financement		(188,2)	(187,9)
Incidence de la variation des cours de change		(6,0)	0,0
Trésorerie d'ouverture	6.4	250,1	170,4
Trésorerie de clôture	6.4	365,5	250,1
Variation de la période		115,4	79,7
Trésorerie et équivalents Trésorerie au bilan	6.4	365,6	250,2
Découverts bancaires	6.4	(0,0)	(0,1)
Trésorerie nette à la clôture		365,5	250,1

(1) Inclut les provisions courantes et non courantes s'élevant à (29,3) millions d'euros (note 5.11) et les indemnités de retraite pour (3,5) millions d'euros.

(2) Inclut l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles pour (96,5) millions d'euros (note 5.14) et les dettes sur immobilisations corporelles pour (7,7) millions d'euros.

VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS

(en millions d'euros ou d'actions)	Nombre d'actions	Capital	Primes liées au capital	Réserves consolidées	Autres éléments des capitaux propres			Capitaux propres, part du groupe	Intérêts minoritaires	Capitaux propres
					Total	Ecart de conversion	Autres			
Montant net au 1er janvier 2022	1 003,5	1 003,5	1 207,5	(1 482,6)	27,4	19,5	7,9	755,8	7,5	763,3
Résultat de la période				28,1				28,1	4,7	32,7
Autres éléments du résultat global					70,6	43,2	27,4	70,6	0,1	70,8
Total comprehensive income				28,1	70,6	43,2	27,4	98,7	4,8	103,5
Augmentation de capital	0,0	0,0	(0,0)							
Autres variations (1) (2)				2,6	(0,0)	(0,0)		2,5	(5,3)	(2,8)
Montant net au 31 décembre 2022	1 003,5	1 003,5	1 207,5	(1 452,0)	98,0	62,7	35,3	857,1	6,9	864,0

(1) Autres variations dans la part groupe sont principalement composées d'impacts IFRS 2 pour 5,7 millions d'euros, de l'inflation en Argentine pour (3,7) millions d'euros.

(2) Autres variations dans les intérêts minoritaires sont principalement composées de dividendes versés à l'Albanie (4,5) millions d'euros.

(en millions d'euros ou d'actions)	Nombre d'actions	Capital	Primes liées au capital	Réserves consolidées	Autres éléments des capitaux propres			Capitaux propres, part du groupe	Intérêts minoritaires	Capitaux propres
					Total	Ecart de conversion	Autres			
Montant net au 1er janvier 2021	784,8	784,8	1 054,9	(1 347,0)	(71,1)	(68,4)	(2,7)	421,6	7,5	429,1
Résultat de la période				(140,9)				(140,9)	4,2	(136,7)
Autres éléments du résultat global					97,2	86,5	10,7	97,2	0,1	97,3
Total comprehensive income				(140,9)	97,2	86,5	10,7	(43,8)	4,4	(39,4)
Augmentation de capital	218,7	218,7	152,6		(0,0)		(0,0)	371,3		371,3
Autres variations (1) (2)				5,3	1,3	1,3		6,6	(4,4)	2,3
Montant net au 31 décembre 2021	1 003,5	1 003,5	1 207,5	(1 482,6)	27,4	19,5	7,9	755,8	7,5	763,3

(1) Autres variations dans la part du groupe s'élevant à 6,6 millions d'euros incluent principalement l'impact IFRS 2 pour 5,3 millions d'euros, les effets des changements des hypothèses actuarielles 3,9 millions d'euros, l'entrée dans le périmètre d'une entité en Allemagne 1,3 millions d'euros, l'acquisition de titres minoritaires 0,3 millions d'euros, l'achat complémentaire de titres en Inde (3,1) millions d'euros et l'inflation en Argentine (1,1) millions d'euros.

(2) Autres variations dans les intérêts minoritaires s'élevant à (4,4) millions d'euros sont principalement composés de dividendes versés à l'Albanie (4,2) millions d'euros.

NOTE 1 – INFORMATIONS SUR LE GROUPE

1.1. INFORMATIONS SUR LE GROUPE IDEMIA

IDEMIA Group S.A.S. (« la Société »), est une société française par Actions Simplifiée, régie par les lois et règles applicables aux sociétés commerciales en France, soit principalement le Code de Commerce.

La société est le résultat de :

- Depuis novembre 2011, le contrôle par **Oberthur Technologies Luxco 4 Holding & CY SCA** (société de droit luxembourgeoise), elle-même contrôlée indirectement par des fonds d'investissement gérés et conseillés majoritairement par **Advent International Global Private Equity** (« Advent International »).
- L'acquisition, en mai 2017, des activités « Security & Identity » dénommées « Morpho », anciennement contrôlées par Safran. L'acquisition a été financée par prêts externes ainsi que par de nouveaux apports de capitaux.

Le siège social de la Société est situé au : 2, place Samuel de Champlain, Courbevoie, 92400, France.

Le Groupe développe, produit et commercialise dans le monde entier des produits et services spécialisés dans les technologies de sécurité, principalement destinés aux marchés des paiements, des télécommunications, de la sécurité publique et de l'identité (Note 4).

1.2. BASE DE PRÉPARATION

Les états financiers consolidés du Groupe au 31 décembre 2022 et 2021 présentés dans ce rapport ont été préparés sur la base du coût historique, à l'exception de certains actifs et passifs financiers évalués à leur juste valeur.

La préparation des états financiers implique la prise en compte d'estimations et d'hypothèses (Note 2.3).

Les états financiers consolidés présentés dans ce rapport ont été arrêtés par le Président le 27 février 2023.

Ces états financiers consolidés au 31 décembre 2022 incluent les comptes de la Société ainsi que de ses filiales (Note 3.4). Ils sont exprimés en millions d'euros et l'ensemble des valeurs sont arrondies à la centaine de milliers d'euros, sauf indication contraire.

1.3. FAITS MARQUANTS

1.3.1 OPPSCIENCE (acquisition 2022)

IDEMIA Identity and Security France SAS a conclu l'acquisition de 51% d'Oppscience pour 20 millions d'euros. Cette participation est comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence à partir d'Avril 2022. En effet, même s'il y'a une absence de contrôle, IDEMIA Identity and Security France SAS a une influence notable sur cette entité.

1.3.2 RUSSIE

En réponse à la crise en Ukraine, l'Union Européenne, les Etats-Unis et le Royaume-Uni ont significativement renforcé leurs sanctions à l'encontre de la Russie et des territoires occupés d'Ukraine au cours des mois précédents. En conséquence, IDEMIA a suspendu à partir de Mars 2022 toutes ses exportations de produits et logiciels envers ses clients en Russie.

NOTE 2 – PRINCIPES COMPTABLES ET MÉTHODES

2.1. NORMES COMPTABLES

Les états financiers consolidés du Groupe sont établis conformément au référentiel IFRS (International Financial Reporting Standards), tel qu'adopté par l'Union Européenne.

Les normes et interprétations de ces normes sont disponibles à l'adresse suivante sur le site de la Commission Européenne :

https://ec.europa.eu/info/business-economy-euro/company-reporting-and-auditing/company-reporting_en

2.1.1 NOUVELLES NORMES, INTERPRÉTATIONS ET AMENDEMENTS DONT L'APPLICATION EST OBLIGATOIRE OU ANTICIPÉE PAR LE GROUPE À COMPTER DU 1^{er} JANVIER 2022

Les nouvelles normes, interprétations et amendements, applicables à compter du 1^{er} janvier 2022, n'ont pas d'impact sur les états financiers consolidés du Groupe au 31 décembre 2022.

Normes	Titres	Changement	Date effective
IFRS 3	Référence au cadre conceptuel	Amendement	1 ^{er} janvier 2022
IAS 16	Immobilisation corporelles : produits de la vente avant utilisation prévue	Amendement	1 ^{er} janvier 2022
IAS 37	Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels : Coûts à prendre en compte pour déterminer si un contrat est déficitaire	Amendement	1 ^{er} janvier 2022
IAS 41	Prise en compte de la fiscalité pour la détermination de la juste valeur	Amendement	1 ^{er} janvier 2022
IFRS 9	Frais à prendre en compte dans le « test des 10 % » dans le cadre de la décomptabilisation des passifs financiers	Amendement	1 ^{er} janvier 2022
IFRIC	Revendeur de logiciels (IFRS 15 : Chiffre d'affaires issu de contrats clients)	Interprétation	

Le groupe n'a pas d'impact significatif concernant les contrats pour les accès aux ressources logicielles (Mode Saas).

2.1.2 NOUVELLES NORMES, INTERPRÉTATIONS ET AMENDEMENTS PUBLIÉS MAIS NON ENCORE ENTRÉS EN VIGUEUR

- IAS 1 Présentation des états financiers et énoncé de pratiques 2 en IFRS : Information sur les méthodes comptables (applicable en 2023)
- IAS 8 Méthodes comptables, changements d'estimations comptables et erreurs : Définition d'une estimation comptable (applicable en 2023)
- IFRS 17 Contrats d'assurance comprenant des amendements à IFRS 17 (applicable en 2023)
- IAS 1 Présentation des états financiers : Classification des passifs comme courants ou non courants, report de la date effective (applicable en 2023 d'après l'IASB, non encore approuvée pas l'UE)
- IAS 12 Impôts sur le résultat : Impôts différés liés aux actifs et passifs découlant d'une transaction unique (applicable en 2023 d'après l'IASB, non encore approuvée pas l'UE)
- IFRS 17 Contrats d'assurance : première application d'IFRS 17 et IFRS 9 – Informations comparatives (applicable en 2023 d'après l'IASB, non encore approuvée pas l'UE)

Ces amendements et interprétations ne devraient pas avoir d'impact significatif sur les états financiers consolidés du Groupe.

2.2. MÉTHODES COMPTABLES

Les méthodes comptables utilisées pour l'établissement des comptes consolidés du Groupe sont expliquées dans les notes annexes aux états financiers de ce rapport.

Dans chacune des notes annexes du rapport, les méthodes comptables appliquées par le Groupe sont présentées dans un encadré mis en évidence.

2.3. JUGEMENTS ET ESTIMATIONS

La préparation des états financiers exige de la Direction du Groupe qu'elle émette des jugements et produise des estimations qui reposent sur certaines hypothèses et qui ont un impact sur les montants des actifs, passifs, produits et charges comptabilisés dans les états financiers.

La Direction révisé ces estimations en cas de changement des circonstances sur lesquelles elles étaient fondées, suite à l'obtention de nouvelles informations ou d'un surcroît d'expérience. En conséquence, les estimations retenues au 31 décembre 2022 pourraient être sensiblement modifiées dans le futur.

Les hypothèses sur lesquelles se fondent les principales estimations et le jugement sont explicitées dans les notes annexes au présent rapport (3.2 Regroupements d'entreprises, 5.1 Reconnaissance du chiffre d'affaires, 5.7 Données liées au personnel, 5.11 Provisions courantes et non courantes, 5.12 Immobilisations incorporelles, 5.15 test de perte de valeur, 5.16 Contrats de location et 7.2 Impôt différé).

NOTE 3 – MÉTHODES DE CONSOLIDATION ET PÉRIMÈTRE

3.1. PRINCIPES DE CONSOLIDATION

Les filiales sont des entités significatives sur lesquelles le Groupe exerce un contrôle exclusif. Le Groupe considère qu'il détient le contrôle exclusif d'une société lorsque :

- il détient le pouvoir sur une entité,
- il est exposé à des rendements variables ou à des droits sur ces rendements du fait de son implication dans l'entité,
- et il a la capacité d'utiliser son pouvoir sur l'entité pour influencer sur le montant de ses rendements.

Les filiales sont consolidées par intégration globale, y compris l'ensemble de leurs actifs, passifs, produits et charges. La quote-part du résultat et des capitaux propres attribuable aux sociétés du Groupe (les « capitaux propres attribuables aux propriétaires de la société ») se distingue de la quote-part relative aux intérêts des autres actionnaires (les « participations ne donnant pas le contrôle »). Toutes les transactions et soldes entre sociétés consolidées, ainsi que les bénéfices intra-groupe (y compris les dividendes), sont éliminés.

Les sociétés sur lesquelles le Groupe exerce une influence notable (entreprises associées) ou un contrôle conjoint (coentreprises) sont comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence. La quote-part du Groupe dans le résultat net d'une entreprise associée ou d'une coentreprise est comptabilisée sur des lignes distinctes « Quote-part de résultat des entreprises associées » et « Quote-part de résultat des coentreprises » et dans le compte de résultat consolidé. Les investissements dans ces entités sont comptabilisés sur la base du coût d'acquisition, sont ajustés pour tenir compte de la part du Groupe dans les bénéfices et autres variations des capitaux propres de l'entité survenant après l'acquisition et sont diminués, le cas échéant, des pertes de valeur.

3.2. REGROUPEMENTS D'ENTREPRISES

Principes de base

Les regroupements d'entreprises sont comptabilisés selon la méthode de l'acquisition :

- Le coût d'une acquisition est évalué à la juste valeur de la contrepartie transférée, y compris tout ajustement de prix, à la date de la prise de contrôle. Toutes les variations subséquentes de la juste valeur d'un ajustement de prix sont comptabilisées en résultat ou dans les autres éléments du résultat net global, selon les normes applicables.
- La différence entre la contrepartie transférée et la juste valeur des actifs identifiables acquis, et les passifs repris à la date de prise de contrôle, représente le goodwill (note 5.12.1), comptabilisé à l'actif du bilan. Les écarts d'acquisition sont exprimés dans la monnaie

fonctionnelle de l'activité à l'étranger et sont convertis au cours de clôture dans les états financiers du Groupe (IAS 21).

Les ajustements à la juste valeur des actifs identifiables acquis et des passifs supposés, comptabilisés à titre provisoire (en raison de travaux en cours ou d'analyses complémentaires), sont comptabilisés comme des ajustements rétrospectifs au goodwill, s'ils interviennent dans les douze mois suivant la date d'acquisition et s'ils résultent de faits et circonstances existant à la date de l'acquisition. Au-delà de cette période, les effets sont comptabilisés directement dans le résultat net.

Jugements et estimations

Les principaux jugements et estimations relatifs aux regroupements d'entreprises reposent sur les éléments suivants :

- le choix des méthodes d'évaluation et des hypothèses utilisées pour identifier les immobilisations incorporelles liées aux regroupements d'entreprises ;
- l'affectation du goodwill aux unités génératrices de trésorerie (« UGT »).

3.3. MÉTHODES DE CONVERSION DES ÉLÉMENTS EN DEVICES ÉTRANGÈRES

3.3.1. OPERATIONS ET SOLDES

Chaque entité du Groupe comptabilise les transactions dans sa monnaie fonctionnelle, qui est la monnaie de l'environnement économique principal dans lequel l'entité opère. Dans presque tous les cas, il s'agit de la monnaie locale du pays de résidence de l'entité.

Toutes les conversions des gains ou pertes de change sur les transactions libellées en devises autres que la monnaie fonctionnelle de l'entité, ainsi que les gains ou pertes latents résultant de la réévaluation, au cours de clôture, des créances et dettes libellées en devises étrangères sont enregistrés dans le résultat financier.

3.3.2. SOCIÉTÉS DU GROUPE

Les états financiers en monnaies étrangères des entités consolidées dans les comptes du Groupe sont convertis au taux de change en vigueur à la date de clôture. Le taux de change est le taux de change par rapport à l'euro, qui est la monnaie de référence du Groupe.

Les actifs et passifs des entités dont la monnaie fonctionnelle n'est pas l'euro sont convertis en euros au cours de clôture. Leurs produits et charges sont convertis aux taux de change moyens de la période. Les écarts de conversion résultant de cette méthode sont donc dus à l'écart entre le taux de conversion utilisé à la fin de l'exercice précédent ou au cours de l'exercice précédent et le taux utilisé à la fin de l'exercice suivant.

Les écarts de conversion sont comptabilisés dans les capitaux propres sous la rubrique « Autres éléments du résultat global ». Ils sont comptabilisés en résultat lors de la cession totale ou partielle des participations

dans des entités à la suite de la vente, de la liquidation, du remboursement du capital social ou de l'abandon de tout ou partie de l'activité.

3.3.3. PRINCIPAUX TAUX DE CHANGE EN VIGUEUR AU 31 DÉCEMBRE

Les taux utilisés pour les principales devises sont les suivants :

	Exercice clos le 31 décembre			
	2022		2021	
Devise	Cours moyen	Cours de clôture	Cours moyen	Cours de clôture
Dollar US	1,0529	1,0666	1,1827	1,1326
Roupie indienne	82,6876	88,1710	87,4392	84,2292
Réal brésilien	5,4411	5,6386	6,3779	6,3101
Livre sterling	0,8528	0,8869	0,8596	0,8403
Yuan chinois	7,0793	7,3582	7,6282	7,1947
Rand sud-africain	17,2123	18,0990	17,4766	18,0625
Dollar de Singapour	1,4511	1,4300	1,5891	1,5279

3.4. LISTE DÉTAILLÉE DES SOCIÉTÉS DU PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION

3.4.1. SOCIETE MERE

Entité	Pays	Participation en %	
		31 décembre 2022	31 décembre 2021
IDEMIA Group S.A.S. □	France	100%	100%

3.4.2. SOCIETES MISE EN EQUIVALENCE

Entité	Pays	Participation en %	
		31 décembre 2022	31 décembre 2021
Coentreprises			
OPPSCIENCE SA	France	51%	0%
EIMASS LLC (1)	Emirats Arabes Unis	40%	40%

(1) Cette entité est en cours de liquidation.

3.4.3. SOCIETES EN INTEGRATION GLOBALE

Entité	Pays	Participation en %	
		31 décembre 2022	31 décembre 2021
Europe			
IDEMIA Finance S.A.S. ¹	France	100%	100%
IDEMIA France SAS	France	100%	100%
SCI OCS/IMMO	France	100%	100%
IDEMIA Identity & Security France SAS	France	100%	100%
IDEMIA Starchip	France	100%	100%
Facepoint S.A.S.	France	100%	100%
ALEAT SHPK	Albanie	75%	75%
IDEMIA Czech Sro	République Tchèque	100%	100%
IDEMIA Solutions Czech s.r.o.	République Tchèque	100%	100%
IDEMIA Denmark A/S	Danemark	100%	100%
IDEMIA Finland Oy	Finlande	100%	100%
IDEMIA Germany GmbH	Allemagne	100%	100%
Idemia Identity & Security Germany AG	Allemagne	100%	100%
IDEMIA Hungary Kft	Hongrie	100%	100%
IDEMIA Italy S.r.l.	Italie	100%	100%
Qazakistan Identity & Security LLP (1)	Kazakhstan	100%	70%
IDEMIA Latvia SIA	Lettonie	100%	100%
IDEMIA The Netherlands BV	Pays-Bas	100%	100%
IDEMIA Services B.V.	Pays-Bas	100%	100%
IDEMIA Norway A/S	Norvège	100%	100%
IDEMIA Poland Sp zoo	Pologne	100%	100%
IDEMIA Poland R&D Sp zoo	Pologne	100%	100%
IDEMIA Portugal Lda	Portugal	100%	100%
Morpho Cards Romania S.R.L.	Roumanie	0%	100%
IDEMIA Technologies Romania SRL	Roumanie	100%	100%
IDEMIA Technologies Rus Limited liability company	Russie	100%	100%
IDEMIA Rus, JSC	Russie	0%	100%
IDEMIA Technologies Iberica SAU	Espagne	100%	100%
IDEMIA SPAIN PRODO S.L.	Espagne	100%	100%
IDEMIA Sweden company AB	Suède	100%	100%
IDEMIA Sweden AB	Suède	100%	100%
Nidsecurity SA	Suisse	0%	100%
IDEMIA Switzerland AG	Suisse	100%	100%
IDEMIA Identity & Security UK Ltd	Royaume-Uni	100%	100%
IDEMIA UK Holding Ltd	Royaume-Uni	100%	100%
IDEMIA UK Ltd	Royaume-Uni	100%	100%

¹Coentreprise entre "Securetech" et une entité française

Entité	Pays	Participation en %	
		31 décembre 2022	31 décembre 2021
Moyen Orient - Afrique			
Oberthur Technologies Burkina Faso	Burkina Faso	100%	100%
IDEMIA Egypt LLC	Egypte	100%	100%
IDEMIA Côte d'Ivoire SAU	Côte d'Ivoire	100%	100%
Mali Solutions Numériques (1)	Mali	51%	51%
IDEMIA Morocco SA	Maroc	100%	100%
Oberthur Technologies Maroc SARL	Maroc	100%	100%
FP Morocco SARLU	Maroc	100%	100%
IDEMIA Technologies Nigeria Ltd	Nigeria	100%	100%
IDEMIA Pakistan (Private) Ltd	Pakistan	100%	100%
IDEMIA South Africa (Pty) Ltd.	Afrique du Sud	100%	100%
IDEMIA Southern and Eastern Africa (Pty) Ltd	Afrique du Sud	100%	100%
Oberthur Technologies South Africa (PTY) Ltd	Afrique du Sud	100%	100%
IDEMIA Holdings South Africa (PTY) Ltd	Afrique du Sud	100%	100%
AFISWITCH PROPRIETARY LIMITED	Afrique du Sud	100%	100%
Morpho Saudi Arabia Ltd	Arabie Saoudite	51%	100%
International Smart Card Factory Co.	Arabie Saoudite	100%	100%
Idemia Teknoloji Sanayi ve Ticaret Limited Şirketi	Turquie	100%	100%
IDEMIA Middle East FZE	Emirats Arabes Unis	100%	100%
¹⁾ Coentreprise entre "Afritek" et Idemia France			
Amérique du Nord			
IDEMIA Identity & Security Canada Inc.	Canada	100%	100%
IDEMIA Canada Inc	Canada	100%	100%
L1 Secure Credentialing	Etats-Unis d'Amérique	100%	100%
Morpho N. A. Inc	Etats-Unis d'Amérique	0%	100%
Morpho USA Inc.	Etats-Unis d'Amérique	100%	100%
IDEMIA Identity & Security USA LLC	Etats-Unis d'Amérique	100%	100%
NID Security Inc.	Etats-Unis d'Amérique	0%	100%
IDEMIA America Corp.	Etats-Unis d'Amérique	100%	100%
IDEMIA National Security Solutions LLC	Etats-Unis d'Amérique	100%	100%
Amérique latine			
Morpho Cards Argentina SA	Argentine	100%	100%
IDEMIA do Brasil - Soluções e Serviços de Tecnologia Ltda	Brésil	100%	100%
IDEMIA Colombia SAS	Colombie	100%	100%
IDEMIA Costa Rica SA	Costa Rica	100%	100%
IDEMIA Mexico SA de CV	Mexique	100%	100%
IDEMIA Del Peru S.A.	Pérou	100%	100%

Entité	Pays	Participation en %	
		31 décembre 2022	31 décembre 2021
Asie-Pacifique			
IDEMIA Australasia (Pty) Ltd	Australie	100%	100%
IDEMIA Hong Kong Ltd	Chine	100%	100%
IDEMIA (Shenzhen) Technologies Company Limited	Chine	100%	100%
PT Idemia Labs Indonesia	Indonésie	100%	100%
PT IDEMIA Indonesia Technologies	Indonésie	100%	100%
PT. Morpho Cards Indonesia	Indonésie	100%	100%
IDEMIA Japan KK	Japon	100%	100%
IDEMIA Korea Inc	Corée	100%	100%
IDEMIA Malaysia Sdn. Bhd.	Malaisie	100%	100%
Oberthur Technologies Malaysia Sdn Bhd	Malaisie	100%	100%
IDEMIA Philippines Inc.	Philippines	100%	100%
IDEMIA Singapore Pte Ltd	Singapour	100%	100%
Oberthur Technologies Singapore PTE Ltd	Singapour	100%	100%
IDEMIA (THAILAND) Co. Ltd	Thaïlande	100%	100%
IDEMIA Vietnam Co.Ltd.□	Vietnam	100%	100%
Inde			
Oberthur Technologies India Private Limited	Inde	0%	100%
Oberthur Technologies Software Factory Private	Inde	0%	100%
Smart Chip Private Limited	Inde	100%	99%
IDEMIA Syscom IndiaPrivate Ltd	Inde	100%	99%
L1 Identity Solutions Operating Company Private Limited	Inde	100%	100%
IDEMIA Identity & Security India Private Ltd	Inde	100%	100%

NOTE 4 – INFORMATION SECTORIELLE

4.1. DEFINITION DES SEGMENTS OPÉRATIONNELS

Selon IFRS 8, l'information sectorielle doit être organisée selon les segments opérationnels dont les résultats sont régulièrement revus par le Directoire, en sa qualité de principal décideur opérationnel (CODM), afin de prendre des décisions sur les ressources à allouer à ce segment et d'évaluer sa performance.

4.2. SEGMENTS OPÉRATIONNELS DU GROUPE

Les secteurs opérationnels du Groupe sont caractérisés par les activités suivantes :

- **Secure Enterprise Transactions** : Les clients d'IDEMIA, c'est-à-dire les banques, les entreprises fintech, les opérateurs télécoms ou les constructeurs automobiles, font le pari de la gestion des services en ligne et de la numérisation. L'ambition du segment d'activité SET est de fournir des solutions de connectivité, de paiement et d'identité (cartes à puce, banque numérique, eKYC & authentification mobile, plateforme de gestion eSIM...), comme le demandent les clients dans le cadre d'une offre remaniée qui garantit l'efficacité, la fluidité et la sécurité des services d'IDEMIA.
- **Government solutions** : Grâce à des innovations clés dans les domaines publics tels que les voyages, l'identité des citoyens, l'application de la loi et la sécurité publique ou le contrôle d'accès, IDEMIA a pour ambition de permettre à tout individu de vivre dans un environnement protégé, sûr et pratique, et de pouvoir jouir d'une identité valable dès la naissance et tout au long de sa vie. Aux États-Unis, nous voulons être un partenaire de confiance pour les gouvernements et le leader dans la fourniture de solutions d'identité intégrées, sécurisées et faciles à utiliser (authentification des documents d'identité, identification biométrique, justificatifs d'identité sécurisés, services d'enregistrement de l'identité) qui améliorent l'expérience du client final.

4.3. PRINCIPAUX INDICATEURS DE PERFORMANCE

Afin de mesurer au mieux sa performance, le Groupe utilise l'EBITDA (« **Earnings before interests, taxes, depreciation and amortization** ») comme indicateur-clé pour sa prise de décision opérationnelle. Cet indicateur a été défini par le Groupe et n'est pas normé.

L'EBITDA est calculé sur la base de la Marge Opérationnelle (voir ci-dessous) en excluant l'amortissement des immobilisations incorporelles, l'amortissement des immobilisations corporelles et l'impact d'IFRS 2 lié au paiement fondé sur des actions.

La marge opérationnelle est présentée sur une ligne intermédiaire du compte de résultat consolidé. Elle est composée de la marge brute diminuée du coût des ventes et du marketing, du coût net des frais de recherche et développement (Note 5.6) et des frais généraux et administratifs. La marge opérationnelle n'inclut pas les amortissements et dépréciations des immobilisations provenant de regroupements d'entreprises ni les produits et charges non récurrents (Note 5.17) qui sont présentés sur des lignes séparées en dessous.

La marge opérationnelle de l'exercice 2022 s'élève à 327,0 millions d'euros, contre 161,4 millions d'euros en 2021. Sur cette base, l'EBITDA du Groupe est calculé comme suit pour les exercices 2022 et 2021 :

(en millions d'euros)	Note	Exercice clos le 31 décembre	
		2022	2021
RESULTAT OPERATIONNEL COURANT		327,0	161,4
Dotation aux amortissements des immobilisations incorporelles		131,0	125,0
Dotation aux dépréciations des immobilisations corporelles		91,2	102,7
IFRS 2 Paiement fondés sur les actions		6,1	6,3
EBITDA		555,2	395,5

4.4. INFORMATIONS FINANCIÈRES PAR SEGMENT OPÉRATIONNEL

Les principes comptables et financiers appliqués aux segments d'activité présentés en tant que segments opérationnels sont similaires à ceux utilisés pour la préparation des états financiers consolidés. Les prix de transfert entre segments sont fixés à des conditions de concurrence normale, de la même manière que pour les transactions avec des tiers.

Les informations relatives à l'état consolidé des résultats au 31 décembre 2022 sont les suivantes :

(en millions d'euros)	31 décembre 2022	Secure Enterprise Transactions	Government Solutions
Chiffre d'affaires	2 649,4	1 395,0	1 254,4
EBITDA	555,2	336,0	219,2

Les informations relatives à l'état consolidé des résultats au 31 décembre 2021 sont les suivantes :

(en millions d'euros)	31 décembre 2021	Secure Enterprise Transactions	Government Solutions
Chiffre d'affaires	2 219,5	1 120,3	1 099,2
EBITDA	395,5	228,0	167,4

L'ensemble du chiffre d'affaires provient des clients externes.

4.5. INFORMATIONS FINANCIÈRES GÉOGRAPHIQUES

La répartition du chiffre d'affaires du Groupe, en fonction de la localisation géographique de ses clients, est la suivante :

(en millions d'euros)	Exercice clos le 31 décembre			
	2022		2021	
FRANCE	138,7	5%	150,3	7%
EUROPE (hors France)	578,7	22%	511,0	23%
ETATS-UNIS D'AMERIQUE	932,8	35%	814,9	37%
Autres Amériques (Canada + Amérique Latine)	347,8	13%	260,7	12%
APAC	206,5	8%	147,2	7%
INDE	147,9	6%	86,8	4%
MOYEN-ORIENT - AFRIQUE	297,0	11%	248,7	11%
Chiffre d'affaires total	2 649,4	100%	2 219,5	100%

La répartition géographique du chiffre d'affaires réalisé par le Groupe en fonction du pays de résidence de l'entité de facturation est la suivante :

(en millions d'euros)	Exercice clos le 31 décembre			
	2022		2021	
FRANCE	539,1	20%	485,5	22%
EUROPE (hors France)	512,6	19%	429,9	19%
ETATS-UNIS D'AMERIQUE	932,8	35%	814,2	37%
Autres Amériques (Canada + Amérique Latine)	207,3	8%	159,3	7%
APAC	153,3	6%	120,0	5%
INDE	147,9	6%	87,3	4%
MOYEN-ORIENT - AFRIQUE	156,4	6%	123,3	6%
Chiffre d'affaires total	2 649,4	100%	2 219,5	100%

La répartition par origine géographique des actifs non courants du Groupe (hors impôts différés, actifs financiers et participations dans les entreprises associées) est la suivante :

(en millions d'euros)	Exercice clos le 31 décembre			
	2022		2021	
FRANCE	1 334,2	47%	1 401,7	49%
EUROPE (hors France)	77,5	3%	79,9	3%
ETATS-UNIS D'AMERIQUE	1 300,1	46%	1 266,6	44%
Autres Amériques (Canada + Amérique Latine)	36,4	1%	23,9	1%
APAC	33,4	1%	26,1	1%
INDE	20,3	1%	21,4	1%
MOYEN-ORIENT - AFRIQUE	26,6	1%	34,4	1%
Total actifs non courants (hors impôts différés, actifs financiers et participations dans les entreprises associées)	2 828,6	100%	2 853,9	100%

4.6. INFORMATIONS FOURNIES PAR LES PRINCIPAUX CLIENTS

Le Groupe n'a aucun client qui représente individuellement plus de 10% de son chiffre d'affaires en 2022 et 2021.

NOTE 5 – DONNÉES LIÉES AUX ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES

Les activités opérationnelles du Groupe sont enregistrées au niveau du compte de résultat dans le résultat opérationnel qui inclut l'ensemble des produits et charges autres que :

- Les produits et charges financiers (Note 6.2) ;
- La quote-part dans les résultats des sociétés mises en équivalence (Note 9.1) ;
- Les impôts sur les résultats (Note 7.1) ;
- Le résultat des activités abandonnées.

5.1. CHIFFRE D'AFFAIRES

Selon les segments d'activité, les principaux contrats types du Groupe sont :

Cartes et contrats de personnalisation : « point in time »

Ces contrats correspondent à la vente de produits manufacturés standardisés (cartes), non spécifiques à la clientèle, et à des services de personnalisation associés (spécifiques à la clientèle). Selon les conditions du contrat et selon la technologie utilisée pour les produits, le Groupe peut enregistrer soit :

- une obligation de performance unique pour la production de la carte et la personnalisation (seulement pour les technologies appartenant et produites par IDEMIA), ou
- des obligations de performance distinctes pour les services de personnalisation et pour chaque produit livré au client. En effet chaque produit livré a un prix spécifique, les produits peuvent être achetés à d'autres entités, et il n'y a pas d'opération de transformation entre les produits indiqués dans le contrat.

Concernant ces contrats, le prix alloué à chaque produit est défini dans le contrat et correspond au prix de marché du produit. En conséquence, le Groupe n'a pas besoin de réallouer le prix du contrat d'une obligation de performance à une autre.

Ces contrats remplissent des obligations à un moment précis. Le chiffre d'affaires est reconnu à un moment précis lorsque la propriété du produit est transférée au client selon les termes indiqués dans le contrat, généralement lors de l'expédition pour les produits manufacturés relatifs aux obligations de performance de cartes, et lors de la livraison pour l'obligation de performance de personnalisation (ou pour la combinaison des deux).

Contrats de licence

Lorsque la licence est considérée comme une obligation de performance distincte, le prix associé est défini dans le contrat et correspond au prix de marché du produit. Le chiffre d'affaires est reconnu :

- suivant l'avancement par les coûts lorsque la licence est évolutive (les développements vont modifier structurellement la licence sur la durée du contrat) et donne l'autorisation d'accéder à la propriété intellectuelle d'IDEMIA

- à un moment précis lorsque la licence est non-évolutive et donne seulement l'autorisation d'utiliser la propriété intellectuelle d'IDEMIA

Contrats de Solutions : « over time »

Une Solution correspond à la combinaison de produits et de services, qui peut inclure des services d'installation et de développement, ainsi que des licences et des logiciels.

Dans les contrats de Solutions, chaque service ne peut pas être réalisé sans le service suivant et vice versa. Les risques liés à la réalisation de chaque phase ne sont pas séparables des risques liés à la réalisation des autres phases de chaque projet. Les contrats incluent un prix pour le projet dans son ensemble. De plus, les contrats du Groupe ne permettent pas aux clients de résilier le contrat à la fin d'une phase et les différentes phases d'un contrat sont fortement interdépendantes. Ainsi, le Groupe considère une obligation de performance globale et transfère le contrôle progressivement puisque les services n'ont pas d'autre utilisation possible. De plus, le Groupe peut légalement réclamer le paiement du travail réalisé dans le cas où le client met fin au contrat pour des raisons autres que la non réalisation par le Groupe de ses obligations. En conclusion, le Groupe reconnaît le chiffre d'affaires suivant l'avancement par les coûts sur ce type de contrats. Pour chaque contrat de solution, le Groupe établit un budget pour le projet, ce budget est revu et mis à jour à intervalles réguliers ou lorsque cela est nécessaire, les modifications de budget peuvent impacter le pourcentage de reconnaissance du chiffre d'affaires.

Contrats de systèmes incluant du matériel : « point in time »

Le matériel n'est pas spécifique à un client. Le Groupe considère des obligations de performance distinctes pour chaque produit livré au client, le prix alloué à chaque produit est défini dans le contrat et correspond au prix de marché du produit. Le chiffre d'affaires est reconnu à un moment précis lors de l'expédition ou de la livraison selon les conditions du contrat.

Contrats de maintenance

La maintenance peut s'effectuer sur le matériel, les logiciels ou une combinaison de matériels et logiciels.

- Pour les contrats de maintenance du matériel à durée déterminée (maintenance prévisible) couvrant un service à un prix fixe pour une période de temps définie, les coûts de maintenance peuvent être estimés sur une base historique pour le matériel similaire. En conséquence le chiffre d'affaires est reconnu selon l'avancement par les coûts.
- Pour les contrats de maintenance sur les logiciels (les coûts de maintenance sont stables au cours du temps ou les coûts ne peuvent pas être estimés pour ce contrat), le chiffre d'affaires est lissé de façon linéaire tout au long de la période du contrat.

Garanties

Certains contrats de Solutions incluent des garanties pour une longue période (jusqu'à 10 ans). Ces garanties sont considérées comme une obligation de performance distincte. Dans ce cas, une partie du prix contracté pour l'obligation de performance couverte par la garantie est allouée à la garantie pour couvrir les coûts futurs. Le chiffre d'affaires est reconnu à l'avancement comme pour les obligations de performance liées aux services de maintenance.

Dans tous les autres cas, les garanties du Groupe sont considérées comme faisant partie de l'obligation de performance globale. En effet, dans la majorité des cas, les garanties sont basées sur les standards de qualité et de conformité de l'industrie, qui s'appliquent au projet global, plutôt qu'à une phase distincte ou à une partie du projet.

Hypothèses significatives

Pour les contrats long-terme (au sein du segment « Government solutions »), le pourcentage d'avancement est basé sur le ratio entre les coûts engagés à date et les coûts totaux estimés pour l'achèvement. Ces hypothèses sous-jacentes sont revues par le management et représentent la meilleure estimation du Groupe à la date de clôture.

En application du présent descriptif IFRS15, la reconnaissance du chiffre d'affaires peut être distinguée de la manière suivante :

(en millions d'euros)	Exercice clos le 31 décembre	
	2022	2021
Produits transférés "point in time"	2 369,2	1 995,1
Produits et services transférés "over time"	280,2	224,4
Total	2 649,4	2 219,5

5.2. PRIX DE TRANSACTION DES OBLIGATIONS DE PERFORMANCE NON ENCORE RÉALISÉES

Le prix de transaction des obligations de performance non encore réalisées (IFRS 15) est le chiffre d'affaires restant à reconnaître pour toutes les commandes enregistrées à la date de clôture.

Le management d'IDEMIA suit un carnet de commande dit « économique » (non audité), incluant tous les contrats en cours ayant une probabilité élevée d'être convertis en chiffre d'affaires. Les principales différences entre ce carnet de commande et la définition d'IFRS15 sont :

- L'engagement sur des volumes minimums
- Une clause de résiliation sans valeur prédéfinie

(en millions d'euros)	Exercice clos le 31 décembre	
	2022	2021
Prix de transaction de l'obligation de prestation non encore (ou partiellement) rempli	1 633,9	1 359,0
Carnet de commande économique	3 134,3	2 409,5

5.3. CRÉANCES CLIENTS ET ACTIFS SUR CONTRATS

Les créances clients sont initialement reconnues à leur juste valeur avec une comptabilisation ultérieure au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Pour les contrats de Solution, le client est facturé selon un calendrier défini dans le contrat et basé sur les jalons techniques du projet. Les actifs (ou passifs) du contrat proviennent de l'écart de timing entre la facturation et la reconnaissance du chiffre d'affaires selon l'avancement par les coûts.

Le Groupe reconnaît une provision pour créances douteuses pour un montant égal aux pertes sur la durée de vie du contrat. Ce sont des estimations basées sur des probabilités pondérées de pertes sur créances.

À chaque date de clôture, le Groupe évalue la possibilité de recouvrer ses créances client. Une créance implique un risque de recouvrabilité lorsqu'un ou plusieurs événements observables ayant un impact négatif sur le flux de trésorerie attendu de l'actif se produisent, comme des difficultés financières du débiteur.

La juste valeur des créances client est réduite via l'utilisation d'un compte de provision. Des dépréciations sont comptabilisées lorsque les créances sont jugées irrécouvrables. Le Groupe utilise une matrice de dépréciation pour mesurer les montants attendus de pertes sur créances client et sur les actifs du contrat de chaque client. Les taux de perte sont calculés grâce à une méthode de « taux de roulement » basée sur la probabilité pour un actif / une créance sur contrat de passer par des phases successives de dépréciation. Les taux de roulement sont calculés séparément en fonction de l'exposition au risque dans les différents segments, ils sont basés sur les mêmes caractéristiques de risque de crédit : région géographique, ancienneté de la relation client, type de produit acheté.

Les taux de perte sont basés sur l'historique des pertes sur créances des 3 dernières années. Ces taux sont multipliés par des facteurs scalaires pour refléter les différences entre les conditions économiques durant la période pendant laquelle les données historiques ont été collectées, les conditions actuelles, et la vision du Groupe sur les conditions économiques lors de la durée de vie attendue des créances.

Le tableau suivant présente les comptes clients et les actifs sur contrats au 31 décembre 2022 et 2021 :

(en millions d'euros)	Exercice clos le 31 décembre	
	2022	2021
Clients et comptes rattachés (1)	386,1	388,7
Actifs sur contrats (2)	67,0	85,7
Dépréciation clients et comptes rattachés	(43,4)	(59,5)
Total Clients et actifs sur contrats	409,7	414,8

(1) Diminués de 54,7 millions d'euros en 2022 et 59,5 millions en 2021 suite à la titrisation des créances

(2) Détail en note 5.18

La variation entre l'ouverture et la clôture sur les deux derniers exercices s'analyse de la manière suivante :

(en millions d'euros)	Exercice clos le 31 décembre	
	2022	2021
Ouverture au 1er janvier	414,8	465,2
Changement de périmètre de consolidation	0,6	(2,9)
Changement de montant brut (1)	(16,3)	(74,1)
Dotations de l'exercice (1)	(26,9)	(26,7)
Reprises de l'exercice (1)	43,0	28,9
Ecart de conversion et autres ajustements	(5,5)	24,4
Valeur nette clients et actifs sur contrats au 31 décembre	409,7	414,8

(1) Inclus dans la ligne « Variation des clients » du tableau des Flux de Trésorerie Consolidés, s'élevant à (0,3) millions d'euros

Le tableau suivant présente l'antériorité des créances clients (y compris Actifs sur contrats) à la clôture des deux périodes 2022 et 2021 :

(en millions d'euros)	Exercice clos le 31 décembre	
	2022	2021
Créances non échues	271,9	253,4
Créances échues	69,6	89,9
A moins de 30 jours	18,1	16,4
De 31 à 90 jours	7,2	9,9
Plus de 90 jours	44,3	63,6
A facturer	111,7	131,1
Total créances clients (1) (valeur brute) au 31 décembre	453,2	474,4

(1) y compris Actifs sur contrats

Le Groupe mène une politique globale de gestion du recouvrement afin d'améliorer et de maintenir le délai de recouvrement des créances clients conformément aux termes conclus avec ses clients. Grâce aux ressources consacrées à la gestion des créances clients, le Groupe gère activement le risque de crédit via des revues régulières des limites de crédit par client, des contrôles réguliers sur le recouvrement des créances et un suivi systématique des créances échues afin de collecter rapidement les montants dus.

Titrisation des créances

A partir de décembre 2019, le Groupe a mis en place un programme multinational de titrisation de créances pour une période de cinq ans non engagée. Les pays concernés sont les États-Unis d'Amérique, la France, l'Allemagne, l'Espagne, les Pays-Bas, le Royaume-Uni et la Suède. Le programme est structuré en deux compartiments, appelés ON (arrêté au premier semestre 2020) et OFF :

- Le compartiment « OFF » dans lequel les créances ne sont pas conservées dans le bilan du Groupe car le risque de crédit des débiteurs éligibles à ce compartiment du programme est entièrement transféré à l'entité acheteuse (institution financière tierce).

Au 31 décembre 2022, le Groupe a vendu :

- Dans le compartiment « OFF », 54,7 millions d'euros de créances pouvant être décomptabilisées car la quasi-totalité des risques et des avantages liés aux créances ont été transférés.

La structure est établie principalement sur une tranche sortie du bilan avec un recours limité et les actifs sous-jacents ont été sélectionnés en fonction de l'activité récurrente du Groupe ainsi que de la qualité de son portefeuille.

5.4. MARGE BRUTE ET COÛT DES VENTES

La marge brute est définie comme la différence entre le chiffre d'affaires et le coût des ventes.

Le coût des ventes comprend les matériaux utilisés dans la phase de production (matières premières, produits semi-finis et produits finis), les coûts de main d'œuvre directement attribuables, les autres coûts directs et les frais généraux de production ainsi que les dotations aux amortissements et dépréciations d'actifs corporels utilisés dans la production.

La marge brute de l'exercice 2022 s'établit à 927,2 millions d'euros, ce qui représente 35 % du chiffre d'affaires hors groupe contre 737,7 millions d'euros en 2021 (33,2 %).

5.5. STOCKS ET EN-COURS

Les stocks et les en-cours de production sont évalués au plus bas de leur coût de revient et de leur valeur nette de réalisation.

Le coût de revient des stocks de matières premières est évalué selon la méthode « Premier entré/Premier sorti » (« First-in, First-out » ou « FIFO »). Le coût de revient des en-cours de production et des produits finis intègre le coût des matières premières, les frais de main d'œuvre et les autres coûts de production selon les dispositions de la norme IAS 2. Lorsque la méthode des coûts standards est utilisée dans l'évaluation des stocks, des ajustements sont opérés pour refléter une valorisation en concordance avec la méthode FIFO, si des écarts importants existent.

Des dépréciations de stocks sont enregistrées dès lors que la valeur actuelle est inférieure à sa valeur comptable :

- Pour les matières premières : en fonction de leur dégradation physique, de leur risque d'obsolescence, et de leur faible taux de rotation ;

- Pour les en-cours de production : après prise en compte des pertes potentielles calculées sur la base d'un prix de vente prévisionnel moins les coûts encourus estimés jusqu'à la fin des travaux et les coûts variables prévisionnels nécessaires pour réaliser la vente ;
- Pour les produits finis : après prise en compte des pertes potentielles calculées sur la base d'un prix de vente estimé moins les coûts variables prévisionnels nécessaires pour réaliser la vente.

Les stocks et en-cours de production se décomposent comme suit au 31 décembre 2022 et 2021 :

(en millions d'euros)	Exercice clos le 31 décembre					
	2022			2021		
	Valeur brute	Dép.	Valeur nette	Valeur brute	Dép.	Valeur nette
Matières premières et autres approvisionnements	160,4	(6,2)	154,2	122,8	(4,8)	118,0
En-cours de production	61,4	0,0	61,4	50,4	0,0	50,4
Produits finis	56,5	(27,0)	29,5	46,1	(29,3)	16,8
Stocks et en-cours	278,3	(33,2)	245,0	219,3	(34,0)	185,3

La variation entre le 1er janvier et la date de clôture s'analyse de la manière suivante :

(en millions d'euros)	Exercice clos le 31 décembre	
	2022	2021
Ouverture au 1er janvier	185,3	166,9
Augmentation/ (diminution) du montant brut	57,5	28,7
Dotations de l'exercice	(20,7)	(16,2)
Reprises de l'exercice	21,2	14,0
Nouvelles entités entrantes	0,0	0,1
Écarts de conversion et autres ajustements	1,8	(8,2)
Valeur nette des stocks au 31 décembre	245,0	185,3

5.6. FRAIS DE RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT

Les frais de recherche et de développement présentés dans le compte de résultat consolidé comprennent les coûts opérationnels relatifs à cette activité qui ne sont pas activables ainsi que les amortissements sur les projets immobilisés (Note 5.12.2) diminués des crédits d'impôt recherche ou d'autres subventions.

Crédit d'impôt recherche

Dans certains pays, le Groupe bénéficie de crédits d'impôt recherche dont le montant dépend des dépenses de recherche réalisées et qui seront remboursées par l'État même dans le cas où leurs montants n'auraient pu être imputés sur l'impôt exigible sur les bénéfices.

Ces crédits d'impôt ont un caractère de subventions d'exploitation et sont comptabilisés d'une façon symétrique à l'enregistrement des dépenses de recherche et développement auxquelles ils se rapportent. Ainsi, les crédits d'impôts relatifs à des dépenses immobilisées sont différés en produits constatés d'avance et sont repris en résultat au même rythme que l'amortissement des immobilisations.

Les frais de Recherche et développement sur les résultats (hors montant capitalisé) comprennent les postes suivants :

(en millions d'euros)	Exercice clos le 31 décembre	
	2022	2021
Dépenses de recherche et développement	(152,4)	(159,8)
Crédit d'impôt recherche	19,0	18,4
Capitalisation des frais de développement de l'exercice	37,3	58,4
Charges nettes d'amortissement et de provision des projets capitalisés	(85,6)	(83,8)
Coût de la Recherche et du Développement	(181,8)	(166,8)
<i>Coût de recherche et développement en % du chiffre d'affaires consolidé</i>	6,9%	7,5%

5.7. DONNÉES LIÉES AU PERSONNEL

5.7.1. EFFECTIFS

Ces effectifs correspondent aux salariés présents à la date de clôture.

	Exercice clos le 31 décembre	
	2022	2021
France	2 342	2 309
EUROPE	2 198	2 154
NORAM	2 607	2 470
LATAM	1 640	1 551
APAC	1 571	1 455
INDE	3 706	3 378
MEA	970	956
Total	15 034	14 273

5.7.2. CHARGES DE PERSONNEL

Le compte de résultat consolidé fait apparaître les charges salariales par fonction. Elles comprennent les postes suivants :

(en millions d'euros)	Exercice clos le 31 décembre	
	2022	2021
Salaires et traitements	(679,1)	(630,1)
Charges de sécurité sociale et prévoyance (1)	(185,4)	(182,7)
Charges relatives aux stock options (2)	(5,8)	(5,3)
Personnels intérimaires et contractuels	(93,5)	(77,5)
Autres charges de personnel (3)	(77,8)	(69,9)
Charges de personnel	(1 041,6)	(965,5)

(1) Dont charges sociales relatives aux stocks options : (0,3) millions d'euros.

(2) Dont paiement fondé sur des actions.

(3) Inclut les dépenses de voyages et les frais de formation.

5.7.3. PROVISIONS POUR RETRAITES ET ENGAGEMENTS ASSIMILÉS

Régimes à cotisations définies

Pour les régimes à cotisations définies, le Groupe verse des cotisations assises sur les salaires à des organismes extérieurs et n'a aucune obligation en ce qui concerne le niveau des prestations versées aux bénéficiaires. Les charges sont comptabilisées lorsque les cotisations sont dues.

Régimes à prestations définies

Pour les régimes à prestations définies, l'obligation du Groupe est calculée selon la méthode des unités de crédit projetées, en tenant compte d'hypothèses actuarielles telles que l'évolution future des salaires, l'âge de départ en retraite, les taux de mortalité et de rotation du personnel et le taux d'actualisation.

Le passif au titre des engagements de retraite comptabilisés au bilan correspond à la valeur actualisée des obligations de prestations définies, après déduction de la juste valeur des actifs détenus en couverture. Un excédent d'actifs n'est comptabilisé au bilan que dans la mesure où il représente des avantages économiques futurs qui sont effectivement disponibles pour le Groupe, par exemple sous la forme de remboursements du régime ou de diminutions des cotisations futures au régime.

Les modifications d'hypothèses actuarielles et effets d'expérience donnent lieu à des écarts actuariels qui sont intégralement constatés dans l'état du résultat global lors de leur survenance.

En cas d'amendement des plans de retraites, l'impact sur l'obligation actuarielle, correspondant au « Coût des services passés », est reconnu au bilan et au compte de résultat de façon étalée sur la durée d'acquisition des droits.

Les produits d'intérêts des actifs de couverture de régimes de retraite sont calculés à partir du même taux que le taux d'actualisation de l'obligation au titre des régimes à prestations définies. La comptabilisation des impacts afférents aux modifications de régimes se fait via le compte de résultat.

Le Comité d'interprétation des IFRS (IFRIC) a décidé que les paragraphes 70 à 74 d'IAS 19 et les exemples qui l'accompagnent dans la norme exigent que la prestation soit accumulée au cours des N dernières années précédant la retraite plutôt qu'à partir de la date d'adhésion à la retraite (si elle s'inscrit plus de N ans avant l'âge de la retraite).

L'impact de ce changement sur les obligations à prestations définies (DBO) a été pris en compte dans les états financiers.

Les provisions pour engagements envers le personnel se détaillent comme suit :

(en millions d'euros)	Exercice clos le 31 décembre	
	2022	2021
Provisions pour retraites	38,4	45,3
Provision pour médailles du travail et autres engagements	3,1	3,7
Engagements envers le personnel	41,5	49,0

Les provisions pour indemnités de retraite et médailles du travail inscrites à l'état de la situation financière consolidée et au compte de résultat consolidé se détaillent comme suit :

(en millions d'euros)	Exercice clos le 31 décembre	
	2022	2021
Charge nette de l'exercice	3,9	5,3
Coût des services rendus	3,2	4,9
Charge d'intérêts	0,6	0,3
Mouvements au bilan		
Ouverture au 1er janvier	49,0	54,7
Variation de périmètre	0,0	(1,4)
Charge de l'exercice	3,9	5,3
Cotisations versées	(7,4)	(7,8)
Surplus	(9,4)	16,5
Écarts actuariels comptabilisés en situation nette	5,3	(14,6)
Écarts de conversion et autres ajustements	0,0	(3,7)
Engagements envers le personnel au 31 décembre	41,5	49,0

(en millions d'euros)	Exercice clos le 31 décembre	
	2022	2021
Engagements envers le personnel dans l'état de la situation financière consolidée		
Provision pour engagements envers le personnel	41,5	49,0
Retraites	6,7	16,5
Montant de l'engagement au 31 décembre	34,8	32,5
Montant de l'engagement	92,9	129,1
Valeur des actifs des plans	(58,1)	(96,6)
Montant de l'engagement au 31 décembre	34,8	32,5

Des écarts actuariels sont générés lorsque les hypothèses diffèrent entre deux périodes. Les écarts actuariels sont directement comptabilisés en capitaux propres et présentés dans l'état du résultat global.

(en millions d'euros)	Exercice clos le 31 décembre	
	2022	2021
(Gains) / Pertes actuariels liées à l'expérience	5,9	(12,5)
(Gains) / Pertes actuariels liées aux changements d'hypothèses	(0,5)	(2,0)
(Gains) / Pertes actuariels sur l'année	5,4	(14,5)

Pour l'exercice clos au 31 décembre 2022, les actifs de couverture des avantages sociaux des salariés existaient au Royaume-Uni et en Inde et peuvent être classés par nature comme suit :

(en millions d'euros)	Exercice clos le 31 décembre	
	2022	2021
Capitaux propres	20,3	43,8
Obligations	28,0	37,6
Immobilier	1,7	6,2
Autres	8,2	9,0
Total	58,1	96,6

Dans le cadre des régimes à prestations définies, le Groupe supporte différents engagements au titre des retraites et des prestations assimilées en France et à l'étranger.

France

La provision pour engagements envers le personnel s'élève à 22,2 millions d'euros.

La réglementation française oblige les sociétés à verser une indemnité de fin de carrière à leurs collaborateurs. Le calcul de l'engagement repose sur le nombre d'années de présence du salarié dans la société et son salaire estimé de fin de carrière.

Des actuaires indépendants procèdent à une évaluation actuarielle annuelle du plan à prestations définies. Les hypothèses actuarielles retenues pour l'évaluation des engagements au titre de ce plan à prestations définies sont les suivantes :

	Exercice clos le 31 décembre	
	2022	2021
Taux d'actualisation	3,70%	0,90%
Taux d'augmentation des salaires	1,0% à 4% (en fonction de l'âge)	1,5% à 4% (en fonction de l'âge)
Age de départ à la retraite	65 (cadres) 62 (non-cadres)	65 (cadres) 62 (non-cadres)
Taux de rotation	0% à 12,81% (en fonction de l'âge)	0% à 12,81% (en fonction de l'âge)

Suède

La provision pour engagements envers le personnel s'élève à 4,5 millions d'euros.

Les salariés bénéficient d'un régime de retraite à prestations définies selon la durée des services et des salaires de chaque employé. Une évaluation actuarielle des engagements est effectuée chaque année par des actuaires indépendants.

Les hypothèses retenues pour l'évaluation des engagements au titre du plan suédois sont les suivantes :

	Exercice clos le 31 décembre	
	2022	2021
Taux d'actualisation	4,00%	1,85%
Taux d'inflation	2,10%	2,05%
Taux d'augmentation des salaires	0,00%	0,00%
Taux de rotation	0,00%	0,00%

Royaume-Uni

La provision pour engagements envers le personnel représente un actif de 6,4 millions d'euros.

En cas de cessation du régime de retraite, tout excédent sera remboursé à la société. Ainsi, conformément à l'IFRIC 14, il existe un bénéfice économique futur disponible sous forme d'un droit inconditionnel à un remboursement.

Des actuaires indépendants procèdent à une évaluation actuarielle annuelle du plan à prestations définies. Les hypothèses actuarielles retenues pour l'évaluation des engagements au titre de ce plan à prestations définies sont les suivantes :

	Exercice clos le 31 décembre	
	2022	2021
Taux d'actualisation	4,75%	1,65%
Taux d'inflation	pré-2030 / 2,50% et post-2030 / 3,40%	pré-2030 / 2,55% et post-2030 / 3,45%
Taux de rendement prévu des actifs du régime	4,75%	1,65%

5.8. AUTRES CRÉANCES

(en millions d'euros)	Exercice clos le 31 décembre	
	2022	2021
Créances fiscales	26,7	24,5
Créances sur personnel et organismes sociaux	1,3	1,8
Instruments financiers	44,3	7,8
Charges constatées d'avance	30,2	28,4
Créances fiscales hors impôt sur les sociétés	51,8	45,8
Avances et acomptes versés	23,7	15,8
Crédit d'impôt compétitivité emploi - Crédit impôt recherche	12,7	2,9
Autres	7,7	24,2
Valeur nette autres créances et comptes de régularisation	171,7	126,8

La variation des autres créances s'analyse de la manière suivante :

(en millions d'euros)	Exercice clos le 31 décembre	
	2022	2021
Ouverture au 1er janvier	126,8	130,5
Changement de périmètre de consolidation	0,1	1,9
Changement de montant brut	11,2	0,3
Dotations aux provisions de l'exercice	(1,3)	(0,4)
Reprise sur provisions de l'exercice	0,2	0,4
Changement d'instruments financiers	39,9	3,5
Reclassement	(2,7)	(11,5)
Conversion	(2,5)	2,1
Montant net des Autres créances et comptes de régularisation au 31 décembre	171,7	126,8

5.9. DETTES FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES

Les dettes fournisseurs et autres passifs courants se détaillent comme suit :

(en millions d'euros)	Exercice clos le 31 décembre	
	2022	2021
Fournisseurs	368,7	295,4
Dettes sociales	197,6	180,5
Dettes sur acquisitions d'immobilisation	23,9	31,2
Avances et acomptes reçus sur commande	24,8	24,3
Fournisseurs et comptes rattachés	615,1	531,4

5.10. DETTES FISCALES ET AUTRES DETTES COURANTES

Les autres comptes rattachés se décomposent comme suit :

(en millions d'euros)	Exercice clos le 31 décembre	
	2022	2021
Dettes fiscales	28,0	13,5
Produits constatés d'avance	42,7	55,1
Passifs sur contrats (1)	63,3	50,3
Instruments de couverture	1,9	4,4
Tax payables (excluding CIT)	43,8	36,1
Autres dettes	23,2	32,8
Autres dettes courantes et Passifs sur contrats	174,9	178,7

(1) *Détail en note 5.18*

5.11. PROVISIONS COURANTES ET NON COURANTES

Principes de base

Le Groupe comptabilise une provision pour faire face aux obligations clairement identifiées comme dette probable, mais dont l'échéance ou le montant est incertain. Une provision est ainsi enregistrée dès lors que :

- il existe une obligation légale, contractuelle ou implicite à la date de clôture ;
- le montant peut être évalué avec une fiabilité suffisante ;
- il est probable que le règlement se traduise par une sortie de ressources sans contrepartie.

Les provisions couvrent notamment :

- les litiges commerciaux, sociaux, fiscaux ou autres ;
- les garanties données aux clients ;
- les pertes sur contrats déficitaires ;
- les coûts de restructuration.

Une provision est classée en « passif courant » dans les cas suivants :

- le passif sera réglé dans le cadre du cycle d'exploitation normal de l'entreprise ;
- le risque ou la charge doit être réglé dans l'année suivant la date de clôture de l'exercice.

Garantie selon IFRS15

Si une garantie ne fournit pas de service additionnel à un client, ce n'est pas une obligation de performance distincte. La garantie obligatoire fournissant au client l'assurance que le produit est conforme aux spécifications définies est comptabilisée selon la norme IAS 37 relative aux provisions.

Jugements et estimations

Le Groupe est impliqué dans certains litiges généralement liés à ses activités courantes. La Direction du Groupe, après consultation de ses avocats et conseils juridiques, détermine le montant des provisions qui doit être constitué en fonction de son estimation des risques de pertes futures existants à chaque fin d'exercice. Les hypothèses sur lesquelles se fondent les principales estimations et le jugement relatifs aux provisions pour risques et charges sont :

- les indemnités de fin de contrat : taux d'actualisation, taux de succès des plans ;
- les restructurations : nombre d'employés concernés, coût probable par employé ;
- les démantèlements et remises en état de sites : horizon du démantèlement, taux d'actualisation, coût attendu ;
- les litiges (par ex. pénalités contractuelles, litiges prud'homaux, violations de propriété intellectuelle d'autrui, risques fiscaux) : hypothèses sous-jacentes à l'appréciation de la position juridique et à la valorisation des risques en fonction de la probabilité d'apparition.

La variation des provisions sur 2022 est analysée ci-dessous :

(en millions d'euros)	Clôture au 31 décembre 2021	Dotations	Reprises utilisées	Reprises non utilisées	Ecart de conversion	Reclassements et ajustements de PPA	Clôture au 31 décembre 2022	dont non courantes	dont courantes
Provisions pour litiges	71,6	35,7	(19,4)	(38,9)	0,2	0,5	49,7	16,8	32,9
Provisions pour garanties	12,1	4,4	(2,7)	(1,8)	0,0		12,1	12,1	
Provisions pour pertes sur contrats	6,8	2,2	(3,4)	(0,4)	0,1		5,4		5,4
Autres provisions pour risques	40,4	8,4	(2,2)	(4,8)	0,1	3,7	45,6	8,4	37,2
Total provisions pour risques	130,9	50,7	(27,6)	(45,9)	0,4	4,2	112,8	37,3	75,4
Provisions pour restructurations	3,2	4,1	(2,1)	(1,4)	0,1	(0,3)	3,5		3,5
Autres provisions pour charges	12,4	1,9	(0,4)	(6,1)	0,1	0,8	8,7	3,2	5,4
Total provisions pour charges	15,6	6,0	(2,5)	(7,6)	0,1	0,4	12,1	3,2	8,9
Total provisions	146,5	56,8	(30,1)	(53,4)	0,5	4,6	124,9	40,6	84,3

La ligne « Provision » du tableau des flux de trésorerie inclut des dotations aux provisions, des reprises de provisions utilisées et non utilisées (provisions fiscales exceptées) pour un montant de 29,3 millions d'euros.

- Les « **Provisions pour litiges** » couvrent principalement des litiges avec les clients et les fournisseurs (34,7 millions d'euros) et des litiges sociaux (9,7 millions d'euros). Les reprises de provisions non utilisées de (38,9) millions d'euros sont liées au règlement d'un litige sans sortie de ressources représentatives d'avantages économiques.
- Les « **Provisions pour garanties** » correspondent à des garanties obligatoires fournissant au client l'assurance que le produit est conforme aux spécifications définies et couvrent les risques liés à des contrats long-terme (principalement dans le segment d'activité division Government Solutions).
- Les « **Provisions pour pertes sur contrats** » (les coûts obligatoires de réalisation de l'obligation excèdent le bénéfice économique) sont principalement relatives à des contrats de modernisation des permis de conduire en Amérique du Nord et certains programmes du segment d'activité Government Solutions.
- Les « **Provisions pour restructurations** » sont principalement liées à la transition vers l'intégration et l'optimisation du Groupe.
- Les « **Autres provisions pour risques** » couvrent principalement les risques divers liés aux programmes et aux problématiques de qualité.

La variation des provisions sur l'exercice 2021 s'analyse de la manière suivante :

(en millions d'euros)	Clôture au 31 décembre 2020	Dotations	Reprises utilisées	Reprises non utilisées	Ecart de conversion	Reclassements et ajustements de PPA	Clôture au 31 décembre 2021	dont non courantes	dont courantes
Provisions pour litiges	59,3	24,9	(8,4)	(4,7)	0,6	(0,1)	71,6	3,2	68,4
Provisions pour garanties	11,6	7,5	(3,4)	(3,6)	0,1	(0,0)	12,1	12,1	
Provisions pour pertes sur contrats	3,0	5,1	(1,3)	(0,0)	0,2	0,0	6,8		6,8
Autres provisions pour risques	39,5	8,2	(3,9)	(4,2)	(0,1)	0,8	40,4	4,5	35,8
Total provisions pour risques	113,3	45,6	(17,0)	(12,5)	0,8	0,7	130,9	19,9	111,0
Provisions pour restructurations	4,8	1,3	(2,6)	(0,4)	0,1		3,2	0,0	3,2
Autres provisions pour charges	7,6	8,6	(2,1)	(2,5)	0,1	0,7	12,4	2,6	9,8
Total provisions pour charges	12,4	9,9	(4,7)	(2,9)	0,2	0,7	15,6	2,6	13,0
Total provisions	125,7	55,5	(21,7)	(15,4)	1,0	1,4	146,5	22,5	124,0

La ligne « Provision » du tableau des flux de trésorerie inclut des dotations aux provisions, des reprises de provisions utilisées et non utilisées (provisions fiscales exceptées) pour un montant de 16,7 millions d'euros.

- Les « **Provisions pour litiges** » couvrent principalement des litiges avec les clients et les fournisseurs (59,6 millions d'euros) et des litiges sociaux (9 millions d'euros).
- Les « **Provisions pour garanties** » correspondent à des garanties obligatoires fournissant au client l'assurance que le produit est conforme aux spécifications définies et couvrent les risques liés à des contrats long-terme (principalement dans segment d'activité Government Solutions).
- Les « **Provisions pour pertes sur contrats** » (les coûts obligatoires de réalisation de l'obligation excèdent le bénéfice économique) sont principalement relatives à des contrats de modernisation des permis de conduire en Amérique du Nord et certains programmes du segment d'activité Government Solutions.
- Les « **Provisions pour restructurations** » sont principalement liées à la transition vers l'intégration et l'optimisation du Groupe.
- Les « **Autres provisions pour risques** » couvrent principalement les risques divers liés aux programmes et aux problématiques de qualité.

5.12. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

5.12.1. ÉCARTS D'ACQUISITION

Lors de la prise de contrôle d'une entreprise, les actifs et passifs identifiables de l'entreprise acquise sont évalués à leur juste valeur à la date de prise de contrôle. La différence entre le prix d'acquisition payé et la juste valeur des actifs et passifs identifiables de l'entreprise acquise est inscrite en écart d'acquisition (Note 3.2).

Tout complément de prix payable de façon conditionnelle au vendeur est initialement reconnu à la juste valeur à la date d'acquisition et est ainsi pris en compte dans la détermination du prix d'acquisition et de l'écart d'acquisition. Si le complément éventuel de prix est payable en trésorerie, il est classé en dette et toute variation ultérieure de juste valeur est comptabilisée au compte de résultat jusqu'au dénouement. Si le complément éventuel de prix est classé comme un instrument de fonds propres, il ne fait l'objet d'aucune réévaluation ultérieure.

À la clôture du premier exercice suivant la prise de contrôle, un regroupement d'entreprises est comptabilisé sur des bases provisoires. L'évaluation du prix d'acquisition ainsi que celle des actifs et passifs identifiables acquis sont susceptibles d'être révisées dans un délai maximum de 12 mois à compter de la date de prise de contrôle.

Les écarts d'acquisition ne sont pas amortis mais sont soumis à des tests de perte de valeur au moins une fois par an (Notes 5.15).

L'évolution de la valeur nette des écarts d'acquisition du Groupe se présente comme suit :

(en millions d'euros)	Exercice clos le 31 décembre	
	2022	2021
Valeur nette au 1er janvier	1 985,8	1 936,0
Cession d'Electronic Signature & Digital Vault		(12,7)
Autres cessions et variations		(8,0)
Variation de change et autres	56,1	70,5
Valeur nette au 31 décembre	2 041,9	1 985,8

5.12.2. AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les autres immobilisations incorporelles comprennent des projets de développement capitalisés, des marques acquises, des technologies ou relations clientèles acquises, ainsi que des licences et logiciels.

Projets de développement capitalisés

Les coûts des projets de développement de produits sont capitalisés à partir de la date à laquelle tous les critères de la norme IAS 38 sont remplis :

- les ressources appropriées ont été allouées au projet ;
- la faisabilité technique est démontrée ;
- le projet est individualisé et le système de suivi des coûts permet de mesurer de manière fiable les dépenses relatives à ces projets ;
- il existe un marché pour ce produit, et la probabilité de rentabilité économique future du produit est jugée suffisamment avérée.

Les coûts capitalisés sont amortis selon le mode linéaire sur la durée de vie estimée des produits, généralement comprise entre deux et sept ans. L'amortissement commence dès que le développement est disponible pour l'activité commerciale concernée. Les coûts capitalisés font l'objet de tests de perte de valeur dès qu'il y a un indice de perte de valeur.

Les frais de recherche et les coûts de développement non-capitalisés sont comptabilisés en charges durant la période au cours de laquelle ils sont engagés (Note 5.6).

Les projets de développement capitalisés sont sous la responsabilité de chacun des deux segments d'activité du Groupe (Note 4.2). Chaque projet est soumis au test des critères de la norme IAS 38 (mentionnés ci-dessus) avant son démarrage et sa première comptabilisation en tant qu'actif incorporel. Des tests qui remplissent les conditions nécessaires sont menés régulièrement pour chacun des projets. Les coûts de développement sont alloués aux projets sur la base d'un enregistrement détaillé des temps de développement dans les centres de recherche du Groupe et sur la base d'une comptabilité analytique qui fait le lien entre les temps de développement consacrés à un projet et leur valorisation.

Autres

Les autres immobilisations incorporelles comprennent principalement les actifs identifiés dans le cadre de regroupements d'entreprises et enregistrés initialement dans l'état de la situation financière consolidée à leur juste valeur à la date d'acquisition. Ils incluent également des immobilisations incorporelles acquises, telles que les licences et logiciels, initialement reconnues à leur coût d'investissement. Toutes les immobilisations incorporelles sont ensuite évaluées à leur coût amorti.

Les autres immobilisations incorporelles sont amorties selon le mode d'amortissement linéaire sur les durées de vie estimées suivantes :

Types d'immobilisation	Période (en années)
Marques déposées	5
Technologies	6 - 9
Relations clients	3 - 10
Licences	Terme du contrat
Logiciels	1 - 5

Jugements et estimations

Les hypothèses utilisées par le Groupe sont les suivantes :

- La détermination de la durée d'utilité des actifs en fonction de l'appréciation de l'évolution des environnements technologiques, réglementaires ou économiques et de l'intensité de leur utilisation ;
- La probabilité de faisabilité technique et de succès commercial des projets de développement.

Les autres immobilisations incorporelles se décomposent comme suit :

(en millions d'euros)	Exercice clos le 31 décembre					
	2022			2021		
	Valeur brute	Amort. & prov.	Valeur nette	Valeur brute	Amort. & prov.	Valeur nette
Projets de développement capitalisés	513,0	(401,7)	111,3	469,4	(310,9)	158,6
Logiciels développés en interne	194,9	(121,3)	73,7	43,6	(26,2)	17,4
Marque	14,8	(14,8)		14,8	(13,6)	1,2
Relations clients	510,6	(323,1)	187,5	495,3	(282,1)	213,1
Technologies	275,6	(256,2)	19,4	275,5	(239,1)	36,4
Concessions et brevets	108,4	(84,9)	23,5	106,6	(75,1)	31,4
Autres	37,9	(24,0)	13,9	154,7	(94,1)	60,6
Concessions (BOT)	39,9	(20,2)	19,6	38,7	(13,9)	24,7
Total autres actifs incorporels	1 695,1	(1 246,2)	448,9	1 598,5	(1 055,0)	543,5

Dans le compte de résultat consolidé, les charges relatives aux amortissements des immobilisations incorporelles sont présentées de la façon suivante :

(en millions d'euros)	Exercice clos le 31 décembre	
	2022	2021
Coûts des ventes	(37,6)	(33,2)
Frais commerciaux et de publicité	(0,1)	(0,2)
Frais de recherche & développement	(85,6)	(83,8)
Coûts administratifs et généraux	(7,7)	(7,8)
Dotations aux amortissements des immobilisations incorporelles	(131,0)	(125,0)
Amortissement des actifs incorporels liés aux acquisitions	(53,6)	(76,7)
Amortissement non-récurrents	(0,0)	(1,8)
Total des dotations aux amortissements et aux dépréciations	(184,6)	(203,4)

5.13. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles comprennent les terrains, constructions et agencements utilisés pour l'exploitation des activités de production, de personnalisation et de distribution du Groupe. Elles incluent également le matériel nécessaire à cette exploitation, notamment les machines de fabrication ainsi que le matériel informatique, de transport et de bureau.

Les immobilisations corporelles sont enregistrées au coût historique, déduction faite des amortissements cumulés et, le cas échéant, des pertes de valeur.

Les immobilisations sont amorties selon le mode linéaire sur la durée d'utilité estimée qui s'inscrit dans les fourchettes suivantes :

Types d'immobilisation	Durée (ans)
Constructions	20 - 30
Matériels et outillages	1 - 13
Agencements et installations	2 - 10
Matériel de transport	3 - 5
Matériel informatique, mobilier et matériel de bureau	2 - 10

Si certains composants d'une immobilisation ont des durées d'utilité différentes, chaque composant est comptabilisé séparément et fait l'objet d'un plan d'amortissement propre.

La base amortissable est égale au coût historique déduction faite, le cas échéant, d'une estimation de la valeur résiduelle en fin de vie, si celle-ci est significative et mesurable de façon fiable. À chaque clôture, les durées de vie résiduelles et les valeurs résiduelles sont revues et ré-estimées si nécessaires.

Les immobilisations corporelles se décomposent comme suit :

(en millions d'euros)	2022			2021		
	Valeur brute	Dépréciation	Valeur nette	Valeur brute	Dépréciation	Valeur nette
Terrains	1,6	(0,2)	1,4	2,7	(0,2)	2,4
Constructions	291,4	(147,9)	143,5	265,8	(135,1)	130,7
Installations tech., matériel et outillage	476,4	(358,1)	118,3	509,7	(384,0)	125,7
Autres actifs corporels	95,4	(66,9)	28,5	107,0	(74,3)	32,7
Immobilisations corporelles en cours	36,4	(0,1)	36,4	23,5	(0,3)	23,2
Avances et acomptes	1,6		1,6	1,5		1,5
Concessions (BOT)	59,7	(51,5)	8,2	56,4	(47,9)	8,5
Total actifs corporels	962,5	(624,7)	337,8	966,5	(641,9)	324,6

Dans le compte de résultat consolidé, les charges relatives aux dépréciations des immobilisations corporelles sont présentées de la façon suivante :

(en millions d'euros)	Exercice clos le 31 décembre	
	2022	2021
Coûts des ventes	(65,6)	(70,4)
Frais commerciaux et de publicité	(1,5)	(1,6)
Frais de recherche & développement	(3,2)	(3,5)
Coûts administratifs et généraux	(20,8)	(27,2)
Dotations aux dépréciations des immobilisations corporelles	(91,2)	(102,7)
Dotations aux dépréciations non récurrentes	(1,8)	(2,3)
Total dépréciations	(93,1)	(105,1)

5.14. VARIATION DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES

En 2022, La variation des immobilisations corporelles et incorporelles s'analyse de la manière suivante :

(en millions d'euros)	Ouverture 2022	Augmentations	Cessions et diminution des droits d'utilisation	Dépréciation	Reclassification	Ecart de conversion et ajustements	Clôture 2022
Projets de développement capitalisés*	158,6	37,3	(0,3)	(87,0)	(0,7)	3,4	111,3
Logiciels développés en interne*	17,4	6,0	(0,2)	(21,9)	73,1	(0,7)	73,7
Autres actifs incorporels	367,5	29,9	(1,0)	(75,6)	(70,8)	13,9	264,0
Actifs incorporels	543,5	73,2	(1,5)	(184,5)	1,6	16,5	448,9
Droits d'utilisation des actifs	124,4	45,6	(1,2)	(37,6)	0,8	0,4	132,4
Autres actifs corporels	200,2	66,6	(7,3)	(55,5)	(1,3)	2,8	205,4
Actifs corporels	324,6	112,2	(8,5)	(93,1)	(0,5)	3,2	337,8
Total	868,1	185,4	(10,0)	(277,6)	1,1	19,7	786,7
moins nouveaux contrats (droits d'utilisation des actifs)		(45,6)					
Flux de trésorerie lié aux "Acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles"		96,5	plus les dettes sur acquisitions des autres actifs corporels 7,7 = 104,2				
*Flux de trésorerie lié au "Développements capitalisés sur R&D et aux coûts de développement des Logiciels"		43,3					

En 2021, La variation des immobilisations corporelles et incorporelles s'analyse de la manière suivante :

(en millions d'euros)	Ouverture 2021	Augmentations	Cessions et diminution des droits d'utilisation	Dépréciation	Reclassification	Ecart de conversion et ajustements	Clôture 2021
Projets de développement capitalisés*	187,6	57,9		(87,1)	(4,9)	5,1	158,6
Logiciels développés en interne*	13,5	0,8		(6,0)	9,1	(0,0)	17,4
Autres actifs incorporels	417,8	41,3	0,1	(110,3)	(1,3)	20,0	367,5
Actifs incorporels	618,9	100,0	0,1	(203,4)	2,9	25,1	543,5
Droits d'utilisation des actifs	134,7	31,2	(8,4)	(38,0)	0,9	4,0	124,4
Autres actifs corporels	199,7	68,8	(2,7)	(67,1)	(5,7)	7,1	200,2
Actifs corporels	334,5	100,0	(11,1)	(105,1)	(4,8)	11,1	324,6
Total	953,4	200,0	(11,1)	(308,5)	(1,9)	36,2	868,1
moins nouveaux contrats (droits d'utilisation des actifs)		(31,2)					
Flux de trésorerie lié aux "Acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles"		110,1					110,1 moins les dettes sur acquisitions des autres actifs corporels 15,4 = 94,7
*Flux de trésorerie lié au "Développements capitalisés sur R&D et aux coûts de développement des Logiciels"		58,7					

5.15. TESTS DE PERTE DE VALEUR

Principes de base

Une perte de valeur est constatée en charges sur la période dès lors que la valeur recouvrable d'une immobilisation est inférieure à sa valeur nette comptable. Cette perte de valeur est enregistrée pour un montant égal à la différence entre ces deux valeurs. Les tests de perte de valeur sont réalisés dès qu'un indice de perte de valeur apparaît et au moins une fois par an.

Une dépréciation constatée sur des actifs immobilisés incorporels et corporels à durée de vie définie est réversible à hauteur du coût historique amorti. Une dépréciation sur des actifs incorporels ayant une durée de vie indéfinie est irréversible.

Méthodes de calcul de la valeur recouvrable

La valeur recouvrable d'une immobilisation correspond au montant le plus élevé entre sa valeur vénale et sa valeur d'utilité :

- La juste valeur de marché correspond au prix de cession, net de frais, qui pourrait être obtenu dans le cadre d'une transaction réalisée à des conditions normales de marché ;
- La valeur d'utilité est déterminée sur la base d'une actualisation des flux de trésorerie attendus en supposant que ces immobilisations ou groupe d'immobilisations génèreront des entrées de trésorerie pour le Groupe. Ainsi, en calculant la valeur actualisée nette des flux de trésorerie future, certaines hypothèses doivent être prises en ce qui concerne le résultat d'exploitation, le calendrier des flux de trésorerie, les taux de croissance à long terme et le taux d'actualisation.

Les flux de trésorerie prévisionnels actualisés pour chaque UGT proviennent d'un business plan, basé sur un processus budgétaire détaillé et un plan stratégique pluriannuel du Groupe pour les trois premières années, et une extrapolation pour les quatrième et cinquième années suivantes.

Le business plan et le plan stratégique sont élaborés par les directions générales des directions métiers et activités concernées. Les projections de flux de trésorerie étaient basées sur la marge opérationnelle réelle ajustée des éléments hors trésorerie (principalement les dépréciations et les amortissements) et les performances futures attendues, qui à leur tour sont basées sur (i) les performances historiques, (ii) les estimations et les hypothèses de croissance des revenus de la direction, ainsi que sur (iii) l'évolution des marges opérationnelles. Ces hypothèses sont fondées sur des sources externes lorsqu'elles sont disponibles, sur l'expérience passée et sur les initiatives en cours.

La valeur d'utilité inclut une valeur terminale correspondant à la capitalisation à l'infini des flux de trésorerie issus d'une période normative de l'UGT concernée qui représente en général la cinquième année du business plan (voir ci-dessus).

La valeur de marché de l'actif est déterminée par référence à des transactions similaires récentes.

Jugements et estimations

Pour les écarts d'acquisition et les autres actifs immobilisés incorporels ou corporels, le test de valeur recouvrable est effectué par segment d'activité, un segment d'activité correspondant à une équipe de direction dédiée, et à une unité génératrice de trésorerie (« UGT ») selon la définition retenue au niveau

du Groupe. Une UGT correspond au niveau auquel la direction mesure la rentabilité des capitaux investis, en incluant les écarts d'acquisition, pour des besoins de gestion interne.

Des hypothèses de taux de croissance à long-terme sont également retenues pour extrapoler les flux de trésorerie au-delà des périodes couvertes par les prévisions de la Direction (voir ci-dessus). Le taux de croissance à long-terme prend en compte, en principe mais non exclusivement, la tendance à long-terme de l'inflation.

Des hypothèses sont aussi établies sur le taux d'actualisation qui sert au calcul de la valeur actuelle des flux de trésorerie futurs prévisionnels. Le taux d'actualisation des flux de trésorerie prévisionnels intègre le taux de rendement attendu par un investisseur dans le domaine d'activité concerné et la prime de risque propre à cette activité.

Allocation des actifs/passifs aux Unités Génératrices de Trésorerie (« UGT ») et leur valorisation

Principes de base

Les actifs du Groupe sont testés au moins une fois par an pour identifier, le cas échéant, toute perte de valeur. Le test des actifs est effectué au 31 décembre.

Les deux groupes d'UGT correspondent aux segments opérationnels d'IDEMIA :

Secure Enterprise Transactions		Government Solutions	
Financial Institutions	Connectivity Services	Public & Security Identity	Noram Identity& Security

Jugements et estimations

Les principales estimations et jugements concernant l'allocation des actifs et passifs aux UGT et leur évaluation reposent sur les hypothèses suivantes :

- les principales hypothèses retenues pour la construction des valeurs recouvrables dans le calcul de la valeur d'utilité (taux d'actualisation, taux de croissance à l'infini, flux de trésorerie attendus) ;
- l'appréciation du contexte économique et financier utilisé pour la détermination du taux d'actualisation et du taux de croissance à l'infini.

L'affectation des écarts d'acquisition a été déterminée sur la base de la juste valeur et en prenant en compte l'organisation du Groupe et les deux groupes d'UGT : Secure Enterprise Transactions et Government Solutions.

L'écart d'acquisition résiduel est basé sur la définition du groupe d'UGT et sur la différence entre la VE (Valeur d'Entreprise) de chaque groupe d'UGT et le niveau des actifs de chaque groupe d'UGT. L'écart d'acquisition a été alloué pour l'essentiel au groupe d'UGT Government Solutions, en ligne avec l'approche retenue lors de l'acquisition des entités ex-Morpho en 2017.

(en millions d'euros)	Exercice clos le 31 décembre	
	2022	2021
Secure Enterprise Transactions	680,2	680,2
Government Solutions	1 361,7	1 305,6
Goodwill	2 041,9	1 985,8

Les hypothèses retenues pour déterminer la valeur recouvrable par groupe d'UGT en 2022 sont les suivantes :

Critères	Exercice clos le 31 décembre 2022	
	Secure Enterprise Transactions	Government Solutions
Base retenue pour la valeur recouvrable	Valeur d'usage	
Source	Plan à 5 ans / Flux de trésorerie actualisés	
Taux de croissance à l'infini	1,2%	2,0%
Taux d'actualisation après impôt	9,2%	10,5%
Charge fiscale normative	23,6%	20,1%

Les hypothèses retenues pour déterminer la valeur recouvrable par groupe d'UGT en 2021 sont les suivantes :

Criteria	Exercice clos le 31 décembre 2021	
	Secure Enterprise Transactions	Government Solutions
Base retenue pour la valeur recouvrable	Valeur d'usage	
Source	Plan à 5 ans / Flux de trésorerie actualisés	
Taux de croissance à l'infini	1,5%	2,0%
Taux d'actualisation après impôt	8,1%	8,7%
Charge fiscale normative	24,8%	24,0%

Conclusions

Tests de perte de valeur en 2022

La conclusion des tests de perte de valeur effectués au 31 décembre 2022 a conduit à la non dépréciation des actifs du groupe.

Au 31 décembre 2022, les taux de recouvrement de la valeur comptable des actifs s'établissent de la façon suivante :

en %	Taux réduit après impôt		Taux de croissance à l'infini		Flux de trésorerie
	Taux appliqué	Taux réduit tel que le montant recouvrable est égal à la valeur comptable	Taux appliqué	Perpetuity growth rate which makes recoverable amount equal carrying amount	Diminution du flux de trésorerie tel que le montant recouvrable est égal à la valeur comptable
Secure Enterprise Transactions	9,2%	30,1%	1,2%	-318,0%	-75,0%
Government Solutions	10,5%	11,3%	2,0%	0,7%	-10,0%

5.16. CONTRATS DE LOCATION

Définition des contrats de location

Au début d'un contrat, le Groupe évalue si un contrat est, ou contient, un contrat de location. Un contrat est ou contient un contrat de location si le contrat confère le droit de contrôler l'utilisation d'un actif déterminé pendant une période donnée en échange d'une contrepartie. Afin de déterminer si un contrat confère le droit de contrôler l'utilisation d'un actif identifié, le Groupe évalue si :

- Le contrat implique l'utilisation d'un actif identifié.
- Le Groupe a le droit d'obtenir la quasi-totalité des avantages économiques de l'utilisation de l'actif tout au long de la période d'utilisation et le Groupe a le droit de choisir l'utilisation de l'actif. Le Groupe a ce droit lorsqu'il dispose des droits de décision permettant de changer pourquoi et comment l'actif est utilisé.

Comptabilisation des contrats de location par le locataire

Lors de la mise en place ou de la réévaluation d'un contrat dont un composant est un contrat de location, le Groupe alloue la contrepartie du contrat à chaque composant de contrat de location sur la base de leurs prix unitaires respectifs.

Le Groupe reconnaît un actif au titre du droit d'utilisation et une dette de location à la date de début du contrat de location. L'actif du droit d'utilisation est mesuré au coût de revient.

L'actif du droit d'utilisation est ensuite amorti de façon linéaire à partir de la date à laquelle le contrat débute. Le passif du bail est évalué au coût amorti selon la méthode de l'intérêt effectif.

Au bilan, le Groupe présente les actifs au titre de droits d'utilisation en « actifs corporels » et les dettes liées aux contrats de location en « dettes financières ».

Echéances des contrats de location

La plupart des contrats de location ont des échéances fixes. Pour ces contrats, l'échéance estimée du contrat de location correspond à la date de fin du contrat en cours. Pour les autres contrats de location, une analyse a été effectuée pour estimer l'échéance du bail. Les principaux arguments pour décider de la date à prendre en considération sont (i) la nature spécialisée de l'actif (ii) la localisation (iii) l'ancienneté des investissements effectués.

Taux d'actualisation

Le Groupe a déterminé le taux d'actualisation applicable à chaque contrat de location sur la base d'un taux d'emprunt progressif pour chaque localisation. Par conséquent, le calcul du taux d'actualisation nécessite des estimations, en particulier en ce qui concerne le spread de crédit ajouté au taux sans risque.

Contrats de location court-terme

Le Groupe a choisi de ne pas comptabiliser les actifs et les passifs liés au droit d'utilisation pour les contrats de location de moins de 12 mois et les contrats de location de faible valeur (moins de 5 mille dollars). Le Groupe reconnaît les paiements de location associés à ces contrats de location comme une dépense linéaire sur la durée du bail.

Ventilation des actifs corporels

Le Groupe loue la plupart des bâtiments. En général, les modalités du contrat de location incluent l'option de prolonger l'accord au-delà de la date d'expiration initiale. La durée, les types d'indexation, le renouvellement et d'autres modalités diffèrent dans chaque contrat selon le type d'accord, les conditions du marché sans contrats conditionnels.

(en millions d'euros)	Exercice clos le 31 décembre					
	2022			2021		
	Valeur brute	Dépréciation	Valeur nette	Valeur brute	Dépréciation	Valeur nette
Constructions	207,9	(89,9)	118,1	194,4	(85,9)	108,5
Installations tech., matériel et outillage	20,3	(12,1)	8,2	20,5	(10,9)	9,6
Autres immobilisations corporelles	11,8	(5,7)	6,1	12,5	(6,0)	6,4
Total Droit d'usage des actifs	240,1	(107,7)	132,4	227,3	(102,8)	124,4

(en millions d'euros)	Exercice clos le 31 décembre	
	2022	2021
Actifs corporels loués	132,4	124,4
Actifs corporels détenus en propre	205,4	200,2
Total actifs	337,8	324,6

Dettes des contrats de location

À la fin de 2022, la dette liée aux contrats de location s'élevait à :

(en millions d'euros)	Exercice clos le 31 décembre	
	2022	2021
Dettes courantes relatives aux contrats de location	38,4	34,6
Dettes non-courantes relatives aux contrats de location	116,2	108,8
Total passifs	154,6	143,4

L'échéance de la dette relative aux contrats de location est décrite dans la note 6.5.2.

Montants comptabilisés au compte de résultat

(en millions d'euros)	Exercice clos le 31 décembre	
	2022	2021
Intérêts sur les dettes de location	(9,9)	(9,3)
Charges liées aux baux IFRS 16	(47,4)	(47,2)
Frais liés aux autres dépenses de location	(15,0)	(16,6)
Total	(72,3)	(73,1)

5.17. CHARGES ET PRODUITS NON-RÉCURRENTS

Le résultat opérationnel courant, tel que présenté dans le compte de résultat consolidé, ne comprend pas les produits et charges non-récurrents. Les charges et produits sont jugés non-récurrents, de par leur nature et lorsqu'ils ne permettent pas de donner une image fidèle de la performance réelle de l'entreprise.

Le Groupe présente ces charges et produits selon les quatre catégories suivantes :

Transformation

Les « projets de transformation » comprennent les coûts de plan général de transformation du Groupe. Ce plan s'articule autour de différents projets de transformation, il concerne notamment la réorganisation et le management de transition à la suite de l'acquisition, l'introduction de coûts standard dans le processus de production, la mise en place d'un nouveau processus de reporting financier, la refonte du credit management, ainsi que le refinancement du Groupe.

Restructuration

Les frais de restructuration jugés non-récurrents concernent les coûts de restructuration approuvés par la direction du Groupe. Ce sont des projets qui visent à changer fondamentalement la façon dont l'activité du Groupe est menée. Leur définition suit celle des provisions pour restructurations de la norme IAS 37.

Coûts d'acquisition et projets de cession

Les frais de fusions-acquisitions concernent notamment les coûts de transaction liés aux regroupements d'entreprises et les coûts de réorganisation et/ou d'intégration des entreprises acquises dans le Groupe. Ils peuvent également concerner les restructurations juridiques du Groupe (y compris les liquidations) qui constituent des événements non-récurrents dans la vie d'une entité juridique du Groupe.

Autres coûts non récurrents

Les « autres coûts non-récurrents » concernent des postes variés de nature exceptionnelle qui ne rentrent pas dans les autres catégories et qui sont également sans relation avec la performance récurrente du Groupe.

Sur les exercices 2022 et 2021, le total des charges et produits non-récurrents se répartit par catégorie comme suit :

(en millions d'euros)	Exercice clos le 31 décembre	
	2022	2021
Projets de transformation	(10,1)	(11,9)
Coûts de restructuration	(20,4)	(31,3)
Frais d'acquisition et projets de cession	(2,1)	9,4
Autres	4,0	1,2
Total charges et produits non récurrents	(28,7)	(32,6)

5.18. ACTIFS SUR CONTRATS ET PASSIFS SUR CONTRATS

Les actifs et passifs sur contrats se décomposent comme suit :

Pour un contrat donné, un actif (passif) sur contrat représente le revenu cumulé non encore facturé, diminué des avances et acomptes reçus des clients.

(en millions d'euros)	Exercice clos le 31 décembre	
	2022	2021
Facture à établir	76,8	91,8
Avances sur contrats	(4,6)	(3,7)
Produits constatés d'avance	(5,1)	(2,5)
Actifs sur contrats	67,0	85,7
Facture à établir	(4,9)	(0,3)
Avances sur contrats	11,9	11,8
Produits constatés d'avance	56,3	38,9
Passifs sur contrat	63,3	50,3

NOTE 6 – INFORMATIONS LIÉES AU FINANCEMENT ET AUX INSTRUMENTS FINANCIERS

6.1. ACTIFS ET PASSIFS FINANCIERS PAR CATÉGORIE

Le Groupe valorise les actifs et passifs financiers conformément à la norme IFRS 9 selon les catégories suivantes :

Créances et dettes

Le Groupe considère que la valeur comptable des créances clients, des divers dépôts de garantie et de la trésorerie ainsi que la valeur comptable des dettes fournisseurs et des dépôts reçus est une approximation raisonnable de la valeur de marché, en raison du fort degré de liquidité de ces éléments.

Actifs à la juste valeur par le biais du compte de résultat

Pour les placements à très court-terme tels que les dépôts, les certificats de dépôts, les billets de trésorerie ou les titres de créances négociables, le Groupe considère que la valeur nominale des placements, complétée des intérêts courus le cas échéant, est une approximation raisonnable de la valeur de marché. La valeur de marché des OPCVM correspond à la dernière valeur liquidative.

Instruments dérivés de couverture

Afin de couvrir l'exposition aux risques de taux d'intérêt et de change d'une partie de ses flux financiers futurs, le Groupe utilise principalement des couvertures fondées sur des swaps, des options et des contrats à terme.

Pour chacune de ces couvertures, les variations de valeur affectent le compte de résultat consolidé tout au long de l'existence du produit dérivé jusqu'à sa maturité, à moins que les règles comptables de la « comptabilité de couverture » ne s'appliquent (Note 6.6).

Actifs et passifs financiers évalués au coût amorti

Lors de leur comptabilisation initiale, les prêts et créances vis-à-vis des tiers sont comptabilisés à leur juste valeur majorée des coûts de transaction. À chaque date de clôture, ces actifs sont évalués au coût amorti en appliquant la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les emprunts et autres passifs financiers sont évalués selon la méthode du coût amorti en utilisant le taux d'intérêt effectif de l'emprunt. Les frais d'émission ainsi que les primes ou décotes d'émission, sont comptabilisés en augmentation ou diminution de la valeur nominale des emprunts concernés. Ces frais, primes ou décotes d'émission sont pris en compte dans le calcul du taux d'intérêt effectif et sont donc constatés en résultat financier sur la durée de vie de l'emprunt.

Titres de placement et de participation

La valeur comptable des titres de participation non-consolidés de sociétés cotées et des titres de placement cotés correspond à leur valeur de marché en fin de période. Les titres non-cotés sont évalués en fonction des éléments disponibles (valeur de transaction, valeur actuelle des flux de trésorerie futurs,

multiples de sociétés comparables). La valeur de marché des placements cotés détenus à plus d'un an correspond à leur valeur de marché en fin de période.

Les actifs et passifs financiers par catégorie sont présentés dans les tableaux ci-dessous pour les exercices 2022 et 2021 :

(en millions d'euros)	31 décembre 2022		Prêts et créances	Actifs à la juste valeur par résultat	Instruments dérivés de couverture	Actifs et passifs financiers évalués au coût amorti	Non applicable (1)
	Valeur nette comptable	Juste valeur					
ACTIFS							
Participations dans les comptes associés et comptes joints	28,7	28,7					28,7
Actifs financiers	14,8	14,8		0,2		14,6	
Indemnités de retraite	6,7	6,7					6,7
Clients et comptes rattachés	409,7	409,7	409,7				
Autres créances et comptes de régularisation	171,7	171,7	53,9		40,1		77,6
Trésorerie et équivalents de Trésorerie	365,6	365,6		365,6			
TOTAL ACTIFS FINANCIERS	997,1	997,1	463,7	365,7	40,1	14,6	113,0
PASSIFS							
Dettes financières long terme	2 133,5	2 058,0				2 133,5	
Autres dettes	54,1	54,1	54,1				
Dettes financières court terme	68,3	68,1				68,3	
Fournisseurs et comptes rattachés	615,1	615,1	615,1				
Dettes fiscales	28,0	28,0					28,0
Autres dettes courantes	174,9	174,9	173,0		1,9		
TOTAL PASSIFS FINANCIERS	3 073,9	2 998,2	842,2	0,0	1,9	2 201,8	28,0

(1) La colonne « Non applicable » contient tous les actifs et les passifs qui ne sont pas en accord avec la définition IFRS 9

(en millions d'euros)	31 décembre 2021		Prêts et créances	Actifs à la juste valeur par résultat	Instruments dérivés de couverture	Actifs et passifs financiers évalués au coût amorti	Non applicable (1)
	Valeur nette comptable	Juste valeur					
ACTIFS							
Participations dans les comptes associés et comptes joints	9,0	9,0					9,0
Actifs financiers	16,1	16,1		3,3		12,8	
Indemnités de retraite	16,5	16,5					16,5
Clients et comptes rattachés	414,8	414,8	414,8				
Autres créances et comptes de régularisation	126,8	126,8	44,3		3,2		79,3
Trésorerie et équivalents de Trésorerie	250,2	250,2		250,2			
TOTAL ACTIFS FINANCIERS	833,5	833,5	459,1	253,5	3,2	12,8	104,8
PASSIFS							
Prêt de l'actionnaire							
Dettes financières long terme	2 090,0	2 095,5				2 090,0	
Autres dettes	40,6	40,6	40,6				
Dettes financières court terme	75,6	75,6				75,6	
Fournisseurs et comptes rattachés	531,4	531,4	531,4				
Dettes fiscales	13,5	13,5					13,5
Autres dettes courantes	178,7	178,7	174,2		4,4		
TOTAL PASSIFS FINANCIERS	2 929,8	2 935,3	746,3	0,0	4,4	2 165,6	13,5

1) La colonne Non applicable contient tous les actifs et passifs qui ne sont pas en accord avec la définition IFRS 9

6.2. RÉSULTAT FINANCIER NET

(en millions d'euros)	Exercice clos le 31 décembre	
	2022	2021
Produits financiers	7,6	0,8
Coût de l'endettement financier	(135,9)	(134,5)
Coût de l'endettement financier brut	(119,0)	(117,0)
Amortissements des coûts financiers	(10,5)	(11,2)
Autres produits (charges) financiers	(6,5)	(6,3)
Autres charges et produits financiers	(23,7)	(32,2)
Résultat de change et de couverture par instrument dérivé	(15,4)	(34,5)
Résultat des instruments de couverture	(3,8)	2,3
Dotations / Reprise nette aux dépréciations des actifs financiers	(4,5)	0,0
RESULTAT FINANCIER NET	(152,1)	(166,0)

Le coût de l'endettement financier brut correspond principalement à la dette senior (Term Loan B).

Le résultat de change provient principalement des fluctuations de l'Euro et de l'USD sur les prêts intragroupes et les créances et dettes commerciales.

6.3. ACTIFS FINANCIERS NON COURANTS

Les actifs financiers non courants incluent :

- Les investissements dans des coentreprises (« joint-venture »), c'est-à-dire des actions détenues dans des entités sur lesquelles le Groupe exerce un contrôle conjoint ;
- Les titres mis en équivalence, c'est-à-dire les titres de participation de sociétés dans lesquelles le Groupe exerce une influence notable et qui ne sont ni des filiales (Note 3.1), ni des coentreprises (sociétés en « joint-venture ») ;
- Les titres non-consolidés, c'est-à-dire les titres de sociétés non significatives dans lesquelles le Groupe exerce un contrôle exclusif ou les titres de participation au capital des sociétés pour lesquelles le Groupe n'exerce ni contrôle, ni influence notable ;
- Les prêts et les immobilisations financières diverses, à savoir les dépôts de garanties sur les baux à long-terme.

Les actifs financiers non courants se présentent comme suit à la date de clôture :

(en millions d'euros)	Exercice clos le 31 décembre	
	2022	2021
Titres non consolidés	0,2	3,3
Prêts, cautionnements et autres créances	14,6	12,8
Total actifs financiers non courants	14,8	16,1

La variation des actifs financiers non courants en 2022 se décompose de la manière suivante :

(en millions d'euros)	Total	Titres non consolidés	Prêts, dépôts et autres créances
Ouverture au 1er janvier 2022	16,1	3,3	12,8
Acquisitions	1,6	(0,0)	1,6
Cessions	(1,4)	(0,0)	(1,4)
Dépréciation	(3,0)	(3,0)	0,0
Reclassement, écarts de conversion et autres ajustements	1,5	(0,2)	1,7
Montant net au 31 décembre 2022	14,8	0,1	14,6

La variation des actifs financiers non courants en 2021 se décompose de la manière suivante :

(en millions d'euros)	Total	Titres non consolidés	Prêts, dépôts et autres créances
Ouverture au 1er janvier 2021	23,7	3,9	19,8
Changement du périmètre	(0,2)	(0,0)	(0,2)
Acquisitions	0,9	(0,4)	1,4
Cessions	(8,2)	(0,1)	(8,2)
Montant net au 31 décembre 2021	16,1	3,3	12,8

6.4. TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont constitués des liquidités immédiatement disponibles et des placements à court-terme dont l'échéance est généralement inférieure ou égale à trois mois à la date d'acquisition. Les placements à court-terme sont évalués à leur juste valeur (Note 6.1).

Pour les besoins du tableau des flux de trésorerie consolidés, la trésorerie et les équivalents de trésorerie sont présentés nets des concours bancaires courants.

Les soldes de trésorerie dont les entités du Groupe ne peuvent disposer immédiatement et librement, tels que les fonds placés sous séquestre ou soumis à des restrictions, sont enregistrés en « Autres immobilisations financières ».

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont analysés sur les deux exercices de la façon suivante :

(en millions d'euros)	Exercice clos le 31 décembre	
	2022	2021
Valeurs mobilières de placement (1)	51,4	23,0
Trésorerie	314,2	227,2
Trésorerie et équivalents de Trésorerie	365,6	250,2
Découverts bancaires (Trésorerie passive) (2)	(0,0)	(0,1)
Trésorerie selon le tableau de flux de Trésorerie	365,5	250,1

(1) Les valeurs mobilières de placement incluent également la titrisation pour 2,0 millions d'euros.

(2) Les découverts bancaires sont inclus dans les dettes à court terme.

6.5. ENDETTEMENT FINANCIER

Les dettes financières correspondent au montant de trésorerie effectivement encaissé, c'est-à-dire le nominal de l'emprunt minoré des frais d'émission encourus, ajusté des primes ou décotes sur la valeur nominale à l'émission. Les dettes financières sont valorisées au coût amorti à chaque clôture (Note 6.1).

Les frais d'émission, primes ou décotes et toute autre différence entre le produit net de l'émission et la valeur finale de remboursement sont amortis sur la durée de l'emprunt selon la méthode du taux d'intérêt effectif (« TIE »). Le TIE est le taux d'actualisation qui, appliqué aux flux de trésorerie (principal et intérêts) sur la durée de l'instrument, permet d'obtenir un montant égal à la valeur d'entrée au bilan. Les charges d'intérêt sont comptabilisées sur la base du montant communiqué par la banque. L'amortissement des frais d'émission et primes d'emprunt est calculé sur la base du TIE.

L'affacturage est présenté en dette financière quand il est non déconsolidant, ce qui est le cas quand le Groupe conserve le risque lié aux factures qui sont cédées à l'affactureur (ou « factor »). Il est alors présenté en dette financière courante.

Lorsque le Groupe transfère la quasi-totalité des risques et avantages associés aux créances cédées à un établissement de financement, les créances sont décomptabilisées conformément à la norme IFRS 9.

Les programmes de reverse factoring par lesquels les fournisseurs cèdent leurs créances envers Idemia à un organisme de financement avant l'échéance contractuelle sont comptabilisés en dettes fournisseurs.

Le Groupe n'a pas de programme d'affacturage inversé. De temps à autre, le Groupe peut accéder à des programmes d'affacturage inversé sans recours mis en place par ses clients. Dans ce cas, le traitement comptable est similaire à l'affacturage décrit ci-dessus avec effet de décomptabilisation.

La part des dettes financières classée en dettes non courantes correspond aux montants pour lesquels le Groupe a un droit inconditionnel de différer le remboursement pendant au moins 12 mois à compter de la date de clôture.

6.5.1. ANALYSE DES EMPRUNTS PAR TRANCHE

La structure de l'endettement du Groupe au 31 décembre 2022 se décompose comme suit :

- Une dette senior (Term Loan B) d'un montant total de 2 053,4 millions d'euros au taux de clôture, décomposée en une tranche de 1 450 millions d'euros et une autre de 643,5 millions de dollars (équivalent à 603,4 millions d'euros) ;
- Plusieurs lignes de crédit locales comptabilisées en dettes

De plus, le Groupe dispose des lignes de crédit au Brésil et en Colombie pour un montant tiré à 0,4 millions d'euros au 31 décembre 2022 et comptabilisé en dettes fournisseurs plutôt qu'en dette financière.

Term Loan B (TLB)

En décembre 2016, le Groupe a signé un TLB avec un pool de banques, à échéance du 10 janvier 2024.

Le TLB a été amendé en 2021 et prolongé jusqu'au 10 janvier 2026 en trois tranches par trois entités emprunteuses comme suit :

- 211,7 millions d'euros souscrits par Idemia Group SAS
- 1 238,3 millions d'euros souscrits par Idemia France SAS
- 643,5 millions de dollars américains d'encours au 31 décembre 2022 (l'équivalent de 603,4 millions d'euros) souscrits par Idemia America Corp.

La tranche en USD de la facilité prolongée est amortie comme suit : des versements trimestriels égaux à 0,25% du montant initial de la tranche en USD, le solde étant remboursable in fine à l'échéance.

Les intérêts TLB sont payés trimestriellement selon les conditions suivantes :

- Tranche en euros : Euribor plus 4,50 % avec un « floor » de 0 % modifié à 4,25% selon les termes du contrat avec un « floor » de 0% débutant en juillet 2022.
- Tranche en dollars américains: Libor USD plus 4,50 % avec un floor de 0,75 %.

La documentation contient une formulation des pratiques du marché sur la transition vers de nouveaux taux de référence.

Ligne de crédit renouvelable (RCF)

Outre le TLB, le Groupe avait mis en place en 2016 avec un pool de banques une facilité de crédit renouvelable engagée disponible à des fins générales de l'entreprise dans différentes devises pour un montant maximum de 300 millions d'euros.

Conjointement avec le TLB et à la demande du Groupe, le RCF a été prolongé jusqu'au 10 juillet 2025 à conditions inchangées.

Le taux d'intérêt applicable aux encours tirés est le Taux de référence plus 3,75 % avec un floor à 0 % jusqu'en juillet 2022. Ce taux a été changé au taux de référence plus 3,00% avec un « floor » de 0% selon les termes du contrat. L'engagement des frais sur le montant non tiré est égal à 35 % de la marge.

Au 31 décembre 2022, la facilité n'a pas été tirée.

Titrisation

En décembre 2019, le Groupe a mis en place un programme de titrisation avec un recours limité sur IDEMIA et qui est déreconnu. Le programme est sans engagement et peut être résilié volontairement par chacune des parties unilatéralement avec un préavis ou par l'organisme de financement en cas de survenance de « Stop purchase Events » définis dans la documentation, par lesquels l'organisme de financement cesse d'acheter de nouvelles factures mais détient toujours les créances cédées avant cette date.

L'objectif du programme est d'optimiser la gestion du fonds de roulement et de tirer parti de la solide qualité de crédit de ses clients en vue d'améliorer ses conditions de financement à mesure que le risque de crédit est transféré à l'institution financière. Les entités d'Idemia qui font partie du programme vendent mensuellement les créances éligibles envers les clients éligibles à une institution de financement avec une décote.

Ce programme a été étendu de temps à autre à plusieurs pays et filiales et couvre désormais des clients dans diverses entreprises dans certains pays d'Europe et aux États-Unis. Le montant du programme est de 85 millions d'euros à la clôture 2022 et le montant transféré était de 54,7 millions d'euros. L'impact sur la dette nette et le cash-flow opérationnel du Groupe en 2022 est négatif de 4,8 millions d'euros correspondant à la différence entre l'encours à la clôture par rapport à l'encours au début de l'année.

Le montant dû à très court terme par Idemia à la banque au titre de ce programme est comptabilisé en dettes financières dans la rubrique Affacturage.

La Société adhère ponctuellement aux programmes d'affacturage inversé de ses clients puis cède ses créances avec recours limité. Au 31 décembre, le montant total des créances cédées à un établissement de financement était proche de 3,3 millions d'euros.

Lignes de crédit locales

Le Groupe a mis en place des lignes de crédit locales et des découverts dans divers pays, en particulier en France, au Brésil, en Chine et en Inde. Ces lignes de crédit sont utilisées pour le financement et le paiement au quotidien des fournisseurs dans ces pays.

Au 31 décembre 2022, le montant tiré s'élève à près de 4,2 millions d'euros.

L'évolution de la dette financière en 2022 par catégorie se présente comme suit :

(en millions d'euros)	Valeur nette au 31 décembre 2021	Emprunts souscrits	Contrats de location-financement souscrits	Emprunts et Contrats de location-financement	Intérêts	Frais d'émission	Variation des taux de change	Autres flux	Valeur nette au 31 décembre 2022	dont : <1 an	dont : >1 an
Emprunt à terme - Tranche B	2 024,0			(6,2)			35,6		2 053,4	6,1	2 047,2
Intérêts courus sur les dettes	0,7							0,1	0,9	0,9	
Frais d'émission	(43,9)					10,5	(0,5)		(33,9)	(2,2)	(31,7)
Financement senior structuré	1 980,8			(6,2)		10,5	35,1	0,1	2 020,3	4,8	2 015,5
Contrat de location-financement (IFRS 16)	143,4		49,8	(38,1)			0,7	(1,2)	154,6	38,4	116,2
Affacturage (« Factoring »)	7,4	16,3		(3,4)			(0,2)	0,3	20,5	20,5	
Participation des salariés	0,7			(0,7)			0,1		0,0	0,0	
Autre dette financière	33,2	5,1		(31,0)	(0,1)		0,5	(1,3)	6,4	4,4	1,9
Découverts bancaires	0,1						0,0	(0,1)	0,0	0,0	
Autre dette financière	184,8	21,4	49,8	(73,2)	(0,1)		1,2	(2,4)	181,5	63,4	118,1
Total	2 165,6	21,4	49,8	(79,4)	(0,1)	10,5	36,2	(2,3)	2 201,8	68,3	2 133,5

L'évolution de la dette financière en 2021 par catégorie se présente comme suit :

(en millions d'euros)	Valeur nette au 31 décembre 2020	Emprunts souscrits	Contrats de location-financement souscrits	Emprunts et Contrats de location-financement	Capitalisation	Intérêts	Frais d'émission	Variation des taux de change	Autres flux	Valeur nette au 31 décembre 2021	dont : <1 an	dont : >1 an
Prêt de l'actionnaire	327,3				(371,4)	44,1						
Intérêts courus et capitalisés	32,4					(32,4)						
Prêt de l'actionnaire	359,7				(371,4)	11,7						
Emprunt à terme - Tranche B	1 981,1	65,0		(68,8)				46,7		2 024,0	5,8	2 018,2
Ligne de crédit renouvelable												
Intérêts courus sur les dettes	0,7									0,7	0,7	
Frais d'émission	(34,9)						(8,4)	(0,6)		(43,9)		(43,9)
Financement senior structuré	1 946,9	65,0		(68,8)			(8,4)	46,1		1 980,8	6,5	1 974,3
Contrat de location-financement (IFRS 16)	152,9		31,2	(37,5)				4,9	(8,1)	143,4	34,6	108,8
Affacturage (« Factoring »)	10,9	6,8		(10,6)				0,4		7,4	7,4	
Participation des salariés	1,1							(0,0)	(0,4)	0,7	0,7	0,0
Autre dette financière	43,1	23,5		(35,1)				1,7	0,0	33,2	26,3	6,9
Découverts bancaires	0,1							0,0	(0,0)	0,1	0,1	
Autre dette financière	208,1	30,3	31,2	(83,3)				6,9	(8,5)	184,8	69,1	115,7
Total	2 514,6	95,3	31,2	(152,1)	(371,4)	11,7	(8,4)	53,0	(8,5)	2 165,6	75,6	2 090,0

6.5.2. ANALYSE DES EMPRUNTS PAR MATURITÉ

L'analyse par maturité des dettes financières au 31 décembre 2022 est la suivante :

(en millions d'euros)	2023	2024	2025	2026	2027	Post 2027	Total
Emprunt à terme - Tranche B	6,1	6,1	6,1	2 034,9			2 053,4
Intérêts courus sur les dettes	0,9						0,9
Financement senior structuré	7,0	6,1	6,1	2 034,9			2 054,3
Contrat de location-financement	38,4	29,0	24,8	20,9	13,6	27,9	154,6
Affacturation (« Factoring »)	20,5						20,5
Autre dette financière	4,4	1,7	0,2				6,3
Autre dette financière	63,4	30,7	25,0	20,9	13,6	27,9	181,5
Sous-total	70,5	36,9	31,2	2 055,8	13,6	27,9	2 235,7
Frais d'émission							(33,9)
Total	70,5	36,9	31,2	2 055,8	13,6	27,9	2 201,8

L'analyse par maturité des dettes financières au 31 décembre 2021 est la suivante :

(en millions d'euros)	2022	2023	2024	2025	2026	Post 2026	Total
Emprunt à terme - Tranche B	5,8	5,8	5,8	5,8	2 000,8		2 024,0
Intérêts courus sur les dettes	0,7						0,7
Financement senior structuré	6,5	5,8	5,8	5,8	2 000,8		2 024,7
Contrat de location-financement	34,6	27,3	24,5	18,7	16,7	21,6	143,4
Affacturation (« Factoring »)	7,4						7,4
Participation des salariés	0,7	0,0		0,0			0,7
Autre dette financière	26,3	6,9	0,0	0,0			33,2
Découverts bancaires	0,1						0,1
Autre dette financière	69,1	34,2	24,5	18,7	16,7	21,6	184,8
Sous-total	75,6	40,0	30,3	24,5	2 017,5	21,6	2 209,5
Frais d'émission							(43,9)
Total	75,6	40,0	30,3	24,5	2 017,5	21,6	2 165,6

6.5.3. ANALYSE DES EMPRUNTS PAR DEVISE

(en millions d'euros)	2022	2021
EUR	1 497,7	1 503,3
USD	655,0	623,6
Autres	49,1	38,7
Total	2 201,8	2 165,6

6.5.4. ANALYSE DES EMPRUNTS PAR TAUX D'INTERÊT

(en millions d'euros)	2022	2021
Emprunts à taux fixe	143,6	151,9
Emprunts à taux variable	2 058,3	2 013,8
Total	2 201,8	2 165,6

Analyse détaillée (Note 6.6.2)

6.5.5. CAPACITE D'ENDETTEMENT AUPRES DES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT

Au 31 décembre 2022 et 2021, le Groupe affiche les montants non utilisés suivants relatif aux lignes de crédit disponibles auprès des établissements de crédit :

(en millions d'euros)	Total capacité d'endettement	Utilisé	Inutilisé
Ligne de crédit renouvelable	311,6		311,6
Lignes de crédit (non engagées)	46,1	4,2	41,9
Découverts bancaires (non engagés)	16,1		16,1
Clôture au 31 décembre 2022	373,8	4,2	369,6

(en millions d'euros)	Total capacité d'endettement	Utilisé	Inutilisé
Ligne de crédit renouvelable	314,1	1,5	312,6
Lignes de crédit (non engagées)	58,2	28,1	30,1
Découverts bancaires (non engagés)	16,4		16,4
Clôture au 31 décembre 2021	388,7	29,6	359,1

6.6. INSTRUMENTS FINANCIERS

Le Groupe applique la norme IFRS 9 depuis le 1er janvier 2018. IFRS 9 simplifie les critères d'éligibilité des instruments de couverture ainsi que les éléments couverts en respectant les exigences en termes d'efficacité.

Le Groupe utilise des instruments financiers dérivés basés sur des devises étrangères ou des taux d'intérêt. Ces instruments ne sont utilisés qu'à des fins de couverture contre les risques de change et de taux d'intérêt auxquels le Groupe est exposé dans le cadre de ses activités.

Instruments dérivés de couverture enregistrés en compte de résultat

Conformément à la norme IFRS 9, les instruments financiers dérivés sont enregistrés au bilan consolidé en contrepartie du « compte de résultat consolidé » si les conditions de comptabilisation en variations des capitaux propres ne s'appliquent pas (voir ci-dessous).

Instruments dérivés de couverture enregistrés en capitaux propres jusqu'à l'échéance (comptabilité de couverture)

Les instruments financiers dérivés sont enregistrés au bilan en contrepartie du poste « Autres éléments du résultat global » au sein de la « Part du capital revenant aux actionnaires » s'ils peuvent être qualifiés de couvertures de flux de trésorerie et si le Groupe opte pour l'utilisation de ce traitement comptable. C'est notamment le cas des swaps de taux d'intérêts destinés à couvrir les taux d'intérêts variables des dettes bancaires, ou des contrats à terme de devises utilisées pour des transactions commerciales prévisibles.

Dans ces cas, la part efficace des variations de juste valeur des dérivés est enregistrée en « Part du capital revenant aux actionnaires » comme indiqué ci-dessus. Elle est ensuite recyclée au résultat lorsque l'élément couvert affecte le compte de résultat et est enregistrée sur la même ligne du compte de résultat consolidé que l'élément couvert. Les gains ou pertes correspondants à la partie inefficace de l'instrument dérivé de couverture sont comptabilisés immédiatement en « Autres produits et charges financiers » tout au long de la vie de l'instrument dérivé de couverture.

Pour qu'une relation de couverture soit démontrée, les conditions suivantes doivent être respectées :

- la relation de couverture est clairement définie et documentée à sa date de mise en place ;
- il existe une relation économique entre l'élément couvert et l'instrument de couverture.

Si l'instrument financier ne répond pas aux critères comptables d'un instrument de couverture ou n'est pas désigné comme tel par la Société, les gains ou pertes latents ou réalisés sont enregistrés en « Autres charges et produits financiers » (Note 6.2 - voir aussi Note 3.3.1).

Instruments dérivés de couverture liés à des postes du bilan

Dans le cas des instruments dérivés de couverture liés à des postes du bilan consolidé, l'impact en compte de résultat consolidé de la valorisation de ces instruments est compensé par la revalorisation au taux de clôture des dettes et des créances libellées en devises étrangères conformément à la norme IAS 21.

Base de valorisation des instruments dérivés

En application de la norme IFRS 7, les instruments financiers dérivés doivent être classés dans une des trois catégories suivantes pour déterminer leur valorisation à la date de clôture :

<u>Niveau 1</u>	<u>Niveau 2</u>	<u>Niveau 3</u>
Prix cotés sur des marchés actifs	Données observables directement ou indirectement	Information non basée sur des données de marché observables

Les instruments financiers dérivés utilisés par le Groupe sont classés en niveau 2 selon la norme IFRS 7. Ils sont réévalués à chaque clôture soit sur la base de travaux menés par des experts externes (des consultants ou des banques), ou bien à partir de modèles mathématiques alimentés par des paramètres observables sur les marchés financiers à la disposition de la Société. Ces valorisations permettent de mesurer l'efficacité de l'instrument considéré qui remplit les conditions nécessaires à la comptabilité de couverture.

6.6.1. VALORISATION A LA DATE DE CLÔTURE

Les instruments dérivés de couverture et les dettes financières à long-terme réévalués à la juste valeur se présentent comme suit selon le niveau défini par la norme IFRS 7 en 2022 et 2021 :

(en millions d'euros)	31 décembre 2022		Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3
	Valeur nette comptable	Juste valeur			
Instruments dérivés de couverture - Actifs	40,1	40,1		40,1	
Valeurs mobilières de placement	51,4	51,4		51,4	
Instruments dérivés de couverture - Passifs	1,9	1,9		1,9	
Dettes financières à long-terme	2 133,5	2 058,0	1 971,6	86,3	
Dettes financières à court-terme	68,3	68,1	5,9	62,1	

(en millions d'euros)	31 décembre 2021		Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3
	Valeur nette comptable	Juste valeur			
Instruments dérivés de couverture - Actifs	3,2	3,2		3,2	
Valeurs mobilières de placement	23,0	23,0		23,0	
Instruments dérivés de couverture - Passifs	0,1	0,1		0,1	
Prêt de l'actionnaire					
Dettes financières à long-terme	2 090,0	2 095,5	2 023,6	71,9	
Dettes financières à court-terme	75,6	75,6	5,8	69,8	

Pour rappel, la dette financière courante est comptabilisée au coût amorti net des frais d'émission d'emprunt (Note 6.5).

6.6.2. POLITIQUE DE COUVERTURE DE CHANGE ET DE TAUX

Couverture des risques de taux d'intérêt

Le Groupe a mis en place une politique de couverture de taux d'intérêt par le biais de caps classiques afin de couvrir le risque découlant du TLB qui est à taux variable.

Au 31 décembre 2022, le risque de taux d'intérêt sur les emprunts à long-terme est couvert comme suit :

- Pour le TLB en USD, 550 millions de dollars dont la date de début est en juin 2022 et l'échéance en décembre 2023 (dont 644 millions de dollars d'encours à fin décembre 2022).
- Pour le TLB en Euros, 1 000 millions d'euros dont la date de début est en décembre 2022 et à échéance en décembre 2023 (dont 1 450 millions d'euro d'encours à fin décembre 2022).

La valeur Mark-to-Market intrinsèque des caps est comptabilisée en Autres éléments du résultat global consolidé (OCI) et la Valeur Temps est comptabilisée en Produits Financiers. Au 31 décembre 2022, la valeur Mark-to-Market de ces dérivés de taux d'intérêt comptabilisés était positive de 35,7 millions d'euros.

L'impact de la variation de la valeur de ces couvertures en 2022 dans le résultat global consolidé est une perte de 2,5 millions d'euros reconnu dans le « résultat des instruments de couverture » (note 6.2) en contrepartie des « autres créances » (note 5.8) ou « autres dettes » (note 5.10) dans la situation financière consolidée.

Couverture des risques de change

De manière à protéger ses risques de change, le Groupe couvre ses expositions en devises comme suit :

- Secure Entreprise Transaction (SET) : Flux de trésorerie prévisionnels libellés dans les principales devises du groupe (USD, GBP, CNY, INR) jusqu'à 24 mois glissants.
- Public Security & Identity (PSI) : sur une base projet par projet jusqu'à 24 mois indépendamment de l'échéance des contrats sous-jacents.
- Prêts inter-compagnies : montant du principal sur une sélection de devises.

La politique de couverture du Groupe est conçue pour être éligible à la couverture de flux de trésorerie selon IFRS9. Ainsi, le Mark-to-Market des dérivés est comptabilisé en autres éléments du résultat global (OCI), puis recyclé dans le compte de résultat lors de la comptabilisation des créances et dettes sous-jacents.

Au 31 décembre 2022, le Mark-to-Market du portefeuille de dérivés comptabilisé en autres éléments du résultat global était positif de 2,4 millions d'euros.

En 2022, l'impact de la mise en œuvre de la politique de change au résultat net consolidé a été la suivante :

- Résultat opérationnel : (6,8) million d'euros
- Résultat Financier : (1,3) millions d'euros.

Par ailleurs, le groupe a mis en place des dérivés de couverture pour les financements intragroupes, avec un impact non significatif au résultat financier.

DERIVES DE CHANGE	Solde de clôture 31 décembre 2022						Valeur de marché
	Valeur nominale						
	USD	GBP	INR	CNY	Others	Total	
(en millions €)							
Documenté comme couverture de flux de trésorerie							
Ventes de devises à terme	131,0	33,9	15,3	0,0	34,8	215,1	2,4
Achats de devises à terme	14,4	3,5	0,0	28,6	0,2	46,7	
Actifs (Dettes) Nets							2,4

DERIVES DE TAUX D'INTERET	Solde de clôture 31 décembre 2022		Valeur de marché
	Valeur nominale		
	EUR	USD	
(en millions €)			
Options de couverture des flux de trésorerie			
CAPs d'option arrivant à échéance en 2023	1 000,0	515,7	35,7
Actifs (Dettes) Nets			35,7

Gestion des risques de liquidités

La gestion prudente des risques de liquidités passe par le maintien d'un niveau suffisant de trésorerie et équivalents de trésorerie et par la disponibilité appropriée de financements à travers des lignes de crédits confirmées.

La politique du Groupe consiste à maintenir des ressources financières suffisantes disponibles à tout moment, afin de sécuriser le financement de ses opérations tout en maintenant sa capacité d'investissement et sa capacité à liquider des positions de marché et honorer ses obligations financières.

Ainsi :

- Le Groupe s'assure d'un niveau satisfaisant de financement à travers ses lignes de crédit confirmées ;
- Dans la mesure du possible, le Groupe centralise sa trésorerie en France avec des cash pools et des prêts intragroupes afin d'optimiser la gestion de sa trésorerie et de ses liquidités ;
- Le Groupe surveille en permanence le niveau de sa sécurité financière grâce à un reporting interne et à des prévisions de trésorerie glissantes sur une période pouvant aller jusqu'à douze mois.

Au 31 décembre 2022, le Groupe a une position nette de trésorerie de 366 millions d'euros (Note 6.4), combiné à la capacité de financement disponible de sa ligne de crédit renouvelable de 300,0 millions d'euros (Note 6.5.5) et des capacités non tirées des lignes de crédit locales non confirmées jusqu'à environ 370 millions d'euros.

A la clôture 2022, l'impact cumulé sur la trésorerie de la titrisation, des lignes confirmées et de l'adhésion aux programmes inversés d'affacturage des clients du Groupe est de 54,7 millions d'euros.

6.7. GESTION DU RISQUE DE CRÉDIT ET DE CONTREPARTIE

Le risque de crédit est géré localement et au niveau du Groupe. L'exposition au risque de crédit provient des clients au travers des créances non recouvrées et des transactions produites mais non encore livrées et facturées.

L'exposition maximale au risque de crédit est égale à la valeur comptable des prêts et des créances pour lesquels l'utilisation de limites de crédit est régulièrement contrôlée par le groupe. Le Groupe surveille en permanence son exposition au risque de crédit à travers un processus de suivi des risques de recouvrement et des actions spécifiques en vue de minimiser son exposition au risque. Le risque de crédit est géré régulièrement par des équipes dédiées au sein du Groupe. Un client reçoit une limite de crédit sur la base de son historique de paiement et de la qualité de l'information financière communiquée par des institutions spécifiques de notation de crédit. Les conditions de paiement sont, en outre, revues de façon régulière. Suite à l'analyse des clients, des garanties bancaires ou des avances de trésorerie sont demandées si nécessaire.

Le risque de contrepartie concerne la trésorerie et les équivalents de trésorerie, les instruments financiers dérivés et les dépôts auprès des banques et institutions financières. Le Groupe traite en très grande majorité avec des banques appartenant à son Groupe de crédit dans le cadre de sa « facilité de crédit renouvelable » (RCF), celles-ci ayant une plus grande solvabilité.

6.8. RESPECT DES RATIOS FINANCIERS DANS LE CADRE DES CONTRATS DE FINANCEMENT

Les principaux termes et conditions de la dette levée initialement le 15 décembre 2016 (tel que modifiés et mis à jour le 9 Avril 2021 et tel que amendés et/ou négociés de temps à autre) sont les suivants :

Ratio de levier net consolidé

Ce « covenant » est calculé comme suit (sur une base glissante de douze mois):

Ratio de couverture senior net garanti consolidé =	$\frac{\text{Endettement net garanti consolidé}^{1)}}{\text{EBITDA Pro Forma consolidé}^{1)}}$
---	--

¹⁾ Comme défini dans le contrat sous-jacent

Le taux de covenant mentionné ci-dessus n'est testé que si le montant total des tirages de trésorerie en cours de la Facilité de crédit renouvelable dépasse 35% du montant total de la Facilité de crédit renouvelable (c'est-à-dire 105 000 000 €) (la « Condition de test »).

Si la condition de test est remplie à la fin de chaque trimestre d'une année civile et que le niveau d'engagement à ce moment-là dépasse 7,8x (une « violation de l'engagement »), alors une telle violation de l'engagement peut constituer un cas de défaut (sous réserve de certaines normes du marché (i) des dispositions de réparation et (ii) de délai de grâce qui permettent au Groupe de rectifier une telle violation de l'engagement avant que cela ne devienne un cas de défaut).

A décembre 2022, le Groupe respecte son covenant financier puisque le ratio mentionné ci-dessus calculé conformément à la documentation du prêt est établi à 3.0x.

Autres restrictions

Dans le cadre de la documentation financière du Term Loan B, le Groupe est également soumis à d'autres restrictions, concernant, entre autres :

- La distribution de dividendes ou autres paiements aux actionnaires ;
- L'octroi de prêts, de garanties ou de sûretés sur ses actifs ;
- La signature de contrats d'emprunt (y compris les contrats de location financement, l'affacturage et les lignes de crédit locales des filiales étrangères) ;
- Les acquisitions d'entreprises, joint-ventures, fusions, cessions ;
- L'utilisation d'instruments financiers dérivés.

Ces restrictions sont toutefois soumises à des transactions autorisées et à des seuils pour chaque catégorie.

NOTE 7 – DONNÉES LIÉES AUX IMPÔTS SUR LES RÉSULTATS

Principes de base

La charge ou le produit d'impôt sur les résultats comprend l'impôt exigible et l'impôt différé. L'impôt est comptabilisé de la même manière que l'élément taxable ou déductible auquel il se rattache c'est à dire soit au compte de résultat, soit en « Autres éléments du résultat global », directement dans les capitaux propres.

L'impôt différé est comptabilisé pour toutes les différences temporelles entre la valeur comptable des actifs et passifs et leur base fiscale sauf dans les cas suivants :

- la comptabilisation initiale de l'écart d'acquisition ;
- la comptabilisation initiale d'un actif ou d'un passif dans une transaction qui n'est pas un regroupement d'entreprises et qui n'affecte ni le bénéfice comptable, ni le bénéfice imposable ;
- les différences temporelles liées à des participations dans des filiales et des coentreprises dans la mesure où le Groupe contrôle la date de renversement de la différence et il est probable que cette différence ne se renversera pas dans un avenir prévisible.

Les impôts différés actifs et passifs sont évalués au taux d'impôt applicable pour la période au cours de laquelle l'actif sera réalisé et le passif réglé, sur la base des réglementations fiscales qui ont été adoptées ou quasi adoptées à la date de clôture.

Les impôts différés actifs et passifs sont compensés s'il existe un droit juridiquement exécutoire de compenser les actifs et passifs d'impôt exigible, et s'ils concernent des impôts sur le résultat prélevé par la même autorité fiscale, soit sur la même entité imposable, soit sur des entités imposables différentes, mais qui ont l'intention de régler les actifs et les passifs d'impôt exigible sur la base de leur montant net ou de réaliser les actifs et de régler les impôts passifs simultanément.

Un impôt différé actif n'est reconnu au titre des déficits fiscaux reportables et des différences temporelles déductibles, existants à la date de clôture, que dans le cas où il existe des différences temporelles taxables avec lesquelles ils peuvent se compenser, ou bien s'il est probable que le Groupe disposera dans le futur de bénéfices imposables suffisants sur lesquels imputer ces déficits reportables et différences temporelles déductibles. Les impôts différés actifs sont réexaminés à chaque clôture et sont réduits dans la proportion où il cesse d'être probable qu'un bénéfice imposable suffisant sera disponible.

Par ailleurs, le Groupe opère dans de multiples juridictions fiscales et est soumis à des contrôles fiscaux dans ces différentes juridictions. Ces contrôles fiscaux peuvent impliquer des situations complexes dont la résolution peut s'étendre sur une longue période. À chaque clôture, les provisions pour risques fiscaux sont estimées ou réévaluées dans les cas où une provision a déjà été constituée à la date de clôture précédente.

Spécificités applicables aux entités françaises

La loi de finances du 30 décembre 2009 a remplacé, pour les entités françaises, la Taxe Professionnelle par deux nouvelles contributions à compter de 2011 :

- la « Cotisation Foncière des Entreprises » (C.F.E.) assise sur les valeurs locatives foncières ;
- la « Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises » (C.V.A.E.), assise sur la valeur ajoutée résultant des comptes sociaux.

Le Groupe traite la CVAE comme un impôt sur les bénéfices. La charge relative à la CVAE est présentée sur la ligne « Impôts sur les résultats » du compte de résultat consolidé. La CVAE qui est assise sur la valeur ajoutée, constitue, selon l'analyse du Groupe, un impôt sur le résultat au sens de la norme IAS 12. En effet, comme précisé par l'IFRIC, le champ d'application de la norme IAS 12 comprend tout impôt calculé sur la base d'un montant net de produits et de charges. Il est possible que ce montant net soit différent du résultat net comptable. Les modalités de détermination de la valeur ajoutée telles que définies par l'article 1586 Sexies du Code Général des Impôts introduit par la loi de finances pour 2011 précitée répondent à cette définition.

Le Groupe traite la CFE comme une charge opérationnelle.

7.1. IMPÔT SUR LES RÉSULTATS

La charge d'impôt enregistrée dans le compte de résultat consolidé et dans le résultat global consolidé résulte de la prise en compte des éléments suivants :

(en millions d'euros)	Exercice clos le 31 décembre	
	2022	2021
Impôt sur les résultats reconnu dans le compte de résultat	(59,1)	(22,8)
Impôt exigible au titre de l'exercice	(86,3)	(48,8)
Impôts différés	27,2	26,0
Impôt enregistré en situation nette	(10,1)	(2,3)
Impôts différés sur instruments financiers	(10,8)	0,6
Impôts différés sur engagements de personnel	0,7	(2,9)
Charge d'impôt sur le revenu	(69,2)	(25,2)

Le rapprochement entre l'impôt sur les résultats figurant au compte de résultat consolidé et l'impôt théorique qui serait supporté sur la base du taux en vigueur dans le pays où réside la société mère du Groupe (France) s'analyse comme suit :

(en millions d'euros)	Exercice clos le 31 décembre	
	2022	2021
Résultat avant impôt	91,8	(113,9)
Impôt sur les résultats calculé au taux applicable de la société mère	(23,7)	32,3
Effet de la différence de taux entre la société mère et les filiales consolidées	(1,7)	4,2
Effet du changement du taux d'impôt différé	2,3	1,1
Effet de la non-comptabilisation des actifs d'impôt différé sur les pertes fiscales créées au cours de la période	(14,3)	(30,3)
Effet de la comptabilisation pendant la période des actifs d'impôt différé sur les pertes fiscales de l'exercice précédent	3,2	0,2
Effet de l'utilisation sur la période des pertes fiscales précédentes non reconnues	3,1	5,1
Positions fiscales incertaines	(14,1)	2,3
Ajustement de l'impôt : comptabilisation en impôts de charges assimilées à l'impôt (CVAE, retenues à la source, régularisations sur années antérieures, provision pour risque fiscal)	(16,2)	(1,2)
Autres différences permanentes	2,3	(36,7)
Comprenant :		
Non déductibilité des charges d'intérêt nettes en France	(2,8)	(9,8)
Déductibilité CVAE (entités françaises)	(2,3)	(1,8)
Crédit d'impôt recherche non imposable	4,8	5,3
Quote-part des dividendes non taxables reçus en France	(0,8)	(5,1)
Mouvement sur autres actifs d'impôts différés non reconnus en France	3,5	(5,0)
Autres différences	(0,1)	(20,4)
Impôt sur les résultats reconnu dans le compte de résultat	(59,1)	(22,8)
Taux effectif d'impôt	64,4%	(20,1%)

7.2. IMPÔTS DIFFÉRÉS

7.2.1. VARIATION DES IMPÔTS DIFFÉRÉS NETS PAR NATURE

Certains postes d'impôts différés à l'actif et au passif sont compensés dans la présentation du bilan. Ceci est le cas quand il s'agit d'actifs et passifs au sein de la même entité (par exemple dans le cas des États-Unis) ou quand il s'agit d'entités dans un même pays qui sont regroupées dans une intégration fiscale (par exemple dans le cas de la France).

En 2022

(en millions d'euros)	1er janvier 2022	Comptabilisé en résultat	Comptabilisé en capitaux propres	Autres mouvements	31 décembre 2022
Reports déficitaires	29,0	1,2		0,6	30,8
Actifs incorporels	(42,4)	12,4		(18,0)	(48,0)
Instruments financiers	0,3	0,7	(10,8)	0,1	(9,7)
Autres différences temporaires	4,7	13,0	0,7	15,5	33,9
Total	(8,5)	27,2	(10,1)	(1,8)	6,9

Au 31 décembre 2022, le Groupe présente dans le bilan consolidé des impôts différés actifs de 36,1 millions d'euros et des impôts différés passifs de 29,2 millions d'euros, conduisant à un net d'impôt différé actif de 6,9 millions d'euros.

Les impôts différés passifs sur les immobilisations incorporelles concernent les immobilisations incorporelles comptabilisées dans l'allocation du prix d'achat.

Les pertes fiscales reportées comptabilisées en tant qu'actif pour un montant de 30,8 millions d'euros incluent pour 22,4 millions d'euros d'activation des déficits fiscaux générés au sein du groupe d'intégration fiscal français et conformément aux principes IAS12.

En 2021

(in € millions)	1er janvier 2021	Comptabilisé en résultat	Comptabilisé en capitaux propres	Autres mouvements	31 décembre 2021
Reports déficitaires	34,0	(5,7)		0,8	29,0
Actifs incorporels	(59,7)	17,3			(42,4)
Instruments financiers	1,1		(0,7)		0,3
Autres différences temporaires	(4,8)	14,4	(1,6)	(3,4)	4,7
Total	(29,5)	26,0	(2,3)	(2,6)	(8,5)

Au 31 décembre 2021, le Groupe présente dans le bilan consolidé des impôts différés actifs de 28,2 millions d'euros et des impôts différés passifs de 36,7 millions d'euros, conduisant à un net d'impôt différé passif de 8,5 millions d'euros.

Les impôts différés passifs sur les immobilisations incorporelles concernent les immobilisations incorporelles comptabilisées dans l'allocation du prix d'achat.

Les pertes fiscales reportées comptabilisées en tant qu'actif pour un montant de 29,0 millions d'euros incluent pour 19,3 millions d'euros d'activation des déficits fiscaux générés au sein du groupe d'intégration fiscal français et conformément aux principes IAS12.

7.2.2.IMPÔTS DIFFÉRÉS ACTIFS NON RECONNUS

Les déficits fiscaux reportables s'élèvent à 1 119,4 millions d'euros au 31 décembre 2022 (base d'imposition) contre 1 089,7 millions d'euros en 2021. Le montant des impôts différés actifs non reconnus liés à ces déficits reportables s'élève à 280,6 millions d'euros contre 271,7 millions d'euros en 2021.

Les déficits reportables non activés par le Groupe peuvent s'analyser par échéance au 31 décembre 2022 comme suit :

(en millions d'euros)	Assiette de l'impôt	Economies d'impôt potentielles
Déficits reportables jusqu'aux exercices 2023 à 2027	11,6	2,5
Déficits reportables après 2028	8,7	2,1
Déficits reportables indéfiniment	1 099,1	276,0
Total	1 119,4	280,6

Groupe d'intégration fiscale en France – impôts différés actifs reconnus et non reconnus

Pour les entités françaises membres du groupe d'intégration fiscale porté par IDEMIA Group, le montant total des déficits reportables s'élève à 1 098,3 millions d'euros (89,6 millions d'euros d'impôts différés actifs reconnus et 1 008,6 millions d'euros non reconnus). Les impôts différés actifs reconnus au titre de ces déficits reportables ont été plafonnés partiellement à hauteur de 100 % de l'impôt net différé passif du périmètre France (Note 7.2.1).

Suite à la mise en place de la réglementation Anti-Tax Avoidance Directive (ATAD) en 2019, le groupe d'intégration fiscal n'a pas reconnu les impôts différés actifs liés aux stocks d'intérêts différés pour 117,1 millions d'euros au 31 décembre 2022 contre 106,3 millions d'euros au 31 décembre 2021.

NOTE 8 – CAPITAUX PROPRES, RÉSULTAT PAR ACTION ET PAIEMENTS FONDÉS SUR DES ACTIONS

8.1. CAPITAUX PROPRES

8.1.1. CAPITAUX PROPRES

Durant l'exercice, le capital social et la prime d'émission ont augmenté et diminué respectivement de 14 505 euros et de 14 505 euros pour un montant total nul.

8.1.2. ACTIONS ORDINAIRES

Au 31 décembre 2022, IDEMIA Group S.A.S. n'a pas d'action ordinaire en circulation.

8.1.3. ACTIONS DE PREFERENCE

Au 31 décembre 2022, le capital social d'IDEMIA Group S.A.S. se compose de 1 003 525 741 actions de préférence entièrement libérées d'une valeur nominale de 1 euro chacune.

Le 7 janvier 2022, augmentation de 11 752 euros portant le capital de 1 003 511 236 euros à 1 003 522 988 euros par émission de :

- 315 actions E d'une valeur nominale de 1 euro chacune, sans émission de prime,
- 1 200 actions E'' d'une valeur nominale de 1 euro chacune, sans émission de prime,
- 8 714 actions F d'une valeur nominale de 1 euro chacune, sans émission de prime,
- 1 523 actions G d'une valeur nominale de 1 euro chacune, sans émission de prime.

Le 3 mars 2022, augmentation de 1 342 euros portant le capital de 1 003 522 988 euros à 1 003 524 330 euros par émission de :

- 200 actions E d'une valeur nominale de 1 euro chacune, sans émission de prime,
- 2 actions E'' d'une valeur nominale de 1 euro chacune, sans émission de prime,
- 937 F d'une valeur nominale de 1 euro chacune, sans émission de prime,
- 203 actions G d'une valeur nominale de 1 euro chacune, sans émission de prime.

Le 20 juillet 2022, augmentation de 800 euros portant le capital de 1 003 524 330 euros à 1 003 525 130 euros par émission de :

- 400 actions E' d'une valeur nominale de 1 euro chacune, sans émission de prime,
- 400 actions G d'une valeur nominale de 1 euro chacune, sans émission de prime.

Le 20 septembre 2022, augmentation de 150 euros portant le capital de 1 003 525 130 euros à 1 003 525 280 euros par émission de :

- 75 actions E' d'une valeur nominale de 1 euro chacune, sans émission de prime,
- 75 actions G d'une valeur nominale de 1 euro chacune, sans émission de prime.

Le 14 octobre 2022, augmentation de 461 euros portant le capital de 1 003 525 280 euros à 1 003 525 741 euros par émission de :

- 218 actions E d'une valeur nominale de 1 euro chacune, sans émission de prime,
- 243 actions G d'une valeur nominale de 1 euro chacune, sans émission de prime.

Ces actions de préférence, E, E', F et G ont été émises gratuitement (sauf pour les actions émises au bénéfice de Galaxy US Manco), dans le cadre de plans d'attribution d'actions gratuites, à des dirigeants et / ou employés de la Société et aux employés de sociétés dans lesquelles la Société détient directement ou indirectement au moins 10 % du capital et des droits de vote.

Chaque catégorie d'actions de préférence comporte des droits préférentiels différents en cas de liquidation. Toutes les actions de préférence doivent automatiquement être converties en action ordinaires en cas de fusion entraînant un changement de contrôle.

Les prix de conversion seront déterminés en fonction des montants définis par les droits préférentiels tels que décrits dans les statuts de la Société.

En résumé, la valeur des actions privilégiées en circulation par catégorie d'actions a évolué comme suit au 31 décembre 2021 et 2022 :

Instrument	Nombre d'actions (en millions)	Montant au 31 décembre 2022 (en millions €)	Montant au 31 décembre 2021 (en millions €)
P1			
P2			
P3			
AP A	27,5	27,5	27,5
AP B	223,8	223,8	223,8
AP C	0,1	0,1	0,1
AP D	0,5	0,5	0,5
AP E	0,0	0,0	0,0
AP E'	0,0	0,0	0,0
ADP F	2,7	2,7	2,7
ADP G	0,0	0,0	0,0
AP O	748,9	748,9	748,9
Total	1 003,5	1 003,5	1 003,5

8.1.4. BONS DE SOUSCRIPTION ET OPTIONS D'ACHAT

Des actions, options ou bons de souscription d'actions de la Société peuvent être attribués à des dirigeants ou autres membres du personnel de l'entreprise.

Une charge de personnel est comptabilisée à hauteur de l'excédent de la juste valeur des instruments attribués, évaluée à la date d'attribution, par rapport au prix payé, le cas échéant, par les salariés (ce prix pouvant être nul en cas d'attribution gratuite). La juste valeur des instruments émis est estimée au moyen des modèles mathématiques de Black and Scholes et de Monte Carlo.

La charge est étalée au compte de résultat sur la période d'acquisition des droits. La charge est comptabilisée en contrepartie des capitaux propres si l'instrument se dénoue par l'émission d'actions. Si le dénouement de l'instrument est susceptible d'entraîner un décaissement de trésorerie, une dette est comptabilisée et est ensuite réévaluée à la juste valeur à chaque clôture jusqu'à son dénouement.

8.2. RÉSULTAT PAR ACTION

Le résultat net par action se calcule en divisant le résultat net part du Groupe par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de l'exercice. Les actions d'autocontrôle sont déduites du nombre moyen d'actions en circulation.

Le résultat dilué par action est calculé en divisant le résultat net part du Groupe ajusté des effets des instruments dilutifs par le nombre moyen d'actions en circulation au cours de l'exercice, ajusté de toutes actions ordinaires potentiellement dilutives.

Le résultat par action est calculé comme suit :

(en millions d'euros)	Exercice clos le 31 décembre	
	2022	2021
Part du Groupe dans le résultat net	28,0	(140,9)
Nombre d'actions	1 003 525 741	1 003 511 236
Résultat net par action	0,03	(0,14)
Nombre d'actions diluées	1 003 544 616	1 003 530 111
Résultat net par action dilué	0,03	(0,14)

8.3. PAIEMENTS FONDÉS SUR DES ACTIONS

Le 31 mai 2017, au moment de l'acquisition de Morpho, des dirigeants de la Société et de sociétés dans lesquelles la Société détient directement ou indirectement au moins 10% du capital social et des droits de vote (les « Dirigeants ») ont bénéficié d'actions gratuites d'IDEMIA Group.

Le 14 décembre 2017, les associés de la Société ont autorisé 4 plans d'attribution d'actions gratuites aux dirigeants, 2 pour les résidents fiscaux français et 2 pour les résidents fiscaux étrangers, pour des actions de classes E (« AP E ») et F (« AP F ») et ont donné une délégation au Président.

Le 12 mars 2020, les associés de la Société ont autorisé 4 plans d'attribution d'actions gratuites aux dirigeants, 2 pour les résidents fiscaux français et 2 pour les résidents fiscaux étrangers, pour des actions de classes G (« AP G ») et E' (« AP E' ») et ont donné une délégation au Président.

Le 30 avril 2021, les associés de la Société ont autorisé 4 plans d'attribution d'actions gratuites aux dirigeants, 2 pour les résidents fiscaux français et 2 pour les résidents fiscaux étrangers, pour des actions de classes F (« AP F ») et E (« AP E ») et ont donné une délégation au Président.

Concernant les résidents fiscaux français, la durée de la période d'acquisition est d'un an à compter de l'attribution, sous réserve des dispositions et exceptions prévues par le règlement du plan d'attribution concerné pour les résidents fiscaux français.

Concernant les résidents fiscaux étrangers la durée de la période d'acquisition est la plus tardive des deux dates entre (i) le premier anniversaire de l'attribution et (ii) la date de survenance d'un cas de sortie (« Exit »), tel que ce terme est défini dans le règlement du plan d'attribution concerné pour les résidents étrangers, sauf exceptions et cas d'acquisition anticipée prévus par le règlement du plan d'attribution concerné pour les résidents fiscaux étrangers.

Des actions gratuites ont été attribuées par le Président aux dirigeants aux dates suivantes :

in number of shares	Year Ended December 31, 2022	
	Number of share-based payments	Attribution date
E Plan	10,660	December 14, 2017
F Plan	2,785,962	December 14, 2017
E Plan	1,275	March 20, 2018
F Plan	22,188	March 20, 2018
F Plan	119,815	March 20, 2018
E Plan	650	May 23, 2018
E Plan	1,150	December 19, 2018
F Plan	22,188	December 19, 2018
F Plan	35,504	December 19, 2018
F Plan	17,752	December 19, 2018
E Plan	275	April 18, 2019
E Plan	3,435	April 20, 2020
E' Plan	373	April 20, 2020
F Plan	356,141	April 20, 2020
G Plan	13,784	April 20, 2020
E Plan	365	January 7, 2021
E' Plan	1,200	January 7, 2021
F Plan	8,714	January 7, 2021
G Plan	1,573	January 7, 2021
E' Plan	450	July 20, 2021
G Plan	450	July 20, 2021
E Plan	275	September 17, 2021
E' Plan	100	September 17, 2021
G Plan	375	September 17, 2021
E' Plan	245	May 11, 2022
G Plan	245	May 11, 2022
Total	3,405,144	

Au 31 décembre 2022, 245 actions gratuites de classe E', 245 actions gratuites de classe G ont été attribuées aux dirigeants au cours de l'année 2022.

Les dirigeants ont conclu des accords prévoyant notamment (i) un droit de sortie conjointe et une obligation de sortie totale dans le cas d'une sortie (introduction en bourse, vente de la Société) et (ii) une promesse d'achat et de vente aux termes desquelles l'associé majoritaire de la Société a la faculté de racheter 100% des titres détenus par les dirigeants dans certains cas. Conformément aux normes IFRS 2, la charge des paiements fondés sur des actions est étalée sur plusieurs années sur la base d'une date de sortie estimée. A ce titre, le Groupe a enregistré en 2022 une charge proratisée de 6,1 millions d'euros (charges sociales incluses).

NOTE 9 – PARTIES LIÉES ET COENTREPRISES

Selon la norme IAS 24 (« Information relative aux parties liées »), une partie liée est une personne ou une entité qui est liée à l'entité présentant ses états financiers.

Il peut s'agir :

- d'une personne ou entreprise qui exerce un contrôle sur le Groupe ;
- d'une entreprise associée du Groupe ;
- d'une co-entreprise (« joint-venture ») ;
- d'un membre important de l'équipe de gestion de l'entreprise (ou un membre de sa famille).

Une transaction avec une partie liée implique un transfert de biens, services ou d'obligations entre le Groupe et cette partie liée.

Les transactions du Groupe avec des parties liées concernent :

- les transactions avec une entreprise associée ;
- les transactions avec Advent International ;
- les transactions avec des entités détenues directement ou indirectement par Advent International
- les transactions avec des joint-ventures
- les transactions avec les membres clés du management.

9.1. ENTREPRISES ASSOCIÉES ET COENTREPRISES

Les transactions avec les entreprises associées et les coentreprises sont celles entre le Groupe et EIMASS.

EIMASS (Electronic Identity Management & Security Solutions LLC)

EIMASS est basé à Dubaï. Le pourcentage d'intérêt du Groupe est de 40 % et son pourcentage de contrôle est de 30 %. La méthode de consolidation utilisée est celle de la mise en équivalence. Aucun dividende n'a été versé en 2022 ni en 2021. Cette entité est en cours de liquidation.

(en millions d'euros)	Exercice clos le 31 décembre	
	2022	2021
Total actifs courants	18,1	18,7
Total actifs	18,1	18,7
Capitaux propres	16,1	15,4
Passifs	2,0	3,3
Total passifs	18,1	18,7
Chiffre d'affaires	0,3	8,3
Résultat net	(0,2)	(0,4)

9.2. TRANSACTIONS AVEC ADVENT INTERNATIONAL

Le Groupe n'affiche aucun montant à recevoir ou à devoir envers Advent International en date du 31 décembre 2022 et 2021.

9.3. TRANSACTIONS AVEC DES ENTITÉS DÉTENUES DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT PAR ADVENT INTERNATIONAL

Dans son activité opérationnelle, la société conclut des transactions commerciales avec des entités détenues directement ou indirectement par son actionnaire principal.

Ces transactions commerciales sont conclues dans des conditions normales de marché. Il n'y a pas eu de transactions significatives en 2022.

9.4. TRANSACTIONS AVEC LES PRINCIPAUX DIRIGEANTS

Les membres clés du management qui ont l'autorité et la responsabilité pour élaborer, diriger et contrôler les activités de la société, ont été définis comme étant les personnes suivantes :

- Le président de la société ;
- Le président du Conseil de Surveillance du Groupe IDEMIA ; et
- Les membres clés du comité exécutif.

La rémunération totale versée aux membres clés du management du Groupe peut être analysée comme suit:

(en millions d'euros)	Exercice clos le 31 décembre	
	2022	2021
Rémunération fixe	2,2	2,4
Rémunération variable	3,0	1,2
Total	5,2	3,6

Le Groupe a conclu des accords de prestation de service avec certains des membres clés du management au lieu de contrats de travail. Le montant des transactions ainsi versé aux membres clés du management est présenté dans le poste « rémunération annuelle » comme le service rendu concernant la gestion quotidienne du Groupe.

NOTE 10 – ENGAGEMENTS HORS-BILAN

10.1. ENGAGEMENTS LIÉS AU FINANCEMENT DU GROUPE

10.1.1. DETTES ADOSSÉES À DES GARANTIES

Au 31 décembre 2022, des emprunts ont été contractés par le Groupe dans le cadre du crédit syndiqué. Les principales sûretés accordées par la Société et ses filiales ayant permis de garantir le financement sont notamment les suivantes :

- Nantissements d'actions de certaines sociétés du Groupe
- Nantissements de comptes bancaires de certaines sociétés du Groupe (sans contrôle de leur utilisation) ;
- Nantissements des créances intragroupe de certaines sociétés du Groupe au titre de prêts intragroupe ;
et
- Gages sur l'ensemble des actifs de certaines sociétés du Groupe (certaines catégories d'actifs étant exclues du champ d'application de la sûreté).

10.1.2. CAUTION ET AUTRES ENGAGEMENTS

Au 31 décembre 2022, le montant des garanties bancaires émises principalement au bénéfice des clients du Groupe s'élève approximativement à 257,7 millions d'euros (contre 224,0 millions d'euros au 31 décembre 2021). La plupart de ces garanties sont issues au bénéfice des clients du Groupe.

Par ailleurs, le Groupe a également émis des garanties maison-mère soit pour garantir la bonne exécution ou le paiement des dettes des filiales vis-à-vis de leurs clients dans le cadre de contrats commerciaux, soit pour garantir d'autres obligations telles que des obligations de paiement au titre de baux ou de facilités bancaires pour un montant de 290 millions d'euros (232,0 millions d'euros au 31 décembre 2021).

NOTE 11 – LITIGES ET PASSIFS ÉVENTUELS

Par opposition à la définition d'une provision (Note 5.11), un passif éventuel est :

- une obligation potentielle résultant d'un événement passé dont l'existence ne sera confirmée que par la survenance ou non d'un événement incertain qui n'est pas sous le contrôle du Groupe ; ou
- une obligation actuelle résultant d'un événement passé pour lequel le montant de l'obligation ne peut pas être estimé de manière fiable ou pour lequel il n'est pas probable qu'une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre l'obligation.

11.1. ENQUETE JUDICIAIRE CONCERNANT L'ACTIVITE PSI AU BANGLADESH

En novembre 2017, la Banque Mondiale et Oberthur Technologies (IDEMIA France) ont conclu un accord transactionnel par lequel la société a reconnu des paiements indus faits à un sous-traitant et un comportement inapproprié afin de modifier les spécifications d'un marché en vue de restreindre la concurrence et s'assurer l'attribution d'un contrat de fourniture de cartes d'identité auprès de la Commission Electorale du Bangladesh en janvier 2015.

IDEMIA France a par ailleurs conclu le 20 juin 2022 une convention judiciaire d'intérêt public (CJIP) avec le Parquet National Financier (PNF) qui met fin à l'enquête pénale en France initiée dans le cadre de cette affaire. La CJIP a été approuvée par le Tribunal Judiciaire de Paris le 7 juillet 2022. En application de la CJIP, IDEMIA France est en cours de paiement d'une amende d'un montant de 7,96 million d'euros.

11.2. LITIGE FISCAL AU BRÉSIL

IDEMIA Brasil est accusé de ne pas avoir prélevé la taxe sur la valeur ajoutée, appelée ICMS, au cours de la période 2010-11 lors de la vente de produits à ses clients. Suite aux différentes décisions rendues en première instance, le risque s'élève désormais à 344 millions de reals brésiliens, soit environ 61 millions d'euros (dont 316 millions de reals brésilien en intérêts et pénalités de retard au 31 décembre 2022). La Société continue de contester ces réévaluations.

En se fondant principalement sur un avis juridique et sur la jurisprudence de la Cour suprême brésilienne, la Société est optimiste quant à une issue positive du litige à son avantage. De ce fait, aucune provision n'a été constituée à ce titre et la Société a conservé le même traitement fiscal pour les exercices suivants. Les autorités fiscales brésiliennes ont également entamé une inspection des exercices 2012 à 2015. Le risque pour la période audité 2012 à 2015 a pris fin le 24 avril 2021, lorsqu'a été publié le certificat de décision finale de processus favorable à ex Morpho dans la Procédure déclarative (101180712.2016.8.26.0625). Il est important de mentionner que cette Procédure ne couvrait pas la période déjà sanctionnée par les autorités fiscales.

11.3. INFORMATION JUDICIAIRE SUR L'ACTIVITÉ FIDUCIAIRE

IDEMIA France fait l'objet d'une enquête pénale en France pour corruption et blanchiment d'argent en relation avec l'exécution de contrats au cours de la période 2008/2011 relatifs à son ancienne activité fiduciaire en Angola. Cette activité a été cédée préalablement à l'acquisition d'Oberthur Technologies par Advent en 2011.

La société a été mise en examen le 27 juin 2019 sur le fondement des charges susmentionnées. La société estime avoir de solides arguments en défense et bénéficie d'un engagement d'indemnisation de la part de la société qui a cédé IDEMIA France à Advent.

NOTE 12 – ÉVÈNEMENTS POSTÉRIEURS À LA CLÔTURE

Il n'y a pas eu d'évènement significatif au 27 février 2023.

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE CONSOLIDÉE

(en millions d'euros)		Exercice clos le 31 décembre	
ACTIF	Note	2022	2021
Ecart d'acquisition	5.12.1	2 041,9	1 985,8
Autres immobilisations incorporelles	5.12.2	448,9	543,5
Immobilisations corporelles	5.13	337,8	324,6
Titres mis en équivalence	6.1	28,7	9,0
Actifs financiers	6.1	14,8	16,1
Retraites	6.1	6,7	16,5
Impôts différés actifs		36,1	28,2
Total actifs non courants		2 914,9	2 923,7
Stocks et en-cours		245,0	185,3
Clients et actifs sur contrats	5.3/5.18	409,7	414,8
Créances fiscales		26,7	24,5
Autres créances et comptes de régularisation	5.8	171,7	126,8
Trésorerie et équivalents de Trésorerie	6.4	365,6	250,2
Total actifs courants		1 218,7	1 001,6
TOTAL ACTIF		4 133,6	3 925,3
		Exercice clos le 31 décembre	
PASSIF	Note	2022	2021
Capital	8	1 003,5	1 003,5
Primes d'émission		1 207,5	1 207,5
Réserves consolidées		(1 452,0)	(1 482,6)
Autres éléments des capitaux propres		98,1	27,5
Capitaux propres, part du Groupe		857,1	755,9
Intérêts minoritaires		6,9	7,5
Capitaux propres		864,0	763,3
Dettes financières	6.1	2 133,5	2 090,0
Engagements envers le personnel		41,5	49,0
Provisions	5.11	40,6	22,5
Impôts différés passifs		29,2	36,7
Autres dettes non courantes		54,1	40,6
Total passifs non courants		2 298,9	2 238,8
Dettes financières	6.1	68,3	75,6
Fournisseurs et comptes rattachés	5.9	615,1	531,4
Provisions	5.11	84,3	124,0
Dettes fiscales		28,0	13,5
Autres dettes courantes et passifs sur contrat	5.10/5.18	174,9	178,7
Total passifs courants		970,6	923,2
TOTAL PASSIF		4 133,6	3 925,3



IDEMIA GROUP

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS AU 31 DÉCEMBRE
2022

SOMMAIRE

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE CONSOLIDÉE	4
COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ	5
ÉTAT DU RÉSULTAT GLOBAL CONSOLIDÉ	6
TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉS	7
VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS	8
NOTE 1 – INFORMATIONS SUR LE GROUPE	9
1.1. INFORMATIONS SUR LE GROUPE IDEMIA	9
1.2. BASE DE PRÉPARATION	9
1.3. FAITS MARQUANTS	9
NOTE 2 – PRINCIPES COMPTABLES ET MÉTHODES	11
2.1. NORMES COMPTABLES	11
2.2. MÉTHODES COMPTABLES	12
2.3. JUGEMENTS ET ESTIMATIONS	12
NOTE 3 – MÉTHODES DE CONSOLIDATION ET PÉRIMÈTRE	13
3.1. PRINCIPES DE CONSOLIDATION	13
3.2. REGROUPEMENTS D'ENTREPRISES	13
3.3. MÉTHODES DE CONVERSION DES ÉLÉMENTS EN DEVICES ÉTRANGÈRES	14
3.4. LISTE DÉTAILLÉE DES SOCIÉTÉS DU PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION	15
NOTE 4 – INFORMATION SECTORIELLE	19
4.1. DEFINITION DES SEGMENTS OPÉRATIONNELS	19
4.2. SEGMENTS OPÉRATIONNELS DU GROUPE	19
4.3. PRINCIPAUX INDICATEURS DE PERFORMANCE	19
4.4. INFORMATIONS FINANCIÈRES PAR SEGMENT OPÉRATIONNEL	20
4.5. INFORMATIONS FINANCIÈRES GÉOGRAPHIQUES	21
4.6. INFORMATIONS FOURNIES PAR LES PRINCIPAUX CLIENTS	22
NOTE 5 – DONNÉES LIÉES AUX ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES	23
5.1. CHIFFRE D'AFFAIRES	23
5.2. PRIX DE TRANSACTION DES OBLIGATIONS DE PERFORMANCE NON ENCORE RÉALISÉES	25
5.3. CRÉANCES CLIENTS ET ACTIFS SUR CONTRATS	26
5.4. MARGE BRUTE ET COÛT DES VENTES	28
5.5. STOCKS ET EN-COURS	28
5.6. FRAIS DE RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT	29
5.7. DONNÉES LIÉES AU PERSONNEL	31
5.8. AUTRES CRÉANCES	36
5.9. DETTES FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHÉS	37
5.10. DETTES FISCALES ET AUTRES DETTES COURANTES	37

5.11. PROVISIONS COURANTES ET NON COURANTES	38
5.12. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	41
5.13. IMMOBILISATIONS CORPORELLES	44
5.14. VARIATION DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES	46
5.15. TESTS DE PERTE DE VALEUR	48
5.16. CONTRATS DE LOCATION	52
5.17. CHARGES ET PRODUITS NON-RÉCURRENTS	54
5.18. ACTIFS SUR CONTRATS ET PASSIFS SUR CONTRATS	55
NOTE 6 – INFORMATIONS LIÉES AU FINANCEMENT ET AUX INSTRUMENTS FINANCIERS	56
6.1. ACTIFS ET PASSIFS FINANCIERS PAR CATÉGORIE	56
6.2. RÉSULTAT FINANCIER NET	58
6.3. ACTIFS FINANCIERS NON COURANTS	58
6.4. TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE	60
6.5. ENDETTEMENT FINANCIER	61
6.6. INSTRUMENTS FINANCIERS	67
6.7. GESTION DU RISQUE DE CRÉDIT ET DE CONTREPARTIE	71
6.8. RESPECT DES RATIOS FINANCIERS DANS LE CADRE DES CONTRATS DE FINANCEMENT	72
NOTE 7 – DONNÉES LIÉES AUX IMPÔTS SUR LES RÉSULTATS	73
7.1. IMPÔT SUR LES RÉSULTATS	74
7.2. IMPÔTS DIFFÉRÉS	76
NOTE 8 – CAPITAUX PROPRES, RÉSULTAT PAR ACTION ET PAIEMENTS FONDÉS SUR DES ACTIONS	78
8.1. CAPITAUX PROPRES	78
8.2. RÉSULTAT PAR ACTION	80
8.3. PAIEMENTS FONDÉS SUR DES ACTIONS	81
NOTE 9 – PARTIES LIÉES ET COENTREPRISES	83
9.1. ENTREPRISES ASSOCIÉES ET COENTREPRISES	84
9.2. TRANSACTIONS AVEC ADVENT INTERNATIONAL	84
9.3. TRANSACTIONS AVEC DES ENTITÉS DÉTENUES DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT PAR ADVENT INTERNATIONAL	84
9.4. TRANSACTIONS AVEC LES PRINCIPAUX DIRIGEANTS	85
NOTE 10 – ENGAGEMENTS HORS-BILAN	86
10.1. ENGAGEMENTS LIÉS AU FINANCEMENT DU GROUPE	86
NOTE 11 – LITIGES ET PASSIFS ÉVENTUELS	87
11.1. ENQUETE JUDICIAIRE CONCERNANT L'ACTIVITE PSI AU BANGLADESH	87
11.2. LITIGE FISCAL AU BRÉSIL	87
11.3. INFORMATION JUDICIAIRE SUR L'ACTIVITÉ FIDUCIAIRE	88
NOTE 12 – ÉVÈNEMENTS POSTÉRIEURS À LA CLÔTURE	89

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE CONSOLIDÉE

(en millions d'euros)		Exercice clos le 31 décembre	
ACTIF	Note	2022	2021
Ecart d'acquisition	5.12.1	2 041,9	1 985,8
Autres immobilisations incorporelles	5.12.2	448,9	543,5
Immobilisations corporelles	5.13	337,8	324,6
Titres mis en équivalence	6.1	28,7	9,0
Actifs financiers	6.1	14,8	16,1
Retraites	6.1	6,7	16,5
Impôts différés actifs		36,1	28,2
Total actifs non courants		2 914,9	2 923,7
Stocks et en-cours		245,0	185,3
Clients et actifs sur contrats	5.3/5.18	409,7	414,8
Créances fiscales		26,7	24,5
Autres créances et comptes de régularisation	5.8	171,7	126,8
Trésorerie et équivalents de Trésorerie	6.4	365,6	250,2
Total actifs courants		1 218,7	1 001,6
TOTAL ACTIF		4 133,6	3 925,3
		Exercice clos le 31 décembre	
PASSIF	Note	2022	2021
Capital	8	1 003,5	1 003,5
Primes d'émission		1 207,5	1 207,5
Réserves consolidées		(1 452,0)	(1 482,6)
Autres éléments des capitaux propres		98,1	27,5
Capitaux propres, part du Groupe		857,1	755,9
Intérêts minoritaires		6,9	7,5
Capitaux propres		864,0	763,3
Dettes financières	6.1	2 133,5	2 090,0
Engagements envers le personnel		41,5	49,0
Provisions	5.11	40,6	22,5
Impôts différés passifs		29,2	36,7
Autres dettes non courantes		54,1	40,6
Total passifs non courants		2 298,9	2 238,8
Dettes financières	6.1	68,3	75,6
Fournisseurs et comptes rattachés	5.9	615,1	531,4
Provisions	5.11	84,3	124,0
Dettes fiscales		28,0	13,5
Autres dettes courantes et passifs sur contrat	5.10/5.18	174,9	178,7
Total passifs courants		970,6	923,2
TOTAL PASSIF		4 133,6	3 925,3

COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ

(en millions d'euros)	Note	Exercice clos le 31 décembre	
		2022	2021
Chiffre d'affaires	5.1	2 649,4	2 219,5
Coûts des ventes		(1 722,1)	(1 481,8)
MARGE BRUTE		927,2	737,7
Frais commerciaux et de publicité		(196,2)	(187,6)
Frais de recherche & développement	5.6	(181,8)	(166,8)
Coûts administratifs et généraux		(216,2)	(215,5)
Retraitement IFRS 2		(6,1)	(6,3)
PRODUITS ET CHARGES OPERATIONNELS		(600,3)	(576,3)
RESULTAT OPERATIONNEL COURANT		327,0	161,4
Amortissement des actifs incorporels liés aux acquisitions		(53,6)	(76,7)
Produits et charges opérationnels non-récurrents	5.17	(28,7)	(32,6)
RESULTAT OPERATIONNEL		244,7	52,1
RESULTAT FINANCIER NET	6.2	(152,1)	(166,0)
Quote-part dans le résultat des sociétés mises en équivalence		(0,8)	0,0
RESULTAT AVANT IMPÔTS		91,8	(113,9)
Impôts sur le résultat	7.1	(59,1)	(22,8)
RESULTAT NET		32,7	(136,7)
Résultat net, part du Groupe		28,0	(140,9)
Résultat net, part des minoritaires		4,7	4,2
Résultat net par action attribuable aux actionnaires de la société mère (en euros)	8.2	0,03	(0,14)
Résultat net dilué par action attribuable aux actionnaires de la société mère (en euros)	8.2	0,03	(0,14)

ÉTAT DU RÉSULTAT GLOBAL CONSOLIDÉ

(en millions d'euros)	Exercice clos le 31 décembre	
	2022	2021
RESULTAT NET	32,7	(136,7)
Total du résultat recyclable en résultat	75,3	85,6
Écarts de conversion	43,4	86,7
Couverture des flux de trésorerie	42,8	(1,6)
Impôts différés sur couverture des flux de trésorerie	(10,8)	0,6
Total du résultat non recyclable en résultat	(4,6)	11,7
Écarts actuariels sur retraites	(5,3)	14,6
Impôts différés sur écarts actuariels sur retraites	0,7	(2,9)
RESULTAT GLOBAL TOTAL	103,4	(39,4)
Résultat net, part du Groupe	98,7	(43,8)
Résultat net, part des minoritaires	4,8	4,4

TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉS

(en millions d'euros)	Note	Exercice clos le 31 décembre	
		2022	2021
Résultat Net		32,7	(136,7)
Résultat des sociétés mises en équivalence		0,9	0,2
Dépréciations et amortissements	5.14	280,6	308,5
Provisions (1)	5.11	(32,8)	14,9
Résultats des cessions		(1,9)	(15,0)
Autres éléments non monétaires		(2,7)	(7,0)
Participation et intéressement		(0,4)	0,2
Retraitement IFRS 2	5.7.2	5,8	5,3
Charges d'impôts courants et différés	7.1	59,1	22,8
Résultat financier	6.2	152,4	168,5
Capacité d'autofinancement excluant les charges d'intérêt nettes et les charges d'impôt		493,6	361,7
Variation des stocks et en-cours		(58,0)	(26,5)
Variation des clients	5.3	0,3	71,9
Variation des avances et acomptes reçus sur commande		(7,9)	(14,2)
Variation des fournisseurs, autres débiteurs et autres créditeurs		95,0	38,2
Variation nette du besoin en fonds de roulement		29,4	69,5
Impôts payés		(56,1)	(60,7)
Flux de Trésorerie d'exploitation		466,9	370,5
Variation du périmètre		(23,0)	39,8
Frais de recherche et développement immobilisés	5.14	(43,3)	(58,7)
Acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles (2)	5.14	(104,2)	(94,7)
Acquisition d'actifs financiers		(1,0)	7,0
Cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles		14,1	3,3
Dividendes reçus		0,0	0,4
Flux de Trésorerie liés aux opérations d'investissement		(157,3)	(102,9)
Emission d'emprunts	6.5.1	21,4	95,4
Remboursement d'emprunts	6.5.1	(79,4)	(152,1)
Frais d'émission d'emprunts payés		0,0	(16,3)
Intérêts net payés		(125,2)	(110,2)
Dividendes payés		(5,0)	(4,6)
Flux de Trésorerie liés aux opérations de financement		(188,2)	(187,9)
Incidence de la variation des cours de change		(6,0)	0,0
Trésorerie d'ouverture	6.4	250,1	170,4
Trésorerie de clôture	6.4	365,5	250,1
Variation de la période		115,4	79,7
Trésorerie et équivalents Trésorerie au bilan	6.4	365,6	250,2
Découverts bancaires	6.4	(0,0)	(0,1)
Trésorerie nette à la clôture		365,5	250,1

(1) Inclut les provisions courantes et non courantes s'élevant à (29,3) millions d'euros (note 5.11) et les indemnités de retraite pour (3,5) millions d'euros.

(2) Inclut l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles pour (96,5) millions d'euros (note 5.14) et les dettes sur immobilisations corporelles pour (7,7) millions d'euros.

VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS

	Nombre d'actions	Capital	Primes liées au capital	Réserves consolidées	Autres éléments des capitaux propres			Capitaux propres, part du groupe	Intérêts minoritaires	Capitaux propres
					Total	Ecart de conversion	Autres			
(en millions d'euros ou d'actions)										
Montant net au 1er janvier 2022	1 003,5	1 003,5	1 207,5	(1 482,6)	27,4	19,5	7,9	755,8	7,5	763,3
Résultat de la période				28,1				28,1	4,7	32,7
Autres éléments du résultat global					70,6	43,2	27,4	70,6	0,1	70,8
Total comprehensive income				28,1	70,6	43,2	27,4	98,7	4,8	103,5
Augmentation de capital	0,0	0,0	(0,0)							
Autres variations (1) (2)				2,6	(0,0)	(0,0)		2,5	(5,3)	(2,8)
Montant net au 31 décembre 2022	1 003,5	1 003,5	1 207,5	(1 452,0)	98,0	62,7	35,3	857,1	6,9	864,0

- (1) Autres variations dans la part groupe sont principalement composées d'impacts IFRS 2 pour 5,7 millions d'euros, de l'inflation en Argentine pour (3,7) millions d'euros.
(2) Autres variations dans les intérêts minoritaires sont principalement composées de dividendes versés à l'Albanie (4,5) millions d'euros.

	Nombre d'actions	Capital	Primes liées au capital	Réserves consolidées	Autres éléments des capitaux propres			Capitaux propres, part du groupe	Intérêts minoritaires	Capitaux propres
					Total	Ecart de conversion	Autres			
(en millions d'euros ou d'actions)										
Montant net au 1er janvier 2021	784,8	784,8	1 054,9	(1 347,0)	(71,1)	(68,4)	(2,7)	421,6	7,5	429,1
Résultat de la période				(140,9)				(140,9)	4,2	(136,7)
Autres éléments du résultat global					97,2	86,5	10,7	97,2	0,1	97,3
Total comprehensive income				(140,9)	97,2	86,5	10,7	(43,8)	4,4	(39,4)
Augmentation de capital	218,7	218,7	152,6		(0,0)			371,3		371,3
Autres variations (1) (2)				5,3	1,3	1,3		6,6	(4,4)	2,3
Montant net au 31 décembre 2021	1 003,5	1 003,5	1 207,5	(1 482,6)	27,4	19,5	7,9	755,8	7,5	763,3

- (1) Autres variations dans la part du groupe s'élevant à 6,6 millions d'euros incluent principalement l'impact IFRS 2 pour 5,3 millions d'euros, les effets des changements des hypothèses actuarielles 3,9 millions d'euros, l'entrée dans le périmètre d'une entité en Allemagne 1,3 millions d'euros, l'acquisition de titres minoritaires 0,3 millions d'euros, l'achat complémentaire de titres en Inde (3,1) millions d'euros et l'inflation en Argentine (1,1) millions d'euros.
(2) Autres variations dans les intérêts minoritaires s'élevant à (4,4) millions d'euros sont principalement composés de dividendes versés à l'Albanie (4,2) millions d'euros.

NOTE 1 – INFORMATIONS SUR LE GROUPE

1.1. INFORMATIONS SUR LE GROUPE IDEMIA

IDEMIA Group S.A.S. (« **la Société** »), est une société française par Actions Simplifiée, régie par les lois et règles applicables aux sociétés commerciales en France, soit principalement le Code de Commerce.

La société est le résultat de :

- Depuis novembre 2011, le contrôle par **Oberthur Technologies Luxco 4 Holding & CY SCA** (société de droit luxembourgeoise), elle-même contrôlée indirectement par des fonds d'investissement gérés et conseillés majoritairement par **Advent International Global Private Equity** (« Advent International »).
- L'acquisition, en mai 2017, des activités « Security & Identity » dénommées « Morpho », anciennement contrôlées par Safran. L'acquisition a été financée par prêts externes ainsi que par de nouveaux apports de capitaux.

Le siège social de la Société est situé au : 2, place Samuel de Champlain, Courbevoie, 92400, France.

Le Groupe développe, produit et commercialise dans le monde entier des produits et services spécialisés dans les technologies de sécurité, principalement destinés aux marchés des paiements, des télécommunications, de la sécurité publique et de l'identité (Note 4).

1.2. BASE DE PRÉPARATION

Les états financiers consolidés du Groupe au 31 décembre 2022 et 2021 présentés dans ce rapport ont été préparés sur la base du coût historique, à l'exception de certains actifs et passifs financiers évalués à leur juste valeur.

La préparation des états financiers implique la prise en compte d'estimations et d'hypothèses (Note 2.3).

Les états financiers consolidés présentés dans ce rapport ont été arrêtés par le Président le 27 février 2023.

Ces états financiers consolidés au 31 décembre 2022 incluent les comptes de la Société ainsi que de ses filiales (Note 3.4). Ils sont exprimés en millions d'euros et l'ensemble des valeurs sont arrondies à la centaine de milliers d'euros, sauf indication contraire.

1.3. FAITS MARQUANTS

1.3.1 OPPSCIENCE (acquisition 2022)

IDEMIA Identity and Security France SAS a conclu l'acquisition de 51% d'Oppscience pour 20 millions d'euros. Cette participation est comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence à partir d'Avril 2022. En effet, même s'il y'a une absence de contrôle, IDEMIA Identity and Security France SAS a une influence notable sur cette entité.

1.3.2 RUSSIE

En réponse à la crise en Ukraine, l'Union Européenne, les Etats-Unis et le Royaume-Uni ont significativement renforcé leurs sanctions à l'encontre de la Russie et des territoires occupés d'Ukraine au cours des mois précédents. En conséquence, IDEMIA a suspendu à partir de Mars 2022 toutes ses exportations de produits et logiciels envers ses clients en Russie.

NOTE 2 – PRINCIPES COMPTABLES ET MÉTHODES

2.1. NORMES COMPTABLES

Les états financiers consolidés du Groupe sont établis conformément au référentiel IFRS (International Financial Reporting Standards), tel qu'adopté par l'Union Européenne.

Les normes et interprétations de ces normes sont disponibles à l'adresse suivante sur le site de la Commission Européenne :

https://ec.europa.eu/info/business-economy-euro/company-reporting-and-auditing/company-reporting_en

2.1.1 NOUVELLES NORMES, INTERPRÉTATIONS ET AMENDEMENTS DONT L'APPLICATION EST OBLIGATOIRE OU ANTICIPÉE PAR LE GROUPE À COMPTER DU 1^{er} JANVIER 2022

Les nouvelles normes, interprétations et amendements, applicables à compter du 1^{er} janvier 2022, n'ont pas d'impact sur les états financiers consolidés du Groupe au 31 décembre 2022.

Normes	Titres	Changement	Date effective
IFRS 3	Référence au cadre conceptuel	Amendement	1 ^{er} janvier 2022
IAS 16	Immobilisation corporelles : produits de la vente avant utilisation prévue	Amendement	1 ^{er} janvier 2022
IAS 37	Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels : Coûts à prendre en compte pour déterminer si un contrat est déficitaire	Amendement	1 ^{er} janvier 2022
IAS 41	Prise en compte de la fiscalité pour la détermination de la juste valeur	Amendement	1 ^{er} janvier 2022
IFRS 9	Frais à prendre en compte dans le « test des 10 % » dans le cadre de la décomptabilisation des passifs financiers	Amendement	1 ^{er} janvier 2022
IFRIC	Revendeur de logiciels (IFRS 15 : Chiffre d'affaires issu de contrats clients)	Interprétation	

Le groupe n'a pas d'impact significatif concernant les contrats pour les accès aux ressources logicielles (Mode Saas).

2.1.2 NOUVELLES NORMES, INTERPRÉTATIONS ET AMENDEMENTS PUBLIÉS MAIS NON ENCORE ENTRÉS EN VIGUEUR

- IAS 1 Présentation des états financiers et énoncé de pratiques 2 en IFRS : Information sur les méthodes comptables (applicable en 2023)
- IAS 8 Méthodes comptables, changements d'estimations comptables et erreurs : Définition d'une estimation comptable (applicable en 2023)
- IFRS 17 Contrats d'assurance comprenant des amendements à IFRS 17 (applicable en 2023)
- IAS 1 Présentation des états financiers : Classification des passifs comme courants ou non courants, report de la date effective (applicable en 2023 d'après l'IASB, non encore approuvée par l'UE)
- IAS 12 Impôts sur le résultat : Impôts différés liés aux actifs et passifs découlant d'une transaction unique (applicable en 2023 d'après l'IASB, non encore approuvée par l'UE)
- IFRS 17 Contrats d'assurance : première application d'IFRS 17 et IFRS 9 – Informations comparatives (applicable en 2023 d'après l'IASB, non encore approuvée par l'UE)

Ces amendements et interprétations ne devraient pas avoir d'impact significatif sur les états financiers consolidés du Groupe.

2.2. MÉTHODES COMPTABLES

Les méthodes comptables utilisées pour l'établissement des comptes consolidés du Groupe sont expliquées dans les notes annexes aux états financiers de ce rapport.

Dans chacune des notes annexes du rapport, les méthodes comptables appliquées par le Groupe sont présentées dans un encadré mis en évidence.

2.3. JUGEMENTS ET ESTIMATIONS

La préparation des états financiers exige de la Direction du Groupe qu'elle émette des jugements et produise des estimations qui reposent sur certaines hypothèses et qui ont un impact sur les montants des actifs, passifs, produits et charges comptabilisés dans les états financiers.

La Direction révisé ces estimations en cas de changement des circonstances sur lesquelles elles étaient fondées, suite à l'obtention de nouvelles informations ou d'un surcroît d'expérience. En conséquence, les estimations retenues au 31 décembre 2022 pourraient être sensiblement modifiées dans le futur.

Les hypothèses sur lesquelles se fondent les principales estimations et le jugement sont explicitées dans les notes annexes au présent rapport (3.2 Regroupements d'entreprises, 5.1 Reconnaissance du chiffre d'affaires, 5.7 Données liées au personnel, 5.11 Provisions courantes et non courantes, 5.12 Immobilisations incorporelles, 5.15 test de perte de valeur, 5.16 Contrats de location et 7.2 Impôt différé).

NOTE 3 – MÉTHODES DE CONSOLIDATION ET PÉRIMÈTRE

3.1. PRINCIPES DE CONSOLIDATION

Les filiales sont des entités significatives sur lesquelles le Groupe exerce un contrôle exclusif. Le Groupe considère qu'il détient le contrôle exclusif d'une société lorsque :

- il détient le pouvoir sur une entité,
- il est exposé à des rendements variables ou à des droits sur ces rendements du fait de son implication dans l'entité,
- et il a la capacité d'utiliser son pouvoir sur l'entité pour influencer sur le montant de ses rendements.

Les filiales sont consolidées par intégration globale, y compris l'ensemble de leurs actifs, passifs, produits et charges. La quote-part du résultat et des capitaux propres attribuable aux sociétés du Groupe (les « capitaux propres attribuables aux propriétaires de la société ») se distingue de la quote-part relative aux intérêts des autres actionnaires (les « participations ne donnant pas le contrôle »). Toutes les transactions et soldes entre sociétés consolidées, ainsi que les bénéfices intra-groupe (y compris les dividendes), sont éliminés.

Les sociétés sur lesquelles le Groupe exerce une influence notable (entreprises associées) ou un contrôle conjoint (coentreprises) sont comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence. La quote-part du Groupe dans le résultat net d'une entreprise associée ou d'une coentreprise est comptabilisée sur des lignes distinctes « Quote-part de résultat des entreprises associées » et « Quote-part de résultat des coentreprises » et dans le compte de résultat consolidé. Les investissements dans ces entités sont comptabilisés sur la base du coût d'acquisition, sont ajustés pour tenir compte de la part du Groupe dans les bénéfices et autres variations des capitaux propres de l'entité survenant après l'acquisition et sont diminués, le cas échéant, des pertes de valeur.

3.2. REGROUPEMENTS D'ENTREPRISES

Principes de base

Les regroupements d'entreprises sont comptabilisés selon la méthode de l'acquisition :

- Le coût d'une acquisition est évalué à la juste valeur de la contrepartie transférée, y compris tout ajustement de prix, à la date de la prise de contrôle. Toutes les variations subséquentes de la juste valeur d'un ajustement de prix sont comptabilisées en résultat ou dans les autres éléments du résultat net global, selon les normes applicables.
- La différence entre la contrepartie transférée et la juste valeur des actifs identifiables acquis, et les passifs repris à la date de prise de contrôle, représente le goodwill (note 5.12.1), comptabilisé à l'actif du bilan. Les écarts d'acquisition sont exprimés dans la monnaie

fonctionnelle de l'activité à l'étranger et sont convertis au cours de clôture dans les états financiers du Groupe (IAS 21).

Les ajustements à la juste valeur des actifs identifiables acquis et des passifs supposés, comptabilisés à titre provisoire (en raison de travaux en cours ou d'analyses complémentaires), sont comptabilisés comme des ajustements rétrospectifs au goodwill, s'ils interviennent dans les douze mois suivant la date d'acquisition et s'ils résultent de faits et circonstances existant à la date de l'acquisition. Au-delà de cette période, les effets sont comptabilisés directement dans le résultat net.

Jugements et estimations

Les principaux jugements et estimations relatifs aux regroupements d'entreprises reposent sur les éléments suivants :

- le choix des méthodes d'évaluation et des hypothèses utilisées pour identifier les immobilisations incorporelles liées aux regroupements d'entreprises ;
- l'affectation du goodwill aux unités génératrices de trésorerie (« UGT »).

3.3. MÉTHODES DE CONVERSION DES ÉLÉMENTS EN DEVISES ÉTRANGÈRES

3.3.1. OPERATIONS ET SOLDES

Chaque entité du Groupe comptabilise les transactions dans sa monnaie fonctionnelle, qui est la monnaie de l'environnement économique principal dans lequel l'entité opère. Dans presque tous les cas, il s'agit de la monnaie locale du pays de résidence de l'entité.

Toutes les conversions des gains ou pertes de change sur les transactions libellées en devises autres que la monnaie fonctionnelle de l'entité, ainsi que les gains ou pertes latents résultant de la réévaluation, au cours de clôture, des créances et dettes libellées en devises étrangères sont enregistrés dans le résultat financier.

3.3.2. SOCIÉTÉS DU GROUPE

Les états financiers en monnaies étrangères des entités consolidées dans les comptes du Groupe sont convertis au taux de change en vigueur à la date de clôture. Le taux de change est le taux de change par rapport à l'euro, qui est la monnaie de référence du Groupe.

Les actifs et passifs des entités dont la monnaie fonctionnelle n'est pas l'euro sont convertis en euros au cours de clôture. Leurs produits et charges sont convertis aux taux de change moyens de la période. Les écarts de conversion résultant de cette méthode sont donc dus à l'écart entre le taux de conversion utilisé à la fin de l'exercice précédent ou au cours de l'exercice précédent et le taux utilisé à la fin de l'exercice suivant.

Les écarts de conversion sont comptabilisés dans les capitaux propres sous la rubrique « Autres éléments du résultat global ». Ils sont comptabilisés en résultat lors de la cession totale ou partielle des participations

dans des entités à la suite de la vente, de la liquidation, du remboursement du capital social ou de l'abandon de tout ou partie de l'activité.

3.3.3. PRINCIPAUX TAUX DE CHANGE EN VIGUEUR AU 31 DÉCEMBRE

Les taux utilisés pour les principales devises sont les suivants :

Devise	Exercice clos le 31 décembre			
	2022		2021	
	Cours moyen	Cours de clôture	Cours moyen	Cours de clôture
Dollar US	1,0529	1,0666	1,1827	1,1326
Roupie indienne	82,6876	88,1710	87,4392	84,2292
Réal brésilien	5,4411	5,6386	6,3779	6,3101
Livre sterling	0,8528	0,8869	0,8596	0,8403
Yuan chinois	7,0793	7,3582	7,6282	7,1947
Rand sud-africain	17,2123	18,0990	17,4766	18,0625
Dollar de Singapour	1,4511	1,4300	1,5891	1,5279

3.4. LISTE DÉTAILLÉE DES SOCIÉTÉS DU PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION

3.4.1. SOCIETE MERE

Entité	Pays	Participation en %	
		31 décembre 2022	31 décembre 2021
IDEMIA Group S.A.S. (1)	France	100%	100%

3.4.2. SOCIETES MISE EN EQUIVALENCE

Entité	Pays	Participation en %	
		31 décembre 2022	31 décembre 2021
Coentreprises			
OPPSCIENCE SA	France	51%	0%
EIMASS LLC (1)	Emirats Arabes Unis	40%	40%

(1) Cette entité est en cours de liquidation.

3.4.3. SOCIETES EN INTEGRATION GLOBALE

Entité	Pays	Participation en %	
		31 décembre 2022	31 décembre 2021
Europe			
IDEMIA Finance S.A.S. □	France	100%	100%
IDEMIA France SAS	France	100%	100%
SCI OCS/IMMO	France	100%	100%
IDEMIA Identity & Security France SAS	France	100%	100%
IDEMIA Starchip	France	100%	100%
Facepoint S.A.S.	France	100%	100%
ALEAT SHPK	Albanie	75%	75%
IDEMIA Czech Sro	République Tchèque	100%	100%
IDEMIA Solutions Czech s.r.o.	République Tchèque	100%	100%
IDEMIA Denmark A/S	Danemark	100%	100%
IDEMIA Finland Oy	Finlande	100%	100%
IDEMIA Germany GmbH	Allemagne	100%	100%
Idemia Identity & Security Germany AG	Allemagne	100%	100%
IDEMIA Hungary Kft	Hongrie	100%	100%
IDEMIA Italy S.r.l.	Italie	100%	100%
Qazakstan Identity & Security LLP (1)	Kazakhstan	100%	70%
IDEMIA Latvia SIA	Lettonie	100%	100%
IDEMIA The Netherlands BV	Pays-Bas	100%	100%
IDEMIA Services B.V.	Pays-Bas	100%	100%
IDEMIA Norway A/S	Norvège	100%	100%
IDEMIA Poland Sp zoo	Pologne	100%	100%
IDEMIA Poland R&D Sp zoo	Pologne	100%	100%
IDEMIA Portugal Lda	Portugal	100%	100%
Morpho Cards Romania S.R.L.	Roumanie	0%	100%
IDEMIA Technologies Romania SRL	Roumanie	100%	100%
IDEMIA Technologies Rus Limited liability company	Russie	100%	100%
IDEMIA Rus, JSC	Russie	0%	100%
IDEMIA Technologies Iberica SAU	Espagne	100%	100%
IDEMIA SPAIN PRODO S.L.	Espagne	100%	100%
IDEMIA Sweden company AB	Suède	100%	100%
IDEMIA Sweden AB	Suède	100%	100%
Nidsecurity SA	Suisse	0%	100%
IDEMIA Switzerland AG	Suisse	100%	100%
IDEMIA Identity & Security UK Ltd	Royaume-Uni	100%	100%
IDEMIA UK Holding Ltd	Royaume-Uni	100%	100%
IDEMIA UK Ltd	Royaume-Uni	100%	100%

¹Coentreprise entre "Securetech" et une entité française

Entité	Pays	Participation en %	
		31 décembre 2022	31 décembre 2021
Moyen Orient - Afrique			
Oberthur Technologies Burkina Faso	Burkina Faso	100%	100%
IDEMIA Egypt LLC	Egypte	100%	100%
IDEMIA Côte d'Ivoire SAU	Côte d'Ivoire	100%	100%
Mali Solutions Numériques (1)	Mali	51%	51%
IDEMIA Morocco SA	Maroc	100%	100%
Oberthur Technologies Maroc SARL	Maroc	100%	100%
FP Morocco SARLU	Maroc	100%	100%
IDEMIA Technologies Nigeria Ltd	Nigeria	100%	100%
IDEMIA Pakistan (Private) Ltd	Pakistan	100%	100%
IDEMIA South Africa (Pty) Ltd.	Afrique du Sud	100%	100%
IDEMIA Southern and Eastern Africa (Pty) Ltd	Afrique du Sud	100%	100%
Oberthur Technologies South Africa (PTY) Ltd	Afrique du Sud	100%	100%
IDEMIA Holdings South Africa (PTY) Ltd	Afrique du Sud	100%	100%
AFISWITCH PROPRIETARY LIMITED	Afrique du Sud	100%	100%
Morpho Saudi Arabia Ltd	Arabie Saoudite	51%	100%
International Smart Card Factory Co.	Arabie Saoudite	100%	100%
Idemia Teknoloji Sanayi ve Ticaret Limited Şirketi	Turquie	100%	100%
IDEMIA Middle East FZE	Emirats Arabes Unis	100%	100%
¹ Coentreprise entre "Afritek" et Idemia France			
Amérique du Nord			
IDEMIA Identity & Security Canada Inc.	Canada	100%	100%
IDEMIA Canada Inc	Canada	100%	100%
L1 Secure Credentialing	Etats-Unis d'Amérique	100%	100%
Morpho N. A. Inc	Etats-Unis d'Amérique	0%	100%
Morpho USA Inc.	Etats-Unis d'Amérique	100%	100%
IDEMIA Identity & Security USA LLC	Etats-Unis d'Amérique	100%	100%
NID Security Inc.	Etats-Unis d'Amérique	0%	100%
IDEMIA America Corp.	Etats-Unis d'Amérique	100%	100%
IDEMIA National Security Solutions LLC	Etats-Unis d'Amérique	100%	100%
Amérique latine			
Morpho Cards Argentina SA	Argentine	100%	100%
IDEMIA do Brasil - Soluções e Serviços de Tecnologia Ltda	Brésil	100%	100%
IDEMIA Colombia SAS	Colombie	100%	100%
IDEMIA Costa Rica SA	Costa Rica	100%	100%
IDEMIA Mexico SA de CV	Mexique	100%	100%
IDEMIA Del Peru S.A.	Pérou	100%	100%

Entité	Pays	Participation en %	
		31 décembre 2022	31 décembre 2021
Asie-Pacifique			
IDEMIA Australasia (Pty) Ltd	Australie	100%	100%
IDEMIA Hong Kong Ltd	Chine	100%	100%
IDEMIA (Shenzhen) Technologies Company Limited	Chine	100%	100%
PT Idemia Labs Indonesia	Indonésie	100%	100%
PT IDEMIA Indonesia Technologies	Indonésie	100%	100%
PT. Morpho Cards Indonesia	Indonésie	100%	100%
IDEMIA Japan KK	Japon	100%	100%
IDEMIA Korea Inc	Corée	100%	100%
IDEMIA Malaysia Sdn. Bhd.	Malaisie	100%	100%
Oberthur Technologies Malaysia Sdn Bhd	Malaisie	100%	100%
IDEMIA Philippines Inc.	Philippines	100%	100%
IDEMIA Singapore Pte Ltd	Singapour	100%	100%
Oberthur Technologies Singapore PTE Ltd	Singapour	100%	100%
IDEMIA (THAILAND) Co. Ltd	Thaïlande	100%	100%
IDEMIA Vietnam Co.Ltd. □	Vietnam	100%	100%
Inde			
Oberthur Technologies India Private Limited	Inde	0%	100%
Oberthur Technologies Software Factory Private	Inde	0%	100%
Smart Chip Private Limited	Inde	100%	99%
IDEMIA Syscom IndiaPrivate Ltd	Inde	100%	99%
L1 Identity Solutions Operating Company Private Limited	Inde	100%	100%
IDEMIA Identity & Security India Private Ltd	Inde	100%	100%

NOTE 4 – INFORMATION SECTORIELLE

4.1. DEFINITION DES SEGMENTS OPÉRATIONNELS

Selon IFRS 8, l'information sectorielle doit être organisée selon les segments opérationnels dont les résultats sont régulièrement revus par le Directoire, en sa qualité de principal décideur opérationnel (CODM), afin de prendre des décisions sur les ressources à allouer à ce segment et d'évaluer sa performance.

4.2. SEGMENTS OPÉRATIONNELS DU GROUPE

Les secteurs opérationnels du Groupe sont caractérisés par les activités suivantes :

- **Secure Enterprise Transactions** : Les clients d'IDEMIA, c'est-à-dire les banques, les entreprises fintech, les opérateurs télécoms ou les constructeurs automobiles, font le pari de la gestion des services en ligne et de la numérisation. L'ambition du segment d'activité SET est de fournir des solutions de connectivité, de paiement et d'identité (cartes à puce, banque numérique, eKYC & authentification mobile, plateforme de gestion eSIM...), comme le demandent les clients dans le cadre d'une offre remaniée qui garantit l'efficacité, la fluidité et la sécurité des services d'IDEMIA.
- **Government solutions** : Grâce à des innovations clés dans les domaines publics tels que les voyages, l'identité des citoyens, l'application de la loi et la sécurité publique ou le contrôle d'accès, IDEMIA a pour ambition de permettre à tout individu de vivre dans un environnement protégé, sûr et pratique, et de pouvoir jouir d'une identité valable dès la naissance et tout au long de sa vie. Aux États-Unis, nous voulons être un partenaire de confiance pour les gouvernements et le leader dans la fourniture de solutions d'identité intégrées, sécurisées et faciles à utiliser (authentification des documents d'identité, identification biométrique, justificatifs d'identité sécurisés, services d'enregistrement de l'identité) qui améliorent l'expérience du client final.

4.3. PRINCIPAUX INDICATEURS DE PERFORMANCE

Afin de mesurer au mieux sa performance, le Groupe utilise l'EBITDA (« **Earnings before interests, taxes, depreciation and amortization** ») comme indicateur-clé pour sa prise de décision opérationnelle. Cet indicateur a été défini par le Groupe et n'est pas normé.

L'EBITDA est calculé sur la base de la Marge Opérationnelle (voir ci-dessous) en excluant l'amortissement des immobilisations incorporelles, l'amortissement des immobilisations corporelles et l'impact d'IFRS 2 lié au paiement fondé sur des actions.

La marge opérationnelle est présentée sur une ligne intermédiaire du compte de résultat consolidé. Elle est composée de la marge brute diminuée du coût des ventes et du marketing, du coût net des frais de recherche et développement (Note 5.6) et des frais généraux et administratifs. La marge opérationnelle n'inclut pas les amortissements et dépréciations des immobilisations provenant de regroupements d'entreprises ni les produits et charges non récurrents (Note 5.17) qui sont présentés sur des lignes séparées en dessous.

La marge opérationnelle de l'exercice 2022 s'élève à 327,0 millions d'euros, contre 161,4 millions d'euros en 2021. Sur cette base, l'EBITDA du Groupe est calculé comme suit pour les exercices 2022 et 2021 :

(en millions d'euros)	Note	Exercice clos le 31 décembre	
		2022	2021
RESULTAT OPERATIONNEL COURANT		327,0	161,4
Dotation aux amortissements des immobilisations incorporelles		131,0	125,0
Dotation aux dépréciations des immobilisations corporelles		91,2	102,7
IFRS 2 Paiement fondés sur les actions		6,1	6,3
EBITDA		555,2	395,5

4.4. INFORMATIONS FINANCIÈRES PAR SEGMENT OPÉRATIONNEL

Les principes comptables et financiers appliqués aux segments d'activité présentés en tant que segments opérationnels sont similaires à ceux utilisés pour la préparation des états financiers consolidés. Les prix de transfert entre segments sont fixés à des conditions de concurrence normale, de la même manière que pour les transactions avec des tiers.

Les informations relatives à l'état consolidé des résultats au 31 décembre 2022 sont les suivantes :

(en millions d'euros)	31 décembre 2022	Secure Enterprise Transactions	Government Solutions
Chiffre d'affaires	2 649,4	1 395,0	1 254,4
EBITDA	555,2	336,0	219,2

Les informations relatives à l'état consolidé des résultats au 31 décembre 2021 sont les suivantes :

(en millions d'euros)	31 décembre 2021	Secure Enterprise Transactions	Government Solutions
Chiffre d'affaires	2 219,5	1 120,3	1 099,2
EBITDA	395,5	228,0	167,4

L'ensemble du chiffre d'affaires provient des clients externes.

4.5. INFORMATIONS FINANCIÈRES GÉOGRAPHIQUES

La répartition du chiffre d'affaires du Groupe, en fonction de la localisation géographique de ses clients, est la suivante :

(en millions d'euros)	Exercice clos le 31 décembre			
	2022		2021	
FRANCE	138,7	5%	150,3	7%
EUROPE (hors France)	578,7	22%	511,0	23%
ETATS-UNIS D'AMERIQUE	932,8	35%	814,9	37%
Autres Amériques (Canada + Amérique Latine)	347,8	13%	260,7	12%
APAC	206,5	8%	147,2	7%
INDE	147,9	6%	86,8	4%
MOYEN-ORIENT - AFRIQUE	297,0	11%	248,7	11%
Chiffre d'affaires total	2 649,4	100%	2 219,5	100%

La répartition géographique du chiffre d'affaires réalisé par le Groupe en fonction du pays de résidence de l'entité de facturation est la suivante :

(en millions d'euros)	Exercice clos le 31 décembre			
	2022		2021	
FRANCE	539,1	20%	485,5	22%
EUROPE (hors France)	512,6	19%	429,9	19%
ETATS-UNIS D'AMERIQUE	932,8	35%	814,2	37%
Autres Amériques (Canada + Amérique Latine)	207,3	8%	159,3	7%
APAC	153,3	6%	120,0	5%
INDE	147,9	6%	87,3	4%
MOYEN-ORIENT - AFRIQUE	156,4	6%	123,3	6%
Chiffre d'affaires total	2 649,4	100%	2 219,5	100%

La répartition par origine géographique des actifs non courants du Groupe (hors impôts différés, actifs financiers et participations dans les entreprises associées) est la suivante :

(en millions d'euros)	Exercice clos le 31 décembre			
	2022		2021	
FRANCE	1 334,2	47%	1 401,7	49%
EUROPE (hors France)	77,5	3%	79,9	3%
ETATS-UNIS D'AMERIQUE	1 300,1	46%	1 266,6	44%
Autres Amériques (Canada + Amérique Latine)	36,4	1%	23,9	1%
APAC	33,4	1%	26,1	1%
INDE	20,3	1%	21,4	1%
MOYEN-ORIENT - AFRIQUE	26,6	1%	34,4	1%
Total actifs non courants (hors impôts différés, actifs financiers et participations dans les entreprises associées)	2 828,6	100%	2 853,9	100%

4.6. INFORMATIONS FOURNIES PAR LES PRINCIPAUX CLIENTS

Le Groupe n'a aucun client qui représente individuellement plus de 10% de son chiffre d'affaires en 2022 et 2021.

NOTE 5 – DONNÉES LIÉES AUX ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES

Les activités opérationnelles du Groupe sont enregistrées au niveau du compte de résultat dans le résultat opérationnel qui inclut l'ensemble des produits et charges autres que :

- Les produits et charges financiers (Note 6.2) ;
- La quote-part dans les résultats des sociétés mises en équivalence (Note 9.1) ;
- Les impôts sur les résultats (Note 7.1) ;
- Le résultat des activités abandonnées.

5.1. CHIFFRE D'AFFAIRES

Selon les segments d'activité, les principaux contrats types du Groupe sont :

Cartes et contrats de personnalisation : « point in time »

Ces contrats correspondent à la vente de produits manufacturés standardisés (cartes), non spécifiques à la clientèle, et à des services de personnalisation associés (spécifiques à la clientèle). Selon les conditions du contrat et selon la technologie utilisée pour les produits, le Groupe peut enregistrer soit :

- une obligation de performance unique pour la production de la carte et la personnalisation (seulement pour les technologies appartenant et produites par IDEMIA), ou
- des obligations de performance distinctes pour les services de personnalisation et pour chaque produit livré au client. En effet chaque produit livré a un prix spécifique, les produits peuvent être achetés à d'autres entités, et il n'y a pas d'opération de transformation entre les produits indiqués dans le contrat.

Concernant ces contrats, le prix alloué à chaque produit est défini dans le contrat et correspond au prix de marché du produit. En conséquence, le Groupe n'a pas besoin de réallouer le prix du contrat d'une obligation de performance à une autre.

Ces contrats remplissent des obligations à un moment précis. Le chiffre d'affaires est reconnu à un moment précis lorsque la propriété du produit est transférée au client selon les termes indiqués dans le contrat, généralement lors de l'expédition pour les produits manufacturés relatifs aux obligations de performance de cartes, et lors de la livraison pour l'obligation de performance de personnalisation (ou pour la combinaison des deux).

Contrats de licence

Lorsque la licence est considérée comme une obligation de performance distincte, le prix associé est défini dans le contrat et correspond au prix de marché du produit. Le chiffre d'affaires est reconnu :

- suivant l'avancement par les coûts lorsque la licence est évolutive (les développements vont modifier structurellement la licence sur la durée du contrat) et donne l'autorisation d'accéder à la propriété intellectuelle d'IDEMIA

- à un moment précis lorsque la licence est non-évolutive et donne seulement l'autorisation d'utiliser la propriété intellectuelle d'IDEMIA

Contrats de Solutions : « over time »

Une Solution correspond à la combinaison de produits et de services, qui peut inclure des services d'installation et de développement, ainsi que des licences et des logiciels.

Dans les contrats de Solutions, chaque service ne peut pas être réalisé sans le service suivant et vice versa. Les risques liés à la réalisation de chaque phase ne sont pas séparables des risques liés à la réalisation des autres phases de chaque projet. Les contrats incluent un prix pour le projet dans son ensemble. De plus, les contrats du Groupe ne permettent pas aux clients de résilier le contrat à la fin d'une phase et les différentes phases d'un contrat sont fortement interdépendantes. Ainsi, le Groupe considère une obligation de performance globale et transfère le contrôle progressivement puisque les services n'ont pas d'autre utilisation possible. De plus, le Groupe peut légalement réclamer le paiement du travail réalisé dans le cas où le client met fin au contrat pour des raisons autres que la non réalisation par le Groupe de ses obligations. En conclusion, le Groupe reconnaît le chiffre d'affaires suivant l'avancement par les coûts sur ce type de contrats. Pour chaque contrat de solution, le Groupe établit un budget pour le projet, ce budget est revu et mis à jour à intervalles réguliers ou lorsque cela est nécessaire, les modifications de budget peuvent impacter le pourcentage de reconnaissance du chiffre d'affaires.

Contrats de systèmes incluant du matériel : « point in time »

Le matériel n'est pas spécifique à un client. Le Groupe considère des obligations de performance distinctes pour chaque produit livré au client, le prix alloué à chaque produit est défini dans le contrat et correspond au prix de marché du produit. Le chiffre d'affaires est reconnu à un moment précis lors de l'expédition ou de la livraison selon les conditions du contrat.

Contrats de maintenance

La maintenance peut s'effectuer sur le matériel, les logiciels ou une combinaison de matériels et logiciels.

- Pour les contrats de maintenance du matériel à durée déterminée (maintenance prévisible) couvrant un service à un prix fixe pour une période de temps définie, les coûts de maintenance peuvent être estimés sur une base historique pour le matériel similaire. En conséquence le chiffre d'affaires est reconnu selon l'avancement par les coûts.
- Pour les contrats de maintenance sur les logiciels (les coûts de maintenance sont stables au cours du temps ou les coûts ne peuvent pas être estimés pour ce contrat), le chiffre d'affaires est lissé de façon linéaire tout au long de la période du contrat.

Garanties

Certains contrats de Solutions incluent des garanties pour une longue période (jusqu'à 10 ans). Ces garanties sont considérées comme une obligation de performance distincte. Dans ce cas, une partie du prix contracté pour l'obligation de performance couverte par la garantie est allouée à la garantie pour couvrir les coûts futurs. Le chiffre d'affaires est reconnu à l'avancement comme pour les obligations de performance liées aux services de maintenance.

Dans tous les autres cas, les garanties du Groupe sont considérées comme faisant partie de l'obligation de performance globale. En effet, dans la majorité des cas, les garanties sont basées sur les standards de qualité et de conformité de l'industrie, qui s'appliquent au projet global, plutôt qu'à une phase distincte ou à une partie du projet.

Hypothèses significatives

Pour les contrats long-terme (au sein du segment « Government solutions »), le pourcentage d'avancement est basé sur le ratio entre les coûts engagés à date et les coûts totaux estimés pour l'achèvement. Ces hypothèses sous-jacentes sont revues par le management et représentent la meilleure estimation du Groupe à la date de clôture.

En application du présent descriptif IFRS15, la reconnaissance du chiffre d'affaires peut être distinguée de la manière suivante :

(en millions d'euros)	Exercice clos le 31 décembre	
	2022	2021
Produits transférés "point in time"	2 369,2	1 995,1
Produits et services transférés "over time"	280,2	224,4
Total	2 649,4	2 219,5

5.2. PRIX DE TRANSACTION DES OBLIGATIONS DE PERFORMANCE NON ENCORE RÉALISÉES

Le prix de transaction des obligations de performance non encore réalisées (IFRS 15) est le chiffre d'affaires restant à reconnaître pour toutes les commandes enregistrées à la date de clôture.

Le management d'IDEMIA suit un carnet de commande dit « économique » (non audité), incluant tous les contrats en cours ayant une probabilité élevée d'être convertis en chiffre d'affaires. Les principales différences entre ce carnet de commande et la définition d'IFRS15 sont :

- L'engagement sur des volumes minimums
- Une clause de résiliation sans valeur prédéfinie

(en millions d'euros)	Exercice clos le 31 décembre	
	2022	2021
Prix de transaction de l'obligation de prestation non encore (ou partiellement) rempli	1 633,9	1 359,0
Carnet de commande économique	3 134,3	2 409,5

5.3. CRÉANCES CLIENTS ET ACTIFS SUR CONTRATS

Les créances clients sont initialement reconnues à leur juste valeur avec une comptabilisation ultérieure au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Pour les contrats de Solution, le client est facturé selon un calendrier défini dans le contrat et basé sur les jalons techniques du projet. Les actifs (ou passifs) du contrat proviennent de l'écart de timing entre la facturation et la reconnaissance du chiffre d'affaires selon l'avancement par les coûts.

Le Groupe reconnaît une provision pour créances douteuses pour un montant égal aux pertes sur la durée de vie du contrat. Ce sont des estimations basées sur des probabilités pondérées de pertes sur créances.

À chaque date de clôture, le Groupe évalue la possibilité de recouvrer ses créances client. Une créance implique un risque de recouvrabilité lorsqu'un ou plusieurs événements observables ayant un impact négatif sur le flux de trésorerie attendu de l'actif se produisent, comme des difficultés financières du débiteur.

La juste valeur des créances client est réduite via l'utilisation d'un compte de provision. Des dépréciations sont comptabilisées lorsque les créances sont jugées irrécouvrables. Le Groupe utilise une matrice de dépréciation pour mesurer les montants attendus de pertes sur créances client et sur les actifs du contrat de chaque client. Les taux de perte sont calculés grâce à une méthode de « taux de roulement » basée sur la probabilité pour un actif / une créance sur contrat de passer par des phases successives de dépréciation. Les taux de roulement sont calculés séparément en fonction de l'exposition au risque dans les différents segments, ils sont basés sur les mêmes caractéristiques de risque de crédit : région géographique, ancienneté de la relation client, type de produit acheté.

Les taux de perte sont basés sur l'historique des pertes sur créances des 3 dernières années. Ces taux sont multipliés par des facteurs scalaires pour refléter les différences entre les conditions économiques durant la période pendant laquelle les données historiques ont été collectées, les conditions actuelles, et la vision du Groupe sur les conditions économiques lors de la durée de vie attendue des créances.

Le tableau suivant présente les comptes clients et les actifs sur contrats au 31 décembre 2022 et 2021 :

(en millions d'euros)	Exercice clos le 31 décembre	
	2022	2021
Clients et comptes rattachés (1)	386,1	388,7
Actifs sur contrats (2)	67,0	85,7
Dépréciation clients et comptes rattachés	(43,4)	(59,5)
Total Clients et actifs sur contrats	409,7	414,8

(1) Diminués de 54,7 millions d'euros en 2022 et 59,5 millions en 2021 suite à la titrisation des créances

(2) Détail en note 5.18

La variation entre l'ouverture et la clôture sur les deux derniers exercices s'analyse de la manière suivante :

(en millions d'euros)	Exercice clos le 31 décembre	
	2022	2021
Ouverture au 1er janvier	414,8	465,2
Changement de périmètre de consolidation	0,6	(2,9)
Changement de montant brut (1)	(16,3)	(74,1)
Dotations de l'exercice (1)	(26,9)	(26,7)
Reprises de l'exercice (1)	43,0	28,9
Ecart de conversion et autres ajustements	(5,5)	24,4
Valeur nette clients et actifs sur contrats au 31 décembre	409,7	414,8

(1) Inclus dans la ligne « Variation des clients » du tableau des Flux de Trésorerie Consolidés, s'élevant à (0,3) millions d'euros

Le tableau suivant présente l'antériorité des créances clients (y compris Actifs sur contrats) à la clôture des deux périodes 2022 et 2021 :

(en millions d'euros)	Exercice clos le 31 décembre	
	2022	2021
Créances non échues	271,9	253,4
Créances échues	69,6	89,9
A moins de 30 jours	18,1	16,4
De 31 à 90 jours	7,2	9,9
Plus de 90 jours	44,3	63,6
A facturer	111,7	131,1
Total créances clients (1) (valeur brute) au 31 décembre	453,2	474,4

(1) y compris Actifs sur contrats

Le Groupe mène une politique globale de gestion du recouvrement afin d'améliorer et de maintenir le délai de recouvrement des créances clients conformément aux termes conclus avec ses clients. Grâce aux ressources consacrées à la gestion des créances clients, le Groupe gère activement le risque de crédit via des revues régulières des limites de crédit par client, des contrôles réguliers sur le recouvrement des créances et un suivi systématique des créances échues afin de collecter rapidement les montants dus.

Titrisation des créances

A partir de décembre 2019, le Groupe a mis en place un programme multinational de titrisation de créances pour une période de cinq ans non engagée. Les pays concernés sont les États-Unis d'Amérique, la France, l'Allemagne, l'Espagne, les Pays-Bas, le Royaume-Uni et la Suède. Le programme est structuré en deux compartiments, appelés ON (arrêté au premier semestre 2020) et OFF :

- Le compartiment « OFF » dans lequel les créances ne sont pas conservées dans le bilan du Groupe car le risque de crédit des débiteurs éligibles à ce compartiment du programme est entièrement transféré à l'entité acheteuse (institution financière tierce).

Au 31 décembre 2022, le Groupe a vendu :

- Dans le compartiment « OFF », 54,7 millions d'euros de créances pouvant être décomptabilisées car la quasi-totalité des risques et des avantages liés aux créances ont été transférés.

La structure est établie principalement sur une tranche sortie du bilan avec un recours limité et les actifs sous-jacents ont été sélectionnés en fonction de l'activité récurrente du Groupe ainsi que de la qualité de son portefeuille.

5.4. MARGE BRUTE ET COÛT DES VENTES

La marge brute est définie comme la différence entre le chiffre d'affaires et le coût des ventes.

Le coût des ventes comprend les matériaux utilisés dans la phase de production (matières premières, produits semi-finis et produits finis), les coûts de main d'œuvre directement attribuables, les autres coûts directs et les frais généraux de production ainsi que les dotations aux amortissements et dépréciations d'actifs corporels utilisés dans la production.

La marge brute de l'exercice 2022 s'établit à 927,2 millions d'euros, ce qui représente 35 % du chiffre d'affaires hors groupe contre 737,7 millions d'euros en 2021 (33,2 %).

5.5. STOCKS ET EN-COURS

Les stocks et les en-cours de production sont évalués au plus bas de leur coût de revient et de leur valeur nette de réalisation.

Le coût de revient des stocks de matières premières est évalué selon la méthode « Premier entré/Premier sorti » (« First-in, First-out » ou « FIFO »). Le coût de revient des en-cours de production et des produits finis intègre le coût des matières premières, les frais de main d'œuvre et les autres coûts de production selon les dispositions de la norme IAS 2. Lorsque la méthode des coûts standards est utilisée dans l'évaluation des stocks, des ajustements sont opérés pour refléter une valorisation en concordance avec la méthode FIFO, si des écarts importants existent.

Des dépréciations de stocks sont enregistrées dès lors que la valeur actuelle est inférieure à sa valeur comptable :

- Pour les matières premières : en fonction de leur dégradation physique, de leur risque d'obsolescence, et de leur faible taux de rotation ;

- Pour les en-cours de production : après prise en compte des pertes potentielles calculées sur la base d'un prix de vente prévisionnel moins les coûts encourus estimés jusqu'à la fin des travaux et les coûts variables prévisionnels nécessaires pour réaliser la vente ;
- Pour les produits finis : après prise en compte des pertes potentielles calculées sur la base d'un prix de vente estimé moins les coûts variables prévisionnels nécessaires pour réaliser la vente.

Les stocks et en-cours de production se décomposent comme suit au 31 décembre 2022 et 2021 :

(en millions d'euros)	Exercice clos le 31 décembre					
	2022			2021		
	Valeur brute	Dép.	Valeur nette	Valeur brute	Dép.	Valeur nette
Matières premières et autres approvisionnements	160,4	(6,2)	154,2	122,8	(4,8)	118,0
En-cours de production	61,4	0,0	61,4	50,4	0,0	50,4
Produits finis	56,5	(27,0)	29,5	46,1	(29,3)	16,8
Stocks et en-cours	278,3	(33,2)	245,0	219,3	(34,0)	185,3

La variation entre le 1er janvier et la date de clôture s'analyse de la manière suivante :

(en millions d'euros)	Exercice clos le 31 décembre	
	2022	2021
Ouverture au 1er janvier	185,3	166,9
Augmentation/ (diminution) du montant brut	57,5	28,7
Dotations de l'exercice	(20,7)	(16,2)
Reprises de l'exercice	21,2	14,0
Nouvelles entités entrantes	0,0	0,1
Écarts de conversion et autres ajustements	1,8	(8,2)
Valeur nette des stocks au 31 décembre	245,0	185,3

5.6. FRAIS DE RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT

Les frais de recherche et de développement présentés dans le compte de résultat consolidé comprennent les coûts opérationnels relatifs à cette activité qui ne sont pas activables ainsi que les amortissements sur les projets immobilisés (Note 5.12.2) diminués des crédits d'impôt recherche ou d'autres subventions.

Crédit d'impôt recherche

Dans certains pays, le Groupe bénéficie de crédits d'impôt recherche dont le montant dépend des dépenses de recherche réalisées et qui seront remboursées par l'État même dans le cas où leurs montants n'auraient pu être imputés sur l'impôt exigible sur les bénéfices.

Ces crédits d'impôt ont un caractère de subventions d'exploitation et sont comptabilisés d'une façon symétrique à l'enregistrement des dépenses de recherche et développement auxquelles ils se rapportent. Ainsi, les crédits d'impôts relatifs à des dépenses immobilisées sont différés en produits constatés d'avance et sont repris en résultat au même rythme que l'amortissement des immobilisations.

Les frais de Recherche et développement sur les résultats (hors montant capitalisé) comprennent les postes suivants :

(en millions d'euros)	Exercice clos le 31 décembre	
	2022	2021
Dépenses de recherche et développement	(152,4)	(159,8)
Crédit d'impôt recherche	19,0	18,4
Capitalisation des frais de développement de l'exercice	37,3	58,4
Charges nettes d'amortissement et de provision des projets capitalisés	(85,6)	(83,8)
Coût de la Recherche et du Développement	(181,8)	(166,8)
<i>Coût de recherche et développement en % du chiffre d'affaires consolidé</i>	6,9%	7,5%

5.7. DONNÉES LIÉES AU PERSONNEL

5.7.1. EFFECTIFS

Ces effectifs correspondent aux salariés présents à la date de clôture.

	Exercice clos le 31 décembre	
	2022	2021
France	2 342	2 309
EUROPE	2 198	2 154
NORAM	2 607	2 470
LATAM	1 640	1 551
APAC	1 571	1 455
INDE	3 706	3 378
MEA	970	956
Total	15 034	14 273

5.7.2. CHARGES DE PERSONNEL

Le compte de résultat consolidé fait apparaître les charges salariales par fonction. Elles comprennent les postes suivants :

(en millions d'euros)	Exercice clos le 31 décembre	
	2022	2021
Salaires et traitements	(679,1)	(630,1)
Charges de sécurité sociale et prévoyance (1)	(185,4)	(182,7)
Charges relatives aux stock options (2)	(5,8)	(5,3)
Personnels intérimaires et contractuels	(93,5)	(77,5)
Autres charges de personnel (3)	(77,8)	(69,9)
Charges de personnel	(1 041,6)	(965,5)

(1) Dont charges sociales relatives aux stocks options : (0,3) millions d'euros.

(2) Dont paiement fondé sur des actions.

(3) Inclut les dépenses de voyages et les frais de formation.

5.7.3. PROVISIONS POUR RETRAITES ET ENGAGEMENTS ASSIMILÉS

Régimes à cotisations définies

Pour les régimes à cotisations définies, le Groupe verse des cotisations assises sur les salaires à des organismes extérieurs et n'a aucune obligation en ce qui concerne le niveau des prestations versées aux bénéficiaires. Les charges sont comptabilisées lorsque les cotisations sont dues.

Régimes à prestations définies

Pour les régimes à prestations définies, l'obligation du Groupe est calculée selon la méthode des unités de crédit projetées, en tenant compte d'hypothèses actuarielles telles que l'évolution future des salaires, l'âge de départ en retraite, les taux de mortalité et de rotation du personnel et le taux d'actualisation.

Le passif au titre des engagements de retraite comptabilisés au bilan correspond à la valeur actualisée des obligations de prestations définies, après déduction de la juste valeur des actifs détenus en couverture. Un excédent d'actifs n'est comptabilisé au bilan que dans la mesure où il représente des avantages économiques futurs qui sont effectivement disponibles pour le Groupe, par exemple sous la forme de remboursements du régime ou de diminutions des cotisations futures au régime.

Les modifications d'hypothèses actuarielles et effets d'expérience donnent lieu à des écarts actuariels qui sont intégralement constatés dans l'état du résultat global lors de leur survenance.

En cas d'amendement des plans de retraites, l'impact sur l'obligation actuarielle, correspondant au « Coût des services passés », est reconnu au bilan et au compte de résultat de façon étalée sur la durée d'acquisition des droits.

Les produits d'intérêts des actifs de couverture de régimes de retraite sont calculés à partir du même taux que le taux d'actualisation de l'obligation au titre des régimes à prestations définies. La comptabilisation des impacts afférents aux modifications de régimes se fait via le compte de résultat.

Le Comité d'interprétation des IFRS (IFRIC) a décidé que les paragraphes 70 à 74 d'IAS 19 et les exemples qui l'accompagnent dans la norme exigent que la prestation soit accumulée au cours des N dernières années précédant la retraite plutôt qu'à partir de la date d'adhésion à la retraite (si elle s'inscrit plus de N ans avant l'âge de la retraite).

L'impact de ce changement sur les obligations à prestations définies (DBO) a été pris en compte dans les états financiers.

Les provisions pour engagements envers le personnel se détaillent comme suit :

(en millions d'euros)	Exercice clos le 31 décembre	
	2022	2021
Provisions pour retraites	38,4	45,3
Provision pour médailles du travail et autres engagements	3,1	3,7
Engagements envers le personnel	41,5	49,0

Les provisions pour indemnités de retraite et médailles du travail inscrites à l'état de la situation financière consolidée et au compte de résultat consolidé se détaillent comme suit :

(en millions d'euros)	Exercice clos le 31 décembre	
	2022	2021
Charge nette de l'exercice	3,9	5,3
Coût des services rendus	3,2	4,9
Charge d'intérêts	0,6	0,3
Mouvements au bilan		
Ouverture au 1er janvier	49,0	54,7
Variation de périmètre	0,0	(1,4)
Charge de l'exercice	3,9	5,3
Cotisations versées	(7,4)	(7,8)
Surplus	(9,4)	16,5
Écarts actuariels comptabilisés en situation nette	5,3	(14,6)
Écarts de conversion et autres ajustements	0,0	(3,7)
Engagements envers le personnel au 31 décembre	41,5	49,0

(en millions d'euros)	Exercice clos le 31 décembre	
	2022	2021
Engagements envers le personnel dans l'état de la situation financière consolidée		
Provision pour engagements envers le personnel	41,5	49,0
Retraites	6,7	16,5
Montant de l'engagement au 31 décembre	34,8	32,5
Montant de l'engagement	92,9	129,1
Valeur des actifs des plans	(58,1)	(96,6)
Montant de l'engagement au 31 décembre	34,8	32,5

Des écarts actuariels sont générés lorsque les hypothèses diffèrent entre deux périodes. Les écarts actuariels sont directement comptabilisés en capitaux propres et présentés dans l'état du résultat global.

(en millions d'euros)	Exercice clos le 31 décembre	
	2022	2021
(Gains) / Pertes actuariels liées à l'expérience	5,9	(12,5)
(Gains) / Pertes actuariels liées aux changements d'hypothèses	(0,5)	(2,0)
(Gains) / Pertes actuariels sur l'année	5,4	(14,5)

Pour l'exercice clos au 31 décembre 2022, les actifs de couverture des avantages sociaux des salariés existaient au Royaume-Uni et en Inde et peuvent être classés par nature comme suit :

(en millions d'euros)	Exercice clos le 31 décembre	
	2022	2021
Capitaux propres	20,3	43,8
Obligations	28,0	37,6
Immobilier	1,7	6,2
Autres	8,2	9,0
Total	58,1	96,6

Dans le cadre des régimes à prestations définies, le Groupe supporte différents engagements au titre des retraites et des prestations assimilées en France et à l'étranger.

France

La provision pour engagements envers le personnel s'élève à 22,2 millions d'euros.

La réglementation française oblige les sociétés à verser une indemnité de fin de carrière à leurs collaborateurs. Le calcul de l'engagement repose sur le nombre d'années de présence du salarié dans la société et son salaire estimé de fin de carrière.

Des actuaires indépendants procèdent à une évaluation actuarielle annuelle du plan à prestations définies. Les hypothèses actuarielles retenues pour l'évaluation des engagements au titre de ce plan à prestations définies sont les suivantes :

	Exercice clos le 31 décembre	
	2022	2021
Taux d'actualisation	3,70%	0,90%
Taux d'augmentation des salaires	1,0% à 4% (en fonction de l'âge)	1,5% à 4% (en fonction de l'âge)
Age de départ à la retraite	65 (cadres) 62 (non-cadres)	65 (cadres) 62 (non-cadres)
Taux de rotation	0% à 12,81% (en fonction de l'âge)	0% à 12,81% (en fonction de l'âge)

Suède

La provision pour engagements envers le personnel s'élève à 4,5 millions d'euros.

Les salariés bénéficient d'un régime de retraite à prestations définies selon la durée des services et des salaires de chaque employé. Une évaluation actuarielle des engagements est effectuée chaque année par des actuaires indépendants.

Les hypothèses retenues pour l'évaluation des engagements au titre du plan suédois sont les suivantes :

	Exercice clos le 31 décembre	
	2022	2021
Taux d'actualisation	4,00%	1,85%
Taux d'inflation	2,10%	2,05%
Taux d'augmentation des salaires	0,00%	0,00%
Taux de rotation	0,00%	0,00%

Royaume-Uni

La provision pour engagements envers le personnel représente un actif de 6,4 millions d'euros.

En cas de cessation du régime de retraite, tout excédent sera remboursé à la société. Ainsi, conformément à l'IFRIC 14, il existe un bénéfice économique futur disponible sous forme d'un droit inconditionnel à un remboursement.

Des actuaires indépendants procèdent à une évaluation actuarielle annuelle du plan à prestations définies. Les hypothèses actuarielles retenues pour l'évaluation des engagements au titre de ce plan à prestations définies sont les suivantes :

	Exercice clos le 31 décembre	
	2022	2021
Taux d'actualisation	4,75%	1,65%
Taux d'inflation	pré-2030 / 2,50% et post-2030 / 3,40%	pré-2030 / 2,55% et post-2030 / 3,45%
Taux de rendement prévu des actifs du régime	4,75%	1,65%

5.8. AUTRES CRÉANCES

(en millions d'euros)	Exercice clos le 31 décembre	
	2022	2021
Créances fiscales	26,7	24,5
Créances sur personnel et organismes sociaux	1,3	1,8
Instruments financiers	44,3	7,8
Charges constatées d'avance	30,2	28,4
Créances fiscales hors impôt sur les sociétés	51,8	45,8
Avances et acomptes versés	23,7	15,8
Crédit d'impôt compétitivité emploi - Crédit impôt recherche	12,7	2,9
Autres	7,7	24,2
Valeur nette autres créances et comptes de régularisation	171,7	126,8

La variation des autres créances s'analyse de la manière suivante :

(en millions d'euros)	Exercice clos le 31 décembre	
	2022	2021
Ouverture au 1er janvier	126,8	130,5
Changement de périmètre de consolidation	0,1	1,9
Changement de montant brut	11,2	0,3
Dotations aux provisions de l'exercice	(1,3)	(0,4)
Reprise sur provisions de l'exercice	0,2	0,4
Changement d'instruments financiers	39,9	3,5
Reclassement	(2,7)	(11,5)
Conversion	(2,5)	2,1
Montant net des Autres créances et comptes de régularisation au 31 décembre	171,7	126,8

5.9. DETTES FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES

Les dettes fournisseurs et autres passifs courants se détaillent comme suit :

(en millions d'euros)	Exercice clos le 31 décembre	
	2022	2021
Fournisseurs	368,7	295,4
Dettes sociales	197,6	180,5
Dettes sur acquisitions d'immobilisation	23,9	31,2
Avances et acomptes reçus sur commande	24,8	24,3
Fournisseurs et comptes rattachés	615,1	531,4

5.10. DETTES FISCALES ET AUTRES DETTES COURANTES

Les autres comptes rattachés se décomposent comme suit :

(en millions d'euros)	Exercice clos le 31 décembre	
	2022	2021
Dettes fiscales	28,0	13,5
Produits constatés d'avance	42,7	55,1
Passifs sur contrats (1)	63,3	50,3
Instruments de couverture	1,9	4,4
Tax payables (excluding CIT)	43,8	36,1
Autres dettes	23,2	32,8
Autres dettes courantes et Passifs sur contrats	174,9	178,7

(1) *Détail en note 5.18*

5.11. PROVISIONS COURANTES ET NON COURANTES

Principes de base

Le Groupe comptabilise une provision pour faire face aux obligations clairement identifiées comme dette probable, mais dont l'échéance ou le montant est incertain. Une provision est ainsi enregistrée dès lors que :

- il existe une obligation légale, contractuelle ou implicite à la date de clôture ;
- le montant peut être évalué avec une fiabilité suffisante ;
- il est probable que le règlement se traduise par une sortie de ressources sans contrepartie.

Les provisions couvrent notamment :

- les litiges commerciaux, sociaux, fiscaux ou autres ;
- les garanties données aux clients ;
- les pertes sur contrats déficitaires ;
- les coûts de restructuration.

Une provision est classée en « passif courant » dans les cas suivants :

- le passif sera réglé dans le cadre du cycle d'exploitation normal de l'entreprise ;
- le risque ou la charge doit être réglé dans l'année suivant la date de clôture de l'exercice.

Garantie selon IFRS15

Si une garantie ne fournit pas de service additionnel à un client, ce n'est pas une obligation de performance distincte. La garantie obligatoire fournissant au client l'assurance que le produit est conforme aux spécifications définies est comptabilisée selon la norme IAS 37 relative aux provisions.

Jugements et estimations

Le Groupe est impliqué dans certains litiges généralement liés à ses activités courantes. La Direction du Groupe, après consultation de ses avocats et conseils juridiques, détermine le montant des provisions qui doit être constitué en fonction de son estimation des risques de pertes futures existants à chaque fin d'exercice. Les hypothèses sur lesquelles se fondent les principales estimations et le jugement relatifs aux provisions pour risques et charges sont :

- les indemnités de fin de contrat : taux d'actualisation, taux de succès des plans ;
- les restructurations : nombre d'employés concernés, coût probable par employé ;
- les démantèlements et remises en état de sites : horizon du démantèlement, taux d'actualisation, coût attendu ;
- les litiges (par ex. pénalités contractuelles, litiges prud'homaux, violations de propriété intellectuelle d'autrui, risques fiscaux) : hypothèses sous-jacentes à l'appréciation de la position juridique et à la valorisation des risques en fonction de la probabilité d'apparition.

La variation des provisions sur 2022 est analysée ci-dessous :

(en millions d'euros)	Clôture au 31 décembre 2021	Dotations	Reprises utilisées	Reprises non utilisées	Ecart de conversion	Reclassements et ajustements de PPA	Clôture au 31 décembre 2022	dont non courantes	dont courantes
Provisions pour litiges	71,6	35,7	(19,4)	(38,9)	0,2	0,5	49,7	16,8	32,9
Provisions pour garanties	12,1	4,4	(2,7)	(1,8)	0,0		12,1	12,1	
Provisions pour pertes sur contrats	6,8	2,2	(3,4)	(0,4)	0,1		5,4		5,4
Autres provisions pour risques	40,4	8,4	(2,2)	(4,8)	0,1	3,7	45,6	8,4	37,2
Total provisions pour risques	130,9	50,7	(27,6)	(45,9)	0,4	4,2	112,8	37,3	75,4
Provisions pour restructurations	3,2	4,1	(2,1)	(1,4)	0,1	(0,3)	3,5		3,5
Autres provisions pour charges	12,4	1,9	(0,4)	(6,1)	0,1	0,8	8,7	3,2	5,4
Total provisions pour charges	15,6	6,0	(2,5)	(7,6)	0,1	0,4	12,1	3,2	8,9
Total provisions	146,5	56,8	(30,1)	(53,4)	0,5	4,6	124,9	40,6	84,3

La ligne « Provision » du tableau des flux de trésorerie inclut des dotations aux provisions, des reprises de provisions utilisées et non utilisées (provisions fiscales exceptées) pour un montant de 29,3 millions d'euros.

- Les « **Provisions pour litiges** » couvrent principalement des litiges avec les clients et les fournisseurs (34,7 millions d'euros) et des litiges sociaux (9,7 millions d'euros). Les reprises de provisions non utilisées de (38,9) millions d'euros sont liées au règlement d'un litige sans sortie de ressources représentatives d'avantages économiques.
- Les « **Provisions pour garanties** » correspondent à des garanties obligatoires fournissant au client l'assurance que le produit est conforme aux spécifications définies et couvrent les risques liés à des contrats long-terme (principalement dans le segment d'activité division Government Solutions).
- Les « **Provisions pour pertes sur contrats** » (les coûts obligatoires de réalisation de l'obligation excèdent le bénéfice économique) sont principalement relatives à des contrats de modernisation des permis de conduire en Amérique du Nord et certains programmes du segment d'activité Government Solutions.
- Les « **Provisions pour restructurations** » sont principalement liées à la transition vers l'intégration et l'optimisation du Groupe.
- Les « **Autres provisions pour risques** » couvrent principalement les risques divers liés aux programmes et aux problématiques de qualité.

La variation des provisions sur l'exercice 2021 s'analyse de la manière suivante :

(en millions d'euros)	Clôture au 31 décembre 2020	Dotations	Reprises utilisées	Reprises non utilisées	Ecart de conversion	Reclassements et ajustements de PPA	Clôture au 31 décembre 2021	dont non courantes	dont courantes
Provisions pour litiges	59,3	24,9	(8,4)	(4,7)	0,6	(0,1)	71,6	3,2	68,4
Provisions pour garanties	11,6	7,5	(3,4)	(3,6)	0,1	(0,0)	12,1	12,1	
Provisions pour pertes sur contrats	3,0	5,1	(1,3)	(0,0)	0,2	0,0	6,8		6,8
Autres provisions pour risques	39,5	8,2	(3,9)	(4,2)	(0,1)	0,8	40,4	4,5	35,8
Total provisions pour risques	113,3	45,6	(17,0)	(12,5)	0,8	0,7	130,9	19,9	111,0
Provisions pour restructurations	4,8	1,3	(2,6)	(0,4)	0,1		3,2	0,0	3,2
Autres provisions pour charges	7,6	8,6	(2,1)	(2,5)	0,1	0,7	12,4	2,6	9,8
Total provisions pour charges	12,4	9,9	(4,7)	(2,9)	0,2	0,7	15,6	2,6	13,0
Total provisions	125,7	55,5	(21,7)	(15,4)	1,0	1,4	146,5	22,5	124,0

La ligne « Provision » du tableau des flux de trésorerie inclut des dotations aux provisions, des reprises de provisions utilisées et non utilisées (provisions fiscales exceptées) pour un montant de 16,7 millions d'euros.

- Les « **Provisions pour litiges** » couvrent principalement des litiges avec les clients et les fournisseurs (59,6 millions d'euros) et des litiges sociaux (9 millions d'euros).
- Les « **Provisions pour garanties** » correspondent à des garanties obligatoires fournissant au client l'assurance que le produit est conforme aux spécifications définies et couvrent les risques liés à des contrats long-terme (principalement dans segment d'activité Government Solutions).
- Les « **Provisions pour pertes sur contrats** » (les coûts obligatoires de réalisation de l'obligation excèdent le bénéfice économique) sont principalement relatives à des contrats de modernisation des permis de conduire en Amérique du Nord et certains programmes du segment d'activité Government Solutions.
- Les « **Provisions pour restructurations** » sont principalement liées à la transition vers l'intégration et l'optimisation du Groupe.
- Les « **Autres provisions pour risques** » couvrent principalement les risques divers liés aux programmes et aux problématiques de qualité.

5.12. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

5.12.1. ÉCARTS D'ACQUISITION

Lors de la prise de contrôle d'une entreprise, les actifs et passifs identifiables de l'entreprise acquise sont évalués à leur juste valeur à la date de prise de contrôle. La différence entre le prix d'acquisition payé et la juste valeur des actifs et passifs identifiables de l'entreprise acquise est inscrite en écart d'acquisition (Note 3.2).

Tout complément de prix payable de façon conditionnelle au vendeur est initialement reconnu à la juste valeur à la date d'acquisition et est ainsi pris en compte dans la détermination du prix d'acquisition et de l'écart d'acquisition. Si le complément éventuel de prix est payable en trésorerie, il est classé en dette et toute variation ultérieure de juste valeur est comptabilisée au compte de résultat jusqu'au dénouement. Si le complément éventuel de prix est classé comme un instrument de fonds propres, il ne fait l'objet d'aucune réévaluation ultérieure.

À la clôture du premier exercice suivant la prise de contrôle, un regroupement d'entreprises est comptabilisé sur des bases provisoires. L'évaluation du prix d'acquisition ainsi que celle des actifs et passifs identifiables acquis sont susceptibles d'être révisées dans un délai maximum de 12 mois à compter de la date de prise de contrôle.

Les écarts d'acquisition ne sont pas amortis mais sont soumis à des tests de perte de valeur au moins une fois par an (Notes 5.15).

L'évolution de la valeur nette des écarts d'acquisition du Groupe se présente comme suit :

(en millions d'euros)	Exercice clos le 31 décembre	
	2022	2021
Valeur nette au 1er janvier	1 985,8	1 936,0
Cession d'Electronic Signature & Digital Vault		(12,7)
Autres cessions et variations		(8,0)
Variation de change et autres	56,1	70,5
Valeur nette au 31 décembre	2 041,9	1 985,8

5.12.2. AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les autres immobilisations incorporelles comprennent des projets de développement capitalisés, des marques acquises, des technologies ou relations clientèles acquises, ainsi que des licences et logiciels.

Projets de développement capitalisés

Les coûts des projets de développement de produits sont capitalisés à partir de la date à laquelle tous les critères de la norme IAS 38 sont remplis :

- les ressources appropriées ont été allouées au projet ;
- la faisabilité technique est démontrée ;
- le projet est individualisé et le système de suivi des coûts permet de mesurer de manière fiable les dépenses relatives à ces projets ;
- il existe un marché pour ce produit, et la probabilité de rentabilité économique future du produit est jugée suffisamment avérée.

Les coûts capitalisés sont amortis selon le mode linéaire sur la durée de vie estimée des produits, généralement comprise entre deux et sept ans. L'amortissement commence dès que le développement est disponible pour l'activité commerciale concernée. Les coûts capitalisés font l'objet de tests de perte de valeur dès qu'il y a un indice de perte de valeur.

Les frais de recherche et les coûts de développement non-capitalisés sont comptabilisés en charges durant la période au cours de laquelle ils sont engagés (Note 5.6).

Les projets de développement capitalisés sont sous la responsabilité de chacun des deux segments d'activité du Groupe (Note 4.2). Chaque projet est soumis au test des critères de la norme IAS 38 (mentionnés ci-dessus) avant son démarrage et sa première comptabilisation en tant qu'actif incorporel. Des tests qui remplissent les conditions nécessaires sont menés régulièrement pour chacun des projets. Les coûts de développement sont alloués aux projets sur la base d'un enregistrement détaillé des temps de développement dans les centres de recherche du Groupe et sur la base d'une comptabilité analytique qui fait le lien entre les temps de développement consacrés à un projet et leur valorisation.

Autres

Les autres immobilisations incorporelles comprennent principalement les actifs identifiés dans le cadre de regroupements d'entreprises et enregistrés initialement dans l'état de la situation financière consolidée à leur juste valeur à la date d'acquisition. Ils incluent également des immobilisations incorporelles acquises, telles que les licences et logiciels, initialement reconnues à leur coût d'investissement. Toutes les immobilisations incorporelles sont ensuite évaluées à leur coût amorti.

Les autres immobilisations incorporelles sont amorties selon le mode d'amortissement linéaire sur les durées de vie estimées suivantes :

Types d'immobilisation	Période (en années)
Marques déposées	5
Technologies	6 - 9
Relations clients	3 - 10
Licences	Terme du contrat
Logiciels	1 - 5

Jugements et estimations

Les hypothèses utilisées par le Groupe sont les suivantes :

- La détermination de la durée d'utilité des actifs en fonction de l'appréciation de l'évolution des environnements technologiques, réglementaires ou économiques et de l'intensité de leur utilisation ;
- La probabilité de faisabilité technique et de succès commercial des projets de développement.

Les autres immobilisations incorporelles se décomposent comme suit :

(en millions d'euros)	Exercice clos le 31 décembre					
	2022			2021		
	Valeur brute	Amort. & prov.	Valeur nette	Valeur brute	Amort. & prov.	Valeur nette
Projets de développement capitalisés	513,0	(401,7)	111,3	469,4	(310,9)	158,6
Logiciels développés en interne	194,9	(121,3)	73,7	43,6	(26,2)	17,4
Marque	14,8	(14,8)		14,8	(13,6)	1,2
Relations clients	510,6	(323,1)	187,5	495,3	(282,1)	213,1
Technologies	275,6	(256,2)	19,4	275,5	(239,1)	36,4
Concessions et brevets	108,4	(84,9)	23,5	106,6	(75,1)	31,4
Autres	37,9	(24,0)	13,9	154,7	(94,1)	60,6
Concessions (BOT)	39,9	(20,2)	19,6	38,7	(13,9)	24,7
Total autres actifs incorporels	1 695,1	(1 246,2)	448,9	1 598,5	(1 055,0)	543,5

Dans le compte de résultat consolidé, les charges relatives aux amortissements des immobilisations incorporelles sont présentées de la façon suivante :

(en millions d'euros)	Exercice clos le 31 décembre	
	2022	2021
Coûts des ventes	(37,6)	(33,2)
Frais commerciaux et de publicité	(0,1)	(0,2)
Frais de recherche & développement	(85,6)	(83,8)
Coûts administratifs et généraux	(7,7)	(7,8)
Dotations aux amortissements des immobilisations incorporelles	(131,0)	(125,0)
Amortissement des actifs incorporels liés aux acquisitions	(53,6)	(76,7)
Amortissement non-récurrents	(0,0)	(1,8)
Total des dotations aux amortissements et aux dépréciations	(184,6)	(203,4)

5.13. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles comprennent les terrains, constructions et agencements utilisés pour l'exploitation des activités de production, de personnalisation et de distribution du Groupe. Elles incluent également le matériel nécessaire à cette exploitation, notamment les machines de fabrication ainsi que le matériel informatique, de transport et de bureau.

Les immobilisations corporelles sont enregistrées au coût historique, déduction faite des amortissements cumulés et, le cas échéant, des pertes de valeur.

Les immobilisations sont amorties selon le mode linéaire sur la durée d'utilité estimée qui s'inscrit dans les fourchettes suivantes :

Types d'immobilisation	Durée (ans)
Constructions	20 - 30
Matériels et outillages	1 - 13
Agencements et installations	2 - 10
Matériel de transport	3 - 5
Matériel informatique, mobilier et matériel de bureau	2 - 10

Si certains composants d'une immobilisation ont des durées d'utilité différentes, chaque composant est comptabilisé séparément et fait l'objet d'un plan d'amortissement propre.

La base amortissable est égale au coût historique déduction faite, le cas échéant, d'une estimation de la valeur résiduelle en fin de vie, si celle-ci est significative et mesurable de façon fiable. À chaque clôture, les durées de vie résiduelles et les valeurs résiduelles sont revues et ré-estimées si nécessaires.

Les immobilisations corporelles se décomposent comme suit :

(en millions d'euros)	2022			2021		
	Valeur brute	Dépréciation	Valeur nette	Valeur brute	Dépréciation	Valeur nette
Terrains	1,6	(0,2)	1,4	2,7	(0,2)	2,4
Constructions	291,4	(147,9)	143,5	265,8	(135,1)	130,7
Installations tech., matériel et outillage	476,4	(358,1)	118,3	509,7	(384,0)	125,7
Autres actifs corporels	95,4	(66,9)	28,5	107,0	(74,3)	32,7
Immobilisations corporelles en cours	36,4	(0,1)	36,4	23,5	(0,3)	23,2
Avances et acomptes	1,6		1,6	1,5		1,5
Concessions (BOT)	59,7	(51,5)	8,2	56,4	(47,9)	8,5
Total actifs corporels	962,5	(624,7)	337,8	966,5	(641,9)	324,6

Dans le compte de résultat consolidé, les charges relatives aux dépréciations des immobilisations corporelles sont présentées de la façon suivante :

(en millions d'euros)	Exercice clos le 31 décembre	
	2022	2021
Coûts des ventes	(65,6)	(70,4)
Frais commerciaux et de publicité	(1,5)	(1,6)
Frais de recherche & développement	(3,2)	(3,5)
Coûts administratifs et généraux	(20,8)	(27,2)
Dotations aux dépréciations des immobilisations corporelles	(91,2)	(102,7)
Dotations aux dépréciations non récurrentes	(1,8)	(2,3)
Total dépréciations	(93,1)	(105,1)

5.14. VARIATION DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES

En 2022, La variation des immobilisations corporelles et incorporelles s'analyse de la manière suivante :

(en millions d'euros)	Ouverture 2022	Augmentations	Cessions et diminution des droits d'utilisation	Dépréciation	Reclassification	Ecart de conversion et ajustements	Clôture 2022
Projets de développement capitalisés*	158,6	37,3	(0,3)	(87,0)	(0,7)	3,4	111,3
Logiciels développés en interne*	17,4	6,0	(0,2)	(21,9)	73,1	(0,7)	73,7
Autres actifs incorporels	367,5	29,9	(1,0)	(75,6)	(70,8)	13,9	264,0
Actifs incorporels	543,5	73,2	(1,5)	(184,5)	1,6	16,5	448,9
Droits d'utilisation des actifs	124,4	45,6	(1,2)	(37,6)	0,8	0,4	132,4
Autres actifs corporels	200,2	66,6	(7,3)	(55,5)	(1,3)	2,8	205,4
Actifs corporels	324,6	112,2	(8,5)	(93,1)	(0,5)	3,2	337,8
Total	868,1	185,4	(10,0)	(277,6)	1,1	19,7	786,7
moins nouveaux contrats (droits d'utilisation des actifs)		(45,6)					
Flux de trésorerie lié aux "Acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles"		96,5	plus les dettes sur acquisitions des autres actifs corporels 7,7 = 104,2				
*Flux de trésorerie lié au "Développements capitalisés sur R&D et aux coûts de développement des Logiciels"		43,3					

En 2021, La variation des immobilisations corporelles et incorporelles s'analyse de la manière suivante :

(en millions d'euros)	Ouverture 2021	Augmentations	Cessions et diminution des droits d'utilisation	Dépréciation	Reclassification	Ecart de conversion et ajustements	Clôture 2021
Projets de développement capitalisés*	187,6	57,9		(87,1)	(4,9)	5,1	158,6
Logiciels développés en interne*	13,5	0,8		(6,0)	9,1	(0,0)	17,4
Autres actifs incorporels	417,8	41,3	0,1	(110,3)	(1,3)	20,0	367,5
Actifs incorporels	618,9	100,0	0,1	(203,4)	2,9	25,1	543,5
Droits d'utilisation des actifs	134,7	31,2	(8,4)	(38,0)	0,9	4,0	124,4
Autres actifs corporels	199,7	68,8	(2,7)	(67,1)	(5,7)	7,1	200,2
Actifs corporels	334,5	100,0	(11,1)	(105,1)	(4,8)	11,1	324,6
Total	953,4	200,0	(11,1)	(308,5)	(1,9)	36,2	868,1
moins nouveaux contrats (droits d'utilisation des actifs)		(31,2)					
Flux de trésorerie lié aux "Acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles"			110,1	moins les dettes sur acquisitions des autres actifs corporels 15,4 = 94,7			
*Flux de trésorerie lié au "Développements capitalisés sur R&D et aux coûts de développement des Logiciels"		58,7					

5.15. TESTS DE PERTE DE VALEUR

Principes de base

Une perte de valeur est constatée en charges sur la période dès lors que la valeur recouvrable d'une immobilisation est inférieure à sa valeur nette comptable. Cette perte de valeur est enregistrée pour un montant égal à la différence entre ces deux valeurs. Les tests de perte de valeur sont réalisés dès qu'un indice de perte de valeur apparaît et au moins une fois par an.

Une dépréciation constatée sur des actifs immobilisés incorporels et corporels à durée de vie définie est réversible à hauteur du coût historique amorti. Une dépréciation sur des actifs incorporels ayant une durée de vie indéfinie est irréversible.

Méthodes de calcul de la valeur recouvrable

La valeur recouvrable d'une immobilisation correspond au montant le plus élevé entre sa valeur vénale et sa valeur d'utilité :

- La juste valeur de marché correspond au prix de cession, net de frais, qui pourrait être obtenu dans le cadre d'une transaction réalisée à des conditions normales de marché ;
- La valeur d'utilité est déterminée sur la base d'une actualisation des flux de trésorerie attendus en supposant que ces immobilisations ou groupe d'immobilisations généreront des entrées de trésorerie pour le Groupe. Ainsi, en calculant la valeur actualisée nette des flux de trésorerie future, certaines hypothèses doivent être prises en ce qui concerne le résultat d'exploitation, le calendrier des flux de trésorerie, les taux de croissance à long terme et le taux d'actualisation.

Les flux de trésorerie prévisionnels actualisés pour chaque UGT proviennent d'un business plan, basé sur un processus budgétaire détaillé et un plan stratégique pluriannuel du Groupe pour les trois premières années, et une extrapolation pour les quatrième et cinquième années suivantes.

Le business plan et le plan stratégique sont élaborés par les directions générales des directions métiers et activités concernées. Les projections de flux de trésorerie étaient basées sur la marge opérationnelle réelle ajustée des éléments hors trésorerie (principalement les dépréciations et les amortissements) et les performances futures attendues, qui à leur tour sont basées sur (i) les performances historiques, (ii) les estimations et les hypothèses de croissance des revenus de la direction, ainsi que sur (iii) l'évolution des marges opérationnelles. Ces hypothèses sont fondées sur des sources externes lorsqu'elles sont disponibles, sur l'expérience passée et sur les initiatives en cours.

La valeur d'utilité inclut une valeur terminale correspondant à la capitalisation à l'infini des flux de trésorerie issus d'une période normative de l'UGT concernée qui représente en général la cinquième année du business plan (voir ci-dessus).

La valeur de marché de l'actif est déterminée par référence à des transactions similaires récentes.

Jugements et estimations

Pour les écarts d'acquisition et les autres actifs immobilisés incorporels ou corporels, le test de valeur recouvrable est effectué par segment d'activité, un segment d'activité correspondant à une équipe de direction dédiée, et à une unité génératrice de trésorerie (« UGT ») selon la définition retenue au niveau

du Groupe. Une UGT correspond au niveau auquel la direction mesure la rentabilité des capitaux investis, en incluant les écarts d'acquisition, pour des besoins de gestion interne.

Des hypothèses de taux de croissance à long-terme sont également retenues pour extrapoler les flux de trésorerie au-delà des périodes couvertes par les prévisions de la Direction (voir ci-dessus). Le taux de croissance à long-terme prend en compte, en principe mais non exclusivement, la tendance à long-terme de l'inflation.

Des hypothèses sont aussi établies sur le taux d'actualisation qui sert au calcul de la valeur actuelle des flux de trésorerie futurs prévisionnels. Le taux d'actualisation des flux de trésorerie prévisionnels intègre le taux de rendement attendu par un investisseur dans le domaine d'activité concerné et la prime de risque propre à cette activité.

Allocation des actifs/passifs aux Unités Génératrices de Trésorerie (« UGT ») et leur valorisation

Principes de base

Les actifs du Groupe sont testés au moins une fois par an pour identifier, le cas échéant, toute perte de valeur. Le test des actifs est effectué au 31 décembre.

Les deux groupes d'UGT correspondent aux segments opérationnels d'IDEMIA :

Secure Enterprise Transactions		Government Solutions	
Financial Institutions	Connectivity Services	Public & Security Identity	Noram Identity& Security

Jugements et estimations

Les principales estimations et jugements concernant l'allocation des actifs et passifs aux UGT et leur évaluation reposent sur les hypothèses suivantes :

- les principales hypothèses retenues pour la construction des valeurs recouvrables dans le calcul de la valeur d'utilité (taux d'actualisation, taux de croissance à l'infini, flux de trésorerie attendus) ;
- l'appréciation du contexte économique et financier utilisé pour la détermination du taux d'actualisation et du taux de croissance à l'infini.

L'affectation des écarts d'acquisition a été déterminée sur la base de la juste valeur et en prenant en compte l'organisation du Groupe et les deux groupes d'UGT : Secure Enterprise Transactions et Government Solutions.

L'écart d'acquisition résiduel est basé sur la définition du groupe d'UGT et sur la différence entre la VE (Valeur d'Entreprise) de chaque groupe d'UGT et le niveau des actifs de chaque groupe d'UGT. L'écart d'acquisition a été alloué pour l'essentiel au groupe d'UGT Government Solutions, en ligne avec l'approche retenue lors de l'acquisition des entités ex-Morpho en 2017.

(en millions d'euros)	Exercice clos le 31 décembre	
	2022	2021
Secure Enterprise Transactions	680,2	680,2
Government Solutions	1 361,7	1 305,6
Goodwill	2 041,9	1 985,8

Les hypothèses retenues pour déterminer la valeur recouvrable par groupe d'UGT en 2022 sont les suivantes :

Critères	Exercice clos le 31 décembre 2022	
	Secure Enterprise Transactions	Government Solutions
Base retenue pour la valeur recouvrable	Valeur d'usage	
Source	Plan à 5 ans / Flux de trésorerie actualisés	
Taux de croissance à l'infini	1,2%	2,0%
Taux d'actualisation après impôt	9,2%	10,5%
Charge fiscale normative	23,6%	20,1%

Les hypothèses retenues pour déterminer la valeur recouvrable par groupe d'UGT en 2021 sont les suivantes :

Criteria	Exercice clos le 31 décembre 2021	
	Secure Enterprise Transactions	Government Solutions
Base retenue pour la valeur recouvrable	Valeur d'usage	
Source	Plan à 5 ans / Flux de trésorerie actualisés	
Taux de croissance à l'infini	1,5%	2,0%
Taux d'actualisation après impôt	8,1%	8,7%
Charge fiscale normative	24,8%	24,0%

Conclusions

Tests de perte de valeur en 2022

La conclusion des tests de perte de valeur effectués au 31 décembre 2022 a conduit à la non dépréciation des actifs du groupe.

Au 31 décembre 2022, les taux de recouvrement de la valeur comptable des actifs s'établissent de la façon suivante :

en %	Taux réduit après impôt		Taux de croissance à l'infini		Flux de trésorerie
	Taux appliqué	Taux réduit tel que le montant recouvrable est égal à la valeur comptable	Taux appliqué	Perpetuity growth rate which makes recoverable amount equal carrying amount	Diminution du flux de trésorerie tel que le montant recouvrable est égal à la valeur comptable
Secure Enterprise Transactions	9,2%	30,1%	1,2%	-318,0%	-75,0%
Government Solutions	10,5%	11,3%	2,0%	0,7%	-10,0%

5.16. CONTRATS DE LOCATION

Définition des contrats de location

Au début d'un contrat, le Groupe évalue si un contrat est, ou contient, un contrat de location. Un contrat est ou contient un contrat de location si le contrat confère le droit de contrôler l'utilisation d'un actif déterminé pendant une période donnée en échange d'une contrepartie. Afin de déterminer si un contrat confère le droit de contrôler l'utilisation d'un actif identifié, le Groupe évalue si :

- Le contrat implique l'utilisation d'un actif identifié.
- Le Groupe a le droit d'obtenir la quasi-totalité des avantages économiques de l'utilisation de l'actif tout au long de la période d'utilisation et le Groupe a le droit de choisir l'utilisation de l'actif. Le Groupe a ce droit lorsqu'il dispose des droits de décision permettant de changer pourquoi et comment l'actif est utilisé.

Comptabilisation des contrats de location par le locataire

Lors de la mise en place ou de la réévaluation d'un contrat dont un composant est un contrat de location, le Groupe alloue la contrepartie du contrat à chaque composant de contrat de location sur la base de leurs prix unitaires respectifs.

Le Groupe reconnaît un actif au titre du droit d'utilisation et une dette de location à la date de début du contrat de location. L'actif du droit d'utilisation est mesuré au coût de revient.

L'actif du droit d'utilisation est ensuite amorti de façon linéaire à partir de la date à laquelle le contrat débute. Le passif du bail est évalué au coût amorti selon la méthode de l'intérêt effectif.

Au bilan, le Groupe présente les actifs au titre de droits d'utilisation en « actifs corporels » et les dettes liées aux contrats de location en « dettes financières ».

Echéances des contrats de location

La plupart des contrats de location ont des échéances fixes. Pour ces contrats, l'échéance estimée du contrat de location correspond à la date de fin du contrat en cours. Pour les autres contrats de location, une analyse a été effectuée pour estimer l'échéance du bail. Les principaux arguments pour décider de la date à prendre en considération sont (i) la nature spécialisée de l'actif (ii) la localisation (iii) l'ancienneté des investissements effectués.

Taux d'actualisation

Le Groupe a déterminé le taux d'actualisation applicable à chaque contrat de location sur la base d'un taux d'emprunt progressif pour chaque localisation. Par conséquent, le calcul du taux d'actualisation nécessite des estimations, en particulier en ce qui concerne le spread de crédit ajouté au taux sans risque.

Contrats de location court-terme

Le Groupe a choisi de ne pas comptabiliser les actifs et les passifs liés au droit d'utilisation pour les contrats de location de moins de 12 mois et les contrats de location de faible valeur (moins de 5 mille dollars). Le Groupe reconnaît les paiements de location associés à ces contrats de location comme une dépense linéaire sur la durée du bail.

Ventilation des actifs corporels

Le Groupe loue la plupart des bâtiments. En général, les modalités du contrat de location incluent l'option de prolonger l'accord au-delà de la date d'expiration initiale. La durée, les types d'indexation, le renouvellement et d'autres modalités diffèrent dans chaque contrat selon le type d'accord, les conditions du marché sans contrats conditionnels.

(en millions d'euros)	Exercice clos le 31 décembre					
	2022			2021		
	Valeur brute	Dépréciation	Valeur nette	Valeur brute	Dépréciation	Valeur nette
Constructions	207,9	(89,9)	118,1	194,4	(85,9)	108,5
Installations tech., matériel et outillage	20,3	(12,1)	8,2	20,5	(10,9)	9,6
Autres immobilisations corporelles	11,8	(5,7)	6,1	12,5	(6,0)	6,4
Total Droit d'usage des actifs	240,1	(107,7)	132,4	227,3	(102,8)	124,4

(en millions d'euros)	Exercice clos le 31 décembre	
	2022	2021
Actifs corporels loués	132,4	124,4
Actifs corporels détenus en propre	205,4	200,2
Total actifs	337,8	324,6

Dettes des contrats de location

À la fin de 2022, la dette liée aux contrats de location s'élevait à :

(en millions d'euros)	Exercice clos le 31 décembre	
	2022	2021
Dettes courantes relatives aux contrats de location	38,4	34,6
Dettes non-courantes relatives aux contrats de location	116,2	108,8
Total passifs	154,6	143,4

L'échéance de la dette relative aux contrats de location est décrite dans la note 6.5.2.

Montants comptabilisés au compte de résultat

(en millions d'euros)	Exercice clos le 31 décembre	
	2022	2021
Intérêts sur les dettes de location	(9,9)	(9,3)
Charges liées aux baux IFRS 16	(47,4)	(47,2)
Frais liés aux autres dépenses de location	(15,0)	(16,6)
Total	(72,3)	(73,1)

5.17. CHARGES ET PRODUITS NON-RÉCURRENTS

Le résultat opérationnel courant, tel que présenté dans le compte de résultat consolidé, ne comprend pas les produits et charges non-récurrents. Les charges et produits sont jugés non-récurrents, de par leur nature et lorsqu'ils ne permettent pas de donner une image fidèle de la performance réelle de l'entreprise.

Le Groupe présente ces charges et produits selon les quatre catégories suivantes :

Transformation

Les « projets de transformation » comprennent les coûts de plan général de transformation du Groupe. Ce plan s'articule autour de différents projets de transformation, il concerne notamment la réorganisation et le management de transition à la suite de l'acquisition, l'introduction de coûts standard dans le processus de production, la mise en place d'un nouveau processus de reporting financier, la refonte du credit management, ainsi que le refinancement du Groupe.

Restructuration

Les frais de restructuration jugés non-récurrents concernent les coûts de restructuration approuvés par la direction du Groupe. Ce sont des projets qui visent à changer fondamentalement la façon dont l'activité du Groupe est menée. Leur définition suit celle des provisions pour restructurations de la norme IAS 37.

Coûts d'acquisition et projets de cession

Les frais de fusions-acquisitions concernent notamment les coûts de transaction liés aux regroupements d'entreprises et les coûts de réorganisation et/ou d'intégration des entreprises acquises dans le Groupe. Ils peuvent également concerner les restructurations juridiques du Groupe (y compris les liquidations) qui constituent des événements non-récurrents dans la vie d'une entité juridique du Groupe.

Autres coûts non récurrents

Les « autres coûts non-récurrents » concernent des postes variés de nature exceptionnelle qui ne rentrent pas dans les autres catégories et qui sont également sans relation avec la performance récurrente du Groupe.

Sur les exercices 2022 et 2021, le total des charges et produits non-récurrents se répartit par catégorie comme suit :

(en millions d'euros)	Exercice clos le 31 décembre	
	2022	2021
Projets de transformation	(10,1)	(11,9)
Coûts de restructuration	(20,4)	(31,3)
Frais d'acquisition et projets de cession	(2,1)	9,4
Autres	4,0	1,2
Total charges et produits non récurrents	(28,7)	(32,6)

5.18. ACTIFS SUR CONTRATS ET PASSIFS SUR CONTRATS

Les actifs et passifs sur contrats se décomposent comme suit :

Pour un contrat donné, un actif (passif) sur contrat représente le revenu cumulé non encore facturé, diminué des avances et acomptes reçus des clients.

(en millions d'euros)	Exercice clos le 31 décembre	
	2022	2021
Facture à établir	76,8	91,8
Avances sur contrats	(4,6)	(3,7)
Produits constatés d'avance	(5,1)	(2,5)
Actifs sur contrats	67,0	85,7
Facture à établir	(4,9)	(0,3)
Avances sur contrats	11,9	11,8
Produits constatés d'avance	56,3	38,9
Passifs sur contrat	63,3	50,3

NOTE 6 – INFORMATIONS LIÉES AU FINANCEMENT ET AUX INSTRUMENTS FINANCIERS

6.1. ACTIFS ET PASSIFS FINANCIERS PAR CATÉGORIE

Le Groupe valorise les actifs et passifs financiers conformément à la norme IFRS 9 selon les catégories suivantes :

Créances et dettes

Le Groupe considère que la valeur comptable des créances clients, des divers dépôts de garantie et de la trésorerie ainsi que la valeur comptable des dettes fournisseurs et des dépôts reçus est une approximation raisonnable de la valeur de marché, en raison du fort degré de liquidité de ces éléments.

Actifs à la juste valeur par le biais du compte de résultat

Pour les placements à très court-terme tels que les dépôts, les certificats de dépôts, les billets de trésorerie ou les titres de créances négociables, le Groupe considère que la valeur nominale des placements, complétée des intérêts courus le cas échéant, est une approximation raisonnable de la valeur de marché. La valeur de marché des OPCVM correspond à la dernière valeur liquidative.

Instruments dérivés de couverture

Afin de couvrir l'exposition aux risques de taux d'intérêt et de change d'une partie de ses flux financiers futurs, le Groupe utilise principalement des couvertures fondées sur des swaps, des options et des contrats à terme.

Pour chacune de ces couvertures, les variations de valeur affectent le compte de résultat consolidé tout au long de l'existence du produit dérivé jusqu'à sa maturité, à moins que les règles comptables de la « comptabilité de couverture » ne s'appliquent (Note 6.6).

Actifs et passifs financiers évalués au coût amorti

Lors de leur comptabilisation initiale, les prêts et créances vis-à-vis des tiers sont comptabilisés à leur juste valeur majorée des coûts de transaction. À chaque date de clôture, ces actifs sont évalués au coût amorti en appliquant la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les emprunts et autres passifs financiers sont évalués selon la méthode du coût amorti en utilisant le taux d'intérêt effectif de l'emprunt. Les frais d'émission ainsi que les primes ou décotes d'émission, sont comptabilisés en augmentation ou diminution de la valeur nominale des emprunts concernés. Ces frais, primes ou décotes d'émission sont pris en compte dans le calcul du taux d'intérêt effectif et sont donc constatés en résultat financier sur la durée de vie de l'emprunt.

Titres de placement et de participation

La valeur comptable des titres de participation non-consolidés de sociétés cotées et des titres de placement cotés correspond à leur valeur de marché en fin de période. Les titres non-cotés sont évalués en fonction des éléments disponibles (valeur de transaction, valeur actuelle des flux de trésorerie futurs,

multiples de sociétés comparables). La valeur de marché des placements cotés détenus à plus d'un an correspond à leur valeur de marché en fin de période.

Les actifs et passifs financiers par catégorie sont présentés dans les tableaux ci-dessous pour les exercices 2022 et 2021 :

(en millions d'euros)	31 décembre 2022		Prêts et créances	Actifs à la juste valeur par résultat	Instruments dérivés de couverture	Actifs et passifs financiers évalués au coût amorti	Non applicable (1)
	Valeur nette comptable	Juste valeur					
ACTIFS							
Participations dans les comptes associés et comptes joints	28,7	28,7					28,7
Actifs financiers	14,8	14,8		0,2		14,6	
Indemnités de retraite	6,7	6,7					6,7
Clients et comptes rattachés	409,7	409,7	409,7				
Autres créances et comptes de régularisation	171,7	171,7	53,9		40,1		77,6
Trésorerie et équivalents de Trésorerie	365,6	365,6		365,6			
TOTAL ACTIFS FINANCIERS	997,1	997,1	463,7	365,7	40,1	14,6	113,0
PASSIFS							
Dettes financières long terme	2 133,5	2 058,0				2 133,5	
Autres dettes	54,1	54,1	54,1				
Dettes financières court terme	68,3	68,1				68,3	
Fournisseurs et comptes rattachés	615,1	615,1	615,1				
Dettes fiscales	28,0	28,0					28,0
Autres dettes courantes	174,9	174,9	173,0		1,9		
TOTAL PASSIFS FINANCIERS	3 073,9	2 998,2	842,2	0,0	1,9	2 201,8	28,0

(1) La colonne « Non applicable » contient tous les actifs et les passifs qui ne sont pas en accord avec la définition IFRS 9

(en millions d'euros)	31 décembre 2021		Prêts et créances	Actifs à la juste valeur par résultat	Instruments dérivés de couverture	Actifs et passifs financiers évalués au coût amorti	Non applicable (1)
	Valeur nette comptable	Juste valeur					
ACTIFS							
Participations dans les comptes associés et comptes joints	9,0	9,0					9,0
Actifs financiers	16,1	16,1		3,3		12,8	
Indemnités de retraite	16,5	16,5					16,5
Clients et comptes rattachés	414,8	414,8	414,8				
Autres créances et comptes de régularisation	126,8	126,8	44,3		3,2		79,3
Trésorerie et équivalents de Trésorerie	250,2	250,2		250,2			
TOTAL ACTIFS FINANCIERS	833,5	833,5	459,1	253,5	3,2	12,8	104,8
PASSIFS							
Prêt de l'actionnaire							
Dettes financières long terme	2 090,0	2 095,5				2 090,0	
Autres dettes	40,6	40,6	40,6				
Dettes financières court terme	75,6	75,6				75,6	
Fournisseurs et comptes rattachés	531,4	531,4	531,4				
Dettes fiscales	13,5	13,5					13,5
Autres dettes courantes	178,7	178,7	174,2		4,4		
TOTAL PASSIFS FINANCIERS	2 929,8	2 935,3	746,3	0,0	4,4	2 165,6	13,5

1) La colonne Non applicable contient tous les actifs et passifs qui ne sont pas en accord avec la définition IFRS 9

6.2. RÉSULTAT FINANCIER NET

(en millions d'euros)	Exercice clos le 31 décembre	
	2022	2021
Produits financiers	7,6	0,8
Coût de l'endettement financier	(135,9)	(134,5)
Coût de l'endettement financier brut	(119,0)	(117,0)
Amortissements des coûts financiers	(10,5)	(11,2)
Autres produits (charges) financiers	(6,5)	(6,3)
Autres charges et produits financiers	(23,7)	(32,2)
Résultat de change et de couverture par instrument dérivé	(15,4)	(34,5)
Résultat des instruments de couverture	(3,8)	2,3
Dotations / Reprise nette aux dépréciations des actifs financiers	(4,5)	0,0
RESULTAT FINANCIER NET	(152,1)	(166,0)

Le coût de l'endettement financier brut correspond principalement à la dette senior (Term Loan B).

Le résultat de change provient principalement des fluctuations de l'Euro et de l'USD sur les prêts intragroupes et les créances et dettes commerciales.

6.3. ACTIFS FINANCIERS NON COURANTS

Les actifs financiers non courants incluent :

- Les investissements dans des coentreprises (« joint-venture »), c'est-à-dire des actions détenues dans des entités sur lesquelles le Groupe exerce un contrôle conjoint ;
- Les titres mis en équivalence, c'est-à-dire les titres de participation de sociétés dans lesquelles le Groupe exerce une influence notable et qui ne sont ni des filiales (Note 3.1), ni des coentreprises (sociétés en « joint-venture ») ;
- Les titres non-consolidés, c'est-à-dire les titres de sociétés non significatives dans lesquelles le Groupe exerce un contrôle exclusif ou les titres de participation au capital des sociétés pour lesquelles le Groupe n'exerce ni contrôle, ni influence notable ;
- Les prêts et les immobilisations financières diverses, à savoir les dépôts de garanties sur les baux à long-terme.

Les actifs financiers non courants se présentent comme suit à la date de clôture :

(en millions d'euros)	Exercice clos le 31 décembre	
	2022	2021
Titres non consolidés	0,2	3,3
Prêts, cautionnements et autres créances	14,6	12,8
Total actifs financiers non courants	14,8	16,1

La variation des actifs financiers non courants en 2022 se décompose de la manière suivante :

(en millions d'euros)	Total	Titres non consolidés	Prêts, dépôts et autres créances
Ouverture au 1er janvier 2022	16,1	3,3	12,8
Acquisitions	1,6	(0,0)	1,6
Cessions	(1,4)	(0,0)	(1,4)
Dépréciation	(3,0)	(3,0)	0,0
Reclassement, écarts de conversion et autres ajustements	1,5	(0,2)	1,7
Montant net au 31 décembre 2022	14,8	0,1	14,6

La variation des actifs financiers non courants en 2021 se décompose de la manière suivante :

(en millions d'euros)	Total	Titres non consolidés	Prêts, dépôts et autres créances
Ouverture au 1er janvier 2021	23,7	3,9	19,8
Changement du périmètre	(0,2)	(0,0)	(0,2)
Acquisitions	0,9	(0,4)	1,4
Cessions	(8,2)	(0,1)	(8,2)
Montant net au 31 décembre 2021	16,1	3,3	12,8

6.4. TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont constitués des liquidités immédiatement disponibles et des placements à court-terme dont l'échéance est généralement inférieure ou égale à trois mois à la date d'acquisition. Les placements à court-terme sont évalués à leur juste valeur (Note 6.1).

Pour les besoins du tableau des flux de trésorerie consolidés, la trésorerie et les équivalents de trésorerie sont présentés nets des concours bancaires courants.

Les soldes de trésorerie dont les entités du Groupe ne peuvent disposer immédiatement et librement, tels que les fonds placés sous séquestre ou soumis à des restrictions, sont enregistrés en « Autres immobilisations financières ».

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont analysés sur les deux exercices de la façon suivante :

(en millions d'euros)	Exercice clos le 31 décembre	
	2022	2021
Valeurs mobilières de placement (1)	51,4	23,0
Trésorerie	314,2	227,2
Trésorerie et équivalents de Trésorerie	365,6	250,2
Découverts bancaires (Trésorerie passive) (2)	(0,0)	(0,1)
Trésorerie selon le tableau de flux de Trésorerie	365,5	250,1

(1) Les valeurs mobilières de placement incluent également la titrisation pour 2,0 millions d'euros.

(2) Les découverts bancaires sont inclus dans les dettes à court terme.

6.5. ENDETTEMENT FINANCIER

Les dettes financières correspondent au montant de trésorerie effectivement encaissé, c'est-à-dire le nominal de l'emprunt minoré des frais d'émission encourus, ajusté des primes ou décotes sur la valeur nominale à l'émission. Les dettes financières sont valorisées au coût amorti à chaque clôture (Note 6.1).

Les frais d'émission, primes ou décotes et toute autre différence entre le produit net de l'émission et la valeur finale de remboursement sont amortis sur la durée de l'emprunt selon la méthode du taux d'intérêt effectif (« TIE »). Le TIE est le taux d'actualisation qui, appliqué aux flux de trésorerie (principal et intérêts) sur la durée de l'instrument, permet d'obtenir un montant égal à la valeur d'entrée au bilan. Les charges d'intérêt sont comptabilisées sur la base du montant communiqué par la banque. L'amortissement des frais d'émission et primes d'emprunt est calculé sur la base du TIE.

L'affacturage est présenté en dette financière quand il est non déconsolidant, ce qui est le cas quand le Groupe conserve le risque lié aux factures qui sont cédées à l'affactureur (ou « factor »). Il est alors présenté en dette financière courante.

Lorsque le Groupe transfère la quasi-totalité des risques et avantages associés aux créances cédées à un établissement de financement, les créances sont décomptabilisées conformément à la norme IFRS 9.

Les programmes de reverse factoring par lesquels les fournisseurs cèdent leurs créances envers Idemia à un organisme de financement avant l'échéance contractuelle sont comptabilisés en dettes fournisseurs.

Le Groupe n'a pas de programme d'affacturage inversé. De temps à autre, le Groupe peut accéder à des programmes d'affacturage inversé sans recours mis en place par ses clients. Dans ce cas, le traitement comptable est similaire à l'affacturage décrit ci-dessus avec effet de décomptabilisation.

La part des dettes financières classée en dettes non courantes correspond aux montants pour lesquels le Groupe a un droit inconditionnel de différer le remboursement pendant au moins 12 mois à compter de la date de clôture.

6.5.1. ANALYSE DES EMPRUNTS PAR TRANCHE

La structure de l'endettement du Groupe au 31 décembre 2022 se décompose comme suit :

- Une dette senior (Term Loan B) d'un montant total de 2 053,4 millions d'euros au taux de clôture, décomposée en une tranche de 1 450 millions d'euros et une autre de 643,5 millions de dollars (équivalent à 603,4 millions d'euros) ;
- Plusieurs lignes de crédit locales comptabilisées en dettes

De plus, le Groupe dispose des lignes de crédit au Brésil et en Colombie pour un montant tiré à 0,4 millions d'euros au 31 décembre 2022 et comptabilisé en dettes fournisseurs plutôt qu'en dette financière.

Term Loan B (TLB)

En décembre 2016, le Groupe a signé un TLB avec un pool de banques, à échéance du 10 janvier 2024.

Le TLB a été amendé en 2021 et prolongé jusqu'au 10 janvier 2026 en trois tranches par trois entités emprunteuses comme suit :

- 211,7 millions d'euros souscrits par Idemia Group SAS
- 1 238,3 millions d'euros souscrits par Idemia France SAS
- 643,5 millions de dollars américains d'encours au 31 décembre 2022 (l'équivalent de 603,4 millions d'euros) souscrits par Idemia America Corp.

La tranche en USD de la facilité prolongée est amortie comme suit : des versements trimestriels égaux à 0,25% du montant initial de la tranche en USD, le solde étant remboursable in fine à l'échéance.

Les intérêts TLB sont payés trimestriellement selon les conditions suivantes :

- Tranche en euros : Euribor plus 4,50 % avec un « floor » de 0 % modifié à 4,25% selon les termes du contrat avec un « floor » de 0% débutant en juillet 2022.
- Tranche en dollars américains: Libor USD plus 4,50 % avec un floor de 0,75 %.

La documentation contient une formulation des pratiques du marché sur la transition vers de nouveaux taux de référence.

Ligne de crédit renouvelable (RCF)

Outre le TLB, le Groupe avait mis en place en 2016 avec un pool de banques une facilité de crédit renouvelable engagée disponible à des fins générales de l'entreprise dans différentes devises pour un montant maximum de 300 millions d'euros.

Conjointement avec le TLB et à la demande du Groupe, le RCF a été prolongé jusqu'au 10 juillet 2025 à conditions inchangées.

Le taux d'intérêt applicable aux encours tirés est le Taux de référence plus 3,75 % avec un floor à 0 % jusqu'en juillet 2022. Ce taux a été changé au taux de référence plus 3,00% avec un « floor » de 0% selon les termes du contrat. L'engagement des frais sur le montant non tiré est égal à 35 % de la marge.

Au 31 décembre 2022, la facilité n'a pas été tirée.

Titrisation

En décembre 2019, le Groupe a mis en place un programme de titrisation avec un recours limité sur IDEMIA et qui est déreconnu. Le programme est sans engagement et peut être résilié volontairement par chacune des parties unilatéralement avec un préavis ou par l'organisme de financement en cas de survenance de « Stop purchase Events » définis dans la documentation, par lesquels l'organisme de financement cesse d'acheter de nouvelles factures mais détient toujours les créances cédées avant cette date.

L'objectif du programme est d'optimiser la gestion du fonds de roulement et de tirer parti de la solide qualité de crédit de ses clients en vue d'améliorer ses conditions de financement à mesure que le risque de crédit est transféré à l'institution financière. Les entités d'Idemia qui font partie du programme vendent mensuellement les créances éligibles envers les clients éligibles à une institution de financement avec une décote.

Ce programme a été étendu de temps à autre à plusieurs pays et filiales et couvre désormais des clients dans diverses entreprises dans certains pays d'Europe et aux États-Unis. Le montant du programme est de 85 millions d'euros à la clôture 2022 et le montant transféré était de 54,7 millions d'euros. L'impact sur la dette nette et le cash-flow opérationnel du Groupe en 2022 est négatif de 4,8 millions d'euros correspondant à la différence entre l'encours à la clôture par rapport à l'encours au début de l'année.

Le montant dû à très court terme par Idemia à la banque au titre de ce programme est comptabilisé en dettes financières dans la rubrique Affacturage.

La Société adhère ponctuellement aux programmes d'affacturage inversé de ses clients puis cède ses créances avec recours limité. Au 31 décembre, le montant total des créances cédées à un établissement de financement était proche de 3,3 millions d'euros.

Lignes de crédit locales

Le Groupe a mis en place des lignes de crédit locales et des découverts dans divers pays, en particulier en France, au Brésil, en Chine et en Inde. Ces lignes de crédit sont utilisées pour le financement et le paiement au quotidien des fournisseurs dans ces pays.

Au 31 décembre 2022, le montant tiré s'élève à près de 4,2 millions d'euros.

L'évolution de la dette financière en 2022 par catégorie se présente comme suit :

(en millions d'euros)	Valeur nette au 31 décembre 2021	Emprunts souscrits	Contrats de location-financement souscrits	Emprunts et Contrats de location-financement	Intérêts	Frais d'émission	Variation des taux de change	Autres flux	Valeur nette au 31 décembre 2022	dont : <1 an	dont : >1 an
Emprunt à terme - Tranche B	2 024,0			(6,2)			35,6		2 053,4	6,1	2 047,2
Intérêts courus sur les dettes	0,7							0,1	0,9	0,9	
Frais d'émission	(43,9)					10,5	(0,5)		(33,9)	(2,2)	(31,7)
Financement senior structuré	1 980,8			(6,2)		10,5	35,1	0,1	2 020,3	4,8	2 015,5
Contrat de location-financement (IFRS 16)	143,4		49,8	(38,1)			0,7	(1,2)	154,6	38,4	116,2
Affacturage (« Factoring »)	7,4	16,3		(3,4)			(0,2)	0,3	20,5	20,5	
Participation des salariés	0,7			(0,7)				0,1	0,0	0,0	
Autre dette financière	33,2	5,1		(31,0)	(0,1)		0,5	(1,3)	6,4	4,4	1,9
Découverts bancaires	0,1						0,0	(0,1)	0,0	0,0	
Autre dette financière	184,8	21,4	49,8	(73,2)	(0,1)		1,2	(2,4)	181,5	63,4	118,1
Total	2 165,6	21,4	49,8	(79,4)	(0,1)	10,5	36,2	(2,3)	2 201,8	68,3	2 133,5

L'évolution de la dette financière en 2021 par catégorie se présente comme suit :

(en millions d'euros)	Valeur nette au 31 décembre 2020	Emprunts souscrits	Contrats de location-financement souscrits	Emprunts et Contrats de location-financement	Capitalisation	Intérêts	Frais d'émission	Variation des taux de change	Autres flux	Valeur nette au 31 décembre 2021	dont : <1 an	dont : >1 an
Prêt de l'actionnaire	327,3				(371,4)	44,1						
Intérêts courus et capitalisés	32,4					(32,4)						
Prêt de l'actionnaire	359,7				(371,4)	11,7						
Emprunt à terme - Tranche B	1 981,1	65,0		(68,8)				46,7		2 024,0	5,8	2 018,2
Ligne de crédit renouvelable												
Intérêts courus sur les dettes	0,7								0,7	0,7		
Frais d'émission	(34,9)						(8,4)	(0,6)	(43,9)	(43,9)		(43,9)
Financement senior structuré	1 946,9	65,0		(68,8)			(8,4)	46,1	1 980,8	6,5	1 974,3	
Contrat de location-financement (IFRS 16)	152,9		31,2	(37,5)				4,9	143,4	34,6	108,8	
Affacturage (« Factoring »)	10,9	6,8		(10,6)				0,4	7,4	7,4		
Participation des salariés	1,1							(0,0)	0,7	0,7	0,0	
Autre dette financière	43,1	23,5		(35,1)				1,7	33,2	26,3	6,9	
Découverts bancaires	0,1							0,0	0,1	0,1		
Autre dette financière	208,1	30,3	31,2	(83,3)				6,9	184,8	69,1	115,7	
Total	2 514,6	95,3	31,2	(152,1)	(371,4)	11,7	(8,4)	53,0	(8,5)	2 165,6	75,6	2 090,0

6.5.2. ANALYSE DES EMPRUNTS PAR MATURITÉ

L'analyse par maturité des dettes financières au 31 décembre 2022 est la suivante :

(en millions d'euros)	2023	2024	2025	2026	2027	Post 2027	Total
Emprunt à terme - Tranche B	6,1	6,1	6,1	2 034,9			2 053,4
Intérêts courus sur les dettes	0,9						0,9
Financement senior structuré	7,0	6,1	6,1	2 034,9			2 054,3
Contrat de location-financement	38,4	29,0	24,8	20,9	13,6	27,9	154,6
Affacturage (« Factoring »)	20,5						20,5
Autre dette financière	4,4	1,7	0,2				6,3
Autre dette financière	63,4	30,7	25,0	20,9	13,6	27,9	181,5
Sous-total	70,5	36,9	31,2	2 055,8	13,6	27,9	2 235,7
Frais d'émission							(33,9)
Total	70,5	36,9	31,2	2 055,8	13,6	27,9	2 201,8

L'analyse par maturité des dettes financières au 31 décembre 2021 est la suivante :

(en millions d'euros)	2022	2023	2024	2025	2026	Post 2026	Total
Emprunt à terme - Tranche B	5,8	5,8	5,8	5,8	2 000,8		2 024,0
Intérêts courus sur les dettes	0,7						0,7
Financement senior structuré	6,5	5,8	5,8	5,8	2 000,8		2 024,7
Contrat de location-financement	34,6	27,3	24,5	18,7	16,7	21,6	143,4
Affacturage (« Factoring »)	7,4						7,4
Participation des salariés	0,7	0,0		0,0			0,7
Autre dette financière	26,3	6,9	0,0	0,0			33,2
Découverts bancaires	0,1						0,1
Autre dette financière	69,1	34,2	24,5	18,7	16,7	21,6	184,8
Sous-total	75,6	40,0	30,3	24,5	2 017,5	21,6	2 209,5
Frais d'émission							(43,9)
Total	75,6	40,0	30,3	24,5	2 017,5	21,6	2 165,6

6.5.3. ANALYSE DES EMPRUNTS PAR DEVISE

(en millions d'euros)	2022	2021
EUR	1 497,7	1 503,3
USD	655,0	623,6
Autres	49,1	38,7
Total	2 201,8	2 165,6

6.5.4. ANALYSE DES EMPRUNTS PAR TAUX D'INTERÊT

(en millions d'euros)	2022	2021
Emprunts à taux fixe	143,6	151,9
Emprunts à taux variable	2 058,3	2 013,8
Total	2 201,8	2 165,6

Analyse détaillée (Note 6.6.2)

6.5.5. CAPACITE D'ENDETTEMENT AUPRES DES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT

Au 31 décembre 2022 et 2021, le Groupe affiche les montants non utilisés suivants relatif aux lignes de crédit disponibles auprès des établissements de crédit :

(en millions d'euros)	Total capacité d'endettement	Utilisé	Inutilisé
Ligne de crédit renouvelable	311,6		311,6
Lignes de crédit (non engagées)	46,1	4,2	41,9
Découverts bancaires (non engagés)	16,1		16,1
Clôture au 31 décembre 2022	373,8	4,2	369,6

(en millions d'euros)	Total capacité d'endettement	Utilisé	Inutilisé
Ligne de crédit renouvelable	314,1	1,5	312,6
Lignes de crédit (non engagées)	58,2	28,1	30,1
Découverts bancaires (non engagés)	16,4		16,4
Clôture au 31 décembre 2021	388,7	29,6	359,1

6.6. INSTRUMENTS FINANCIERS

Le Groupe applique la norme IFRS 9 depuis le 1er janvier 2018. IFRS 9 simplifie les critères d'éligibilité des instruments de couverture ainsi que les éléments couverts en respectant les exigences en termes d'efficacité.

Le Groupe utilise des instruments financiers dérivés basés sur des devises étrangères ou des taux d'intérêt. Ces instruments ne sont utilisés qu'à des fins de couverture contre les risques de change et de taux d'intérêt auxquels le Groupe est exposé dans le cadre de ses activités.

Instruments dérivés de couverture enregistrés en compte de résultat

Conformément à la norme IFRS 9, les instruments financiers dérivés sont enregistrés au bilan consolidé en contrepartie du « compte de résultat consolidé » si les conditions de comptabilisation en variations des capitaux propres ne s'appliquent pas (voir ci-dessous).

Instruments dérivés de couverture enregistrés en capitaux propres jusqu'à l'échéance (comptabilité de couverture)

Les instruments financiers dérivés sont enregistrés au bilan en contrepartie du poste « Autres éléments du résultat global » au sein de la « Part du capital revenant aux actionnaires » s'ils peuvent être qualifiés de couvertures de flux de trésorerie et si le Groupe opte pour l'utilisation de ce traitement comptable. C'est notamment le cas des swaps de taux d'intérêts destinés à couvrir les taux d'intérêts variables des dettes bancaires, ou des contrats à terme de devises utilisées pour des transactions commerciales prévisibles.

Dans ces cas, la part efficace des variations de juste valeur des dérivés est enregistrée en « Part du capital revenant aux actionnaires » comme indiqué ci-dessus. Elle est ensuite recyclée au résultat lorsque l'élément couvert affecte le compte de résultat et est enregistrée sur la même ligne du compte de résultat consolidé que l'élément couvert. Les gains ou pertes correspondants à la partie inefficace de l'instrument dérivé de couverture sont comptabilisés immédiatement en « Autres produits et charges financiers » tout au long de la vie de l'instrument dérivé de couverture.

Pour qu'une relation de couverture soit démontrée, les conditions suivantes doivent être respectées :

- la relation de couverture est clairement définie et documentée à sa date de mise en place ;
- il existe une relation économique entre l'élément couvert et l'instrument de couverture.

Si l'instrument financier ne répond pas aux critères comptables d'un instrument de couverture ou n'est pas désigné comme tel par la Société, les gains ou pertes latents ou réalisés sont enregistrés en « Autres charges et produits financiers » (Note 6.2 - voir aussi Note 3.3.1).

Instruments dérivés de couverture liés à des postes du bilan

Dans le cas des instruments dérivés de couverture liés à des postes du bilan consolidé, l'impact en compte de résultat consolidé de la valorisation de ces instruments est compensé par la revalorisation au taux de clôture des dettes et des créances libellées en devises étrangères conformément à la norme IAS 21.

Base de valorisation des instruments dérivés

En application de la norme IFRS 7, les instruments financiers dérivés doivent être classés dans une des trois catégories suivantes pour déterminer leur valorisation à la date de clôture :

<u>Niveau 1</u>	<u>Niveau 2</u>	<u>Niveau 3</u>
Prix cotés sur des marchés actifs	Données observables directement ou indirectement	Information non basée sur des données de marché observables

Les instruments financiers dérivés utilisés par le Groupe sont classés en niveau 2 selon la norme IFRS 7. Ils sont réévalués à chaque clôture soit sur la base de travaux menés par des experts externes (des consultants ou des banques), ou bien à partir de modèles mathématiques alimentés par des paramètres observables sur les marchés financiers à la disposition de la Société. Ces valorisations permettent de mesurer l'efficacité de l'instrument considéré qui remplit les conditions nécessaires à la comptabilité de couverture.

6.6.1. VALORISATION A LA DATE DE CLÔTURE

Les instruments dérivés de couverture et les dettes financières à long-terme réévalués à la juste valeur se présentent comme suit selon le niveau défini par la norme IFRS 7 en 2022 et 2021 :

(en millions d'euros)	31 décembre 2022		Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3
	Valeur nette comptable	Juste valeur			
Instruments dérivés de couverture - Actifs	40,1	40,1		40,1	
Valeurs mobilières de placement	51,4	51,4		51,4	
Instruments dérivés de couverture - Passifs	1,9	1,9		1,9	
Dettes financières à long-terme	2 133,5	2 058,0	1 971,6	86,3	
Dettes financières à court-terme	68,3	68,1	5,9	62,1	

(en millions d'euros)	31 décembre 2021		Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3
	Valeur nette comptable	Juste valeur			
Instruments dérivés de couverture - Actifs	3,2	3,2		3,2	
Valeurs mobilières de placement	23,0	23,0		23,0	
Instruments dérivés de couverture - Passifs	0,1	0,1		0,1	
Prêt de l'actionnaire					
Dettes financières à long-terme	2 090,0	2 095,5	2 023,6	71,9	
Dettes financières à court-terme	75,6	75,6	5,8	69,8	

Pour rappel, la dette financière courante est comptabilisée au coût amorti net des frais d'émission d'emprunt (Note 6.5).

6.6.2. POLITIQUE DE COUVERTURE DE CHANGE ET DE TAUX

Couverture des risques de taux d'intérêt

Le Groupe a mis en place une politique de couverture de taux d'intérêt par le biais de caps classiques afin de couvrir le risque découlant du TLB qui est à taux variable.

Au 31 décembre 2022, le risque de taux d'intérêt sur les emprunts à long-terme est couvert comme suit :

- Pour le TLB en USD, 550 millions de dollars dont la date de début est en juin 2022 et l'échéance en décembre 2023 (dont 644 millions de dollars d'encours à fin décembre 2022).
- Pour le TLB en Euros, 1 000 millions d'euros dont la date de début est en décembre 2022 et à échéance en décembre 2023 (dont 1 450 millions d'euro d'encours à fin décembre 2022).

La valeur Mark-to-Market intrinsèque des caps est comptabilisée en Autres éléments du résultat global consolidé (OCI) et la Valeur Temps est comptabilisée en Produits Financiers. Au 31 décembre 2022, la valeur Mark-to-Market de ces dérivés de taux d'intérêt comptabilisés était positive de 35,7 millions d'euros.

L'impact de la variation de la valeur de ces couvertures en 2022 dans le résultat global consolidé est une perte de 2,5 millions d'euros reconnu dans le « résultat des instruments de couverture » (note 6.2) en contrepartie des « autres créances » (note 5.8) ou « autres dettes » (note 5.10) dans la situation financière consolidée.

Couverture des risques de change

De manière à protéger ses risques de change, le Groupe couvre ses expositions en devises comme suit :

- Secure Entreprise Transaction (SET) : Flux de trésorerie prévisionnels libellés dans les principales devises du groupe (USD, GBP, CNY, INR) jusqu'à 24 mois glissants.
- Public Security & Identity (PSI) : sur une base projet par projet jusqu'à 24 mois indépendamment de l'échéance des contrats sous-jacents.
- Prêts inter-compagnies : montant du principal sur une sélection de devises.

La politique de couverture du Groupe est conçue pour être éligible à la couverture de flux de trésorerie selon IFRS9. Ainsi, le Mark-to-Market des dérivés est comptabilisé en autres éléments du résultat global (OCI), puis recyclé dans le compte de résultat lors de la comptabilisation des créances et dettes sous-jacentes.

Au 31 décembre 2022, le Mark-to-Market du portefeuille de dérivés comptabilisé en autres éléments du résultat global était positif de 2,4 millions d'euros.

En 2022, l'impact de la mise en œuvre de la politique de change au résultat net consolidé a été la suivante :

- Résultat opérationnel : (6,8) million d'euros
- Résultat Financier : (1,3) millions d'euros.

Par ailleurs, le groupe a mis en place des dérivés de couverture pour les financements intragroupes, avec un impact non significatif au résultat financier.

DERIVES DE CHANGE	Solde de clôture 31 décembre 2022						Valeur de marché
	Valeur nominale						
	USD	GBP	INR	CNY	Others	Total	
(en millions €)							
Documenté comme couverture de flux de trésorerie							
Ventes de devises à terme	131,0	33,9	15,3	0,0	34,8	215,1	2,4
Achats de devises à terme	14,4	3,5	0,0	28,6	0,2	46,7	
Actifs (Dettes) Nets							2,4

DERIVES DE TAUX D'INTERET	Solde de clôture 31 décembre 2022		Valeur de marché
	Valeur nominale		
	EUR	USD	
(en millions €)			
Options de couverture des flux de trésorerie			
CAPs d'option arrivant à échéance en 2023	1 000,0	515,7	35,7
Actifs (Dettes) Nets			35,7

Gestion des risques de liquidités

La gestion prudente des risques de liquidités passe par le maintien d'un niveau suffisant de trésorerie et équivalents de trésorerie et par la disponibilité appropriée de financements à travers des lignes de crédits confirmées.

La politique du Groupe consiste à maintenir des ressources financières suffisantes disponibles à tout moment, afin de sécuriser le financement de ses opérations tout en maintenant sa capacité d'investissement et sa capacité à liquider des positions de marché et honorer ses obligations financières.

Ainsi :

- Le Groupe s'assure d'un niveau satisfaisant de financement à travers ses lignes de crédit confirmées ;
- Dans la mesure du possible, le Groupe centralise sa trésorerie en France avec des cash pools et des prêts intragroupes afin d'optimiser la gestion de sa trésorerie et de ses liquidités ;
- Le Groupe surveille en permanence le niveau de sa sécurité financière grâce à un reporting interne et à des prévisions de trésorerie glissantes sur une période pouvant aller jusqu'à douze mois.

Au 31 décembre 2022, le Groupe a une position nette de trésorerie de 366 millions d'euros (Note 6.4), combiné à la capacité de financement disponible de sa ligne de crédit renouvelable de 300,0 millions d'euros (Note 6.5.5) et des capacités non tirées des lignes de crédit locales non confirmées jusqu'à environ 370 millions d'euros.

A la clôture 2022, l'impact cumulé sur la trésorerie de la titrisation, des lignes confirmées et de l'adhésion aux programmes inversés d'affacturage des clients du Groupe est de 54,7 millions d'euros.

6.7. GESTION DU RISQUE DE CRÉDIT ET DE CONTREPARTIE

Le risque de crédit est géré localement et au niveau du Groupe. L'exposition au risque de crédit provient des clients au travers des créances non recouvrées et des transactions produites mais non encore livrées et facturées.

L'exposition maximale au risque de crédit est égale à la valeur comptable des prêts et des créances pour lesquels l'utilisation de limites de crédit est régulièrement contrôlée par le groupe. Le Groupe surveille en permanence son exposition au risque de crédit à travers un processus de suivi des risques de recouvrement et des actions spécifiques en vue de minimiser son exposition au risque. Le risque de crédit est géré régulièrement par des équipes dédiées au sein du Groupe. Un client reçoit une limite de crédit sur la base de son historique de paiement et de la qualité de l'information financière communiquée par des institutions spécifiques de notation de crédit. Les conditions de paiement sont, en outre, revues de façon régulière. Suite à l'analyse des clients, des garanties bancaires ou des avances de trésorerie sont demandées si nécessaire.

Le risque de contrepartie concerne la trésorerie et les équivalents de trésorerie, les instruments financiers dérivés et les dépôts auprès des banques et institutions financières. Le Groupe traite en très grande majorité avec des banques appartenant à son Groupe de crédit dans le cadre de sa « facilité de crédit renouvelable » (RCF), celles-ci ayant une plus grande solvabilité.

6.8. RESPECT DES RATIOS FINANCIERS DANS LE CADRE DES CONTRATS DE FINANCEMENT

Les principaux termes et conditions de la dette levée initialement le 15 décembre 2016 (tel que modifiés et mis à jour le 9 Avril 2021 et tel que amendés et/ou négociés de temps à autre) sont les suivants :

Ratio de levier net consolidé

Ce « covenant » est calculé comme suit (sur une base glissante de douze mois):

Ratio de couverture senior net garanti consolidé =	$\frac{\text{Endettement net garanti consolidé}^{1})}{\text{EBITDA Pro Forma consolidé}^{1})}$
---	--

¹⁾ Comme défini dans le contrat sous-jacent

Le taux de covenant mentionné ci-dessus n'est testé que si le montant total des tirages de trésorerie en cours de la Facilité de crédit renouvelable dépasse 35% du montant total de la Facilité de crédit renouvelable (c'est-à-dire 105 000 000 €) (la « Condition de test »).

Si la condition de test est remplie à la fin de chaque trimestre d'une année civile et que le niveau d'engagement à ce moment-là dépasse 7,8x (une « violation de l'engagement »), alors une telle violation de l'engagement peut constituer un cas de défaut (sous réserve de certaines normes du marché (i) des dispositions de réparation et (ii) de délai de grâce qui permettent au Groupe de rectifier une telle violation de l'engagement avant que cela ne devienne un cas de défaut).

A décembre 2022, le Groupe respecte son covenant financier puisque le ratio mentionné ci-dessus calculé conformément à la documentation du prêt est établi à 3.0x.

Autres restrictions

Dans le cadre de la documentation financière du Term Loan B, le Groupe est également soumis à d'autres restrictions, concernant, entre autres :

- La distribution de dividendes ou autres paiements aux actionnaires ;
- L'octroi de prêts, de garanties ou de sûretés sur ses actifs ;
- La signature de contrats d'emprunt (y compris les contrats de location financement, l'affacturage et les lignes de crédit locales des filiales étrangères) ;
- Les acquisitions d'entreprises, joint-ventures, fusions, cessions ;
- L'utilisation d'instruments financiers dérivés.

Ces restrictions sont toutefois soumises à des transactions autorisées et à des seuils pour chaque catégorie.

NOTE 7 – DONNÉES LIÉES AUX IMPÔTS SUR LES RÉSULTATS

Principes de base

La charge ou le produit d'impôt sur les résultats comprend l'impôt exigible et l'impôt différé. L'impôt est comptabilisé de la même manière que l'élément taxable ou déductible auquel il se rattache c'est à dire soit au compte de résultat, soit en « Autres éléments du résultat global », directement dans les capitaux propres.

L'impôt différé est comptabilisé pour toutes les différences temporelles entre la valeur comptable des actifs et passifs et leur base fiscale sauf dans les cas suivants :

- la comptabilisation initiale de l'écart d'acquisition ;
- la comptabilisation initiale d'un actif ou d'un passif dans une transaction qui n'est pas un regroupement d'entreprises et qui n'affecte ni le bénéfice comptable, ni le bénéfice imposable ;
- les différences temporelles liées à des participations dans des filiales et des coentreprises dans la mesure où le Groupe contrôle la date de renversement de la différence et il est probable que cette différence ne se renversera pas dans un avenir prévisible.

Les impôts différés actifs et passifs sont évalués au taux d'impôt applicable pour la période au cours de laquelle l'actif sera réalisé et le passif réglé, sur la base des réglementations fiscales qui ont été adoptées ou quasi adoptées à la date de clôture.

Les impôts différés actifs et passifs sont compensés s'il existe un droit juridiquement exécutoire de compenser les actifs et passifs d'impôt exigible, et s'ils concernent des impôts sur le résultat prélevé par la même autorité fiscale, soit sur la même entité imposable, soit sur des entités imposables différentes, mais qui ont l'intention de régler les actifs et les passifs d'impôt exigible sur la base de leur montant net ou de réaliser les actifs et de régler les impôts passifs simultanément.

Un impôt différé actif n'est reconnu au titre des déficits fiscaux reportables et des différences temporelles déductibles, existants à la date de clôture, que dans le cas où il existe des différences temporelles taxables avec lesquelles ils peuvent se compenser, ou bien s'il est probable que le Groupe disposera dans le futur de bénéfices imposables suffisants sur lesquels imputer ces déficits reportables et différences temporelles déductibles. Les impôts différés actifs sont réexaminés à chaque clôture et sont réduits dans la proportion où il cesse d'être probable qu'un bénéfice imposable suffisant sera disponible.

Par ailleurs, le Groupe opère dans de multiples juridictions fiscales et est soumis à des contrôles fiscaux dans ces différentes juridictions. Ces contrôles fiscaux peuvent impliquer des situations complexes dont la résolution peut s'étendre sur une longue période. À chaque clôture, les provisions pour risques fiscaux sont estimées ou réévaluées dans les cas où une provision a déjà été constituée à la date de clôture précédente.

Spécificités applicables aux entités françaises

La loi de finances du 30 décembre 2009 a remplacé, pour les entités françaises, la Taxe Professionnelle par deux nouvelles contributions à compter de 2011 :

- la « Cotisation Foncière des Entreprises » (C.F.E.) assise sur les valeurs locatives foncières ;
- la « Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises » (C.V.A.E.), assise sur la valeur ajoutée résultant des comptes sociaux.

Le Groupe traite la CVAE comme un impôt sur les bénéfices. La charge relative à la CVAE est présentée sur la ligne « Impôts sur les résultats » du compte de résultat consolidé. La CVAE qui est assise sur la valeur ajoutée, constitue, selon l'analyse du Groupe, un impôt sur le résultat au sens de la norme IAS 12. En effet, comme précisé par l'IFRIC, le champ d'application de la norme IAS 12 comprend tout impôt calculé sur la base d'un montant net de produits et de charges. Il est possible que ce montant net soit différent du résultat net comptable. Les modalités de détermination de la valeur ajoutée telles que définies par l'article 1586 Sexies du Code Général des Impôts introduit par la loi de finances pour 2011 précitée répondent à cette définition.

Le Groupe traite la CFE comme une charge opérationnelle.

7.1. IMPÔT SUR LES RÉSULTATS

La charge d'impôt enregistrée dans le compte de résultat consolidé et dans le résultat global consolidé résulte de la prise en compte des éléments suivants :

(en millions d'euros)	Exercice clos le 31 décembre	
	2022	2021
Impôt sur les résultats reconnu dans le compte de résultat	(59,1)	(22,8)
Impôt exigible au titre de l'exercice	(86,3)	(48,8)
Impôts différés	27,2	26,0
Impôt enregistré en situation nette	(10,1)	(2,3)
Impôts différés sur instruments financiers	(10,8)	0,6
Impôts différés sur engagements de personnel	0,7	(2,9)
Charge d'impôt sur le revenu	(69,2)	(25,2)

Le rapprochement entre l'impôt sur les résultats figurant au compte de résultat consolidé et l'impôt théorique qui serait supporté sur la base du taux en vigueur dans le pays où réside la société mère du Groupe (France) s'analyse comme suit :

(en millions d'euros)	Exercice clos le 31 décembre	
	2022	2021
Résultat avant impôt	91,8	(113,9)
Impôt sur les résultats calculé au taux applicable de la société mère	(23,7)	32,3
Effet de la différence de taux entre la société mère et les filiales consolidées	(1,7)	4,2
Effet du changement du taux d'impôt différé	2,3	1,1
Effet de la non-comptabilisation des actifs d'impôt différé sur les pertes fiscales créées au cours de la période	(14,3)	(30,3)
Effet de la comptabilisation pendant la période des actifs d'impôt différé sur les pertes fiscales de l'exercice précédent	3,2	0,2
Effet de l'utilisation sur la période des pertes fiscales précédentes non reconnues	3,1	5,1
Positions fiscales incertaines	(14,1)	2,3
Ajustement de l'impôt : comptabilisation en impôts de charges assimilées à l'impôt (CVAE, retenues à la source, régularisations sur années antérieures, provision pour risque fiscal)	(16,2)	(1,2)
Autres différences permanentes	2,3	(36,7)
Comprenant :		
Non déductibilité des charges d'intérêt nettes en France	(2,8)	(9,8)
Déductibilité CVAE (entités françaises)	(2,3)	(1,8)
Crédit d'impôt recherche non imposable	4,8	5,3
Quote-part des dividendes non taxables reçus en France	(0,8)	(5,1)
Mouvement sur autres actifs d'impôts différés non reconnus en France	3,5	(5,0)
Autres différences	(0,1)	(20,4)
Impôt sur les résultats reconnu dans le compte de résultat	(59,1)	(22,8)
Taux effectif d'impôt	64,4%	(20,1%)

7.2. IMPÔTS DIFFÉRÉS

7.2.1. VARIATION DES IMPÔTS DIFFÉRÉS NETS PAR NATURE

Certains postes d'impôts différés à l'actif et au passif sont compensés dans la présentation du bilan. Ceci est le cas quand il s'agit d'actifs et passifs au sein de la même entité (par exemple dans le cas des États-Unis) ou quand il s'agit d'entités dans un même pays qui sont regroupées dans une intégration fiscale (par exemple dans le cas de la France).

En 2022

(en millions d'euros)	1er janvier 2022	Comptabilisé en résultat	Comptabilisé en capitaux propres	Autres mouvements	31 décembre 2022
Reports déficitaires	29,0	1,2		0,6	30,8
Actifs incorporels	(42,4)	12,4		(18,0)	(48,0)
Instruments financiers	0,3	0,7	(10,8)	0,1	(9,7)
Autres différences temporaires	4,7	13,0	0,7	15,5	33,9
Total	(8,5)	27,2	(10,1)	(1,8)	6,9

Au 31 décembre 2022, le Groupe présente dans le bilan consolidé des impôts différés actifs de 36,1 millions d'euros et des impôts différés passifs de 29,2 millions d'euros, conduisant à un net d'impôt différé actif de 6,9 millions d'euros.

Les impôts différés passifs sur les immobilisations incorporelles concernent les immobilisations incorporelles comptabilisées dans l'allocation du prix d'achat.

Les pertes fiscales reportées comptabilisées en tant qu'actif pour un montant de 30,8 millions d'euros incluent pour 22,4 millions d'euros d'activation des déficits fiscaux générés au sein du groupe d'intégration fiscale français et conformément aux principes IAS12.

En 2021

(in € millions)	1er janvier 2021	Comptabilisé en résultat	Comptabilisé en capitaux propres	Autres mouvements	31 décembre 2021
Reports déficitaires	34,0	(5,7)		0,8	29,0
Actifs incorporels	(59,7)	17,3			(42,4)
Instruments financiers	1,1		(0,7)		0,3
Autres différences temporaires	(4,8)	14,4	(1,6)	(3,4)	4,7
Total	(29,5)	26,0	(2,3)	(2,6)	(8,5)

Au 31 décembre 2021, le Groupe présente dans le bilan consolidé des impôts différés actifs de 28,2 millions d'euros et des impôts différés passifs de 36,7 millions d'euros, conduisant à un net d'impôt différé passif de 8,5 millions d'euros.

Les impôts différés passifs sur les immobilisations incorporelles concernent les immobilisations incorporelles comptabilisées dans l'allocation du prix d'achat.

Les pertes fiscales reportées comptabilisées en tant qu'actif pour un montant de 29,0 millions d'euros incluent pour 19,3 millions d'euros d'activation des déficits fiscaux générés au sein du groupe d'intégration fiscal français et conformément aux principes IAS12.

7.2.2.IMPÔTS DIFFÉRÉS ACTIFS NON RECONNUS

Les déficits fiscaux reportables s'élèvent à 1 119,4 millions d'euros au 31 décembre 2022 (base d'imposition) contre 1 089,7 millions d'euros en 2021. Le montant des impôts différés actifs non reconnus liés à ces déficits reportables s'élève à 280,6 millions d'euros contre 271,7 millions d'euros en 2021.

Les déficits reportables non activés par le Groupe peuvent s'analyser par échéance au 31 décembre 2022 comme suit :

(en millions d'euros)	Assiette de l'impôt	Economies d'impôt potentielles
Déficits reportables jusqu'aux exercices 2023 à 2027	11,6	2,5
Déficits reportables après 2028	8,7	2,1
Déficits reportables indéfiniment	1 099,1	276,0
Total	1 119,4	280,6

Groupe d'intégration fiscale en France – impôts différés actifs reconnus et non reconnus

Pour les entités françaises membres du groupe d'intégration fiscale porté par IDEMIA Group, le montant total des déficits reportables s'élève à 1 098,3 millions d'euros (89,6 millions d'euros d'impôts différés actifs reconnus et 1 008,6 millions d'euros non reconnus). Les impôts différés actifs reconnus au titre de ces déficits reportables ont été plafonnés partiellement à hauteur de 100 % de l'impôt net différé passif du périmètre France (Note 7.2.1).

Suite à la mise en place de la réglementation Anti-Tax Avoidance Directive (ATAD) en 2019, le groupe d'intégration fiscale n'a pas reconnu les impôts différés actifs liés aux stocks d'intérêts différés pour 117,1 millions d'euros au 31 décembre 2022 contre 106,3 millions d'euros au 31 décembre 2021.

NOTE 8 – CAPITAUX PROPRES, RÉSULTAT PAR ACTION ET PAIEMENTS FONDÉS SUR DES ACTIONS

8.1. CAPITAUX PROPRES

8.1.1. CAPITAUX PROPRES

Durant l'exercice, le capital social et la prime d'émission ont augmenté et diminué respectivement de 14 505 euros et de 14 505 euros pour un montant total nul.

8.1.2. ACTIONS ORDINAIRES

Au 31 décembre 2022, IDEMIA Group S.A.S. n'a pas d'action ordinaire en circulation.

8.1.3. ACTIONS DE PREFERENCE

Au 31 décembre 2022, le capital social d'IDEMIA Group S.A.S. se compose de 1 003 525 741 actions de préférence entièrement libérées d'une valeur nominale de 1 euro chacune.

Le 7 janvier 2022, augmentation de 11 752 euros portant le capital de 1 003 511 236 euros à 1 003 522 988 euros par émission de :

- 315 actions E d'une valeur nominale de 1 euro chacune, sans émission de prime,
- 1 200 actions E'' d'une valeur nominale de 1 euro chacune, sans émission de prime,
- 8 714 actions F d'une valeur nominale de 1 euro chacune, sans émission de prime,
- 1 523 actions G d'une valeur nominale de 1 euro chacune, sans émission de prime.

Le 3 mars 2022, augmentation de 1 342 euros portant le capital de 1 003 522 988 euros à 1 003 524 330 euros par émission de :

- 200 actions E d'une valeur nominale de 1 euro chacune, sans émission de prime,
- 2 actions E'' d'une valeur nominale de 1 euro chacune, sans émission de prime,
- 937 F d'une valeur nominale de 1 euro chacune, sans émission de prime,
- 203 actions G d'une valeur nominale de 1 euro chacune, sans émission de prime.

Le 20 juillet 2022, augmentation de 800 euros portant le capital de 1 003 524 330 euros à 1 003 525 130 euros par émission de :

- 400 actions E' d'une valeur nominale de 1 euro chacune, sans émission de prime,
- 400 actions G d'une valeur nominale de 1 euro chacune, sans émission de prime.

Le 20 septembre 2022, augmentation de 150 euros portant le capital de 1 003 525 130 euros à 1 003 525 280 euros par émission de :

- 75 actions E' d'une valeur nominale de 1 euro chacune, sans émission de prime,
- 75 actions G d'une valeur nominale de 1 euro chacune, sans émission de prime.

Le 14 octobre 2022, augmentation de 461 euros portant le capital de 1 003 525 280 euros à 1 003 525 741 euros par émission de :

- 218 actions E d'une valeur nominale de 1 euro chacune, sans émission de prime,
- 243 actions G d'une valeur nominale de 1 euro chacune, sans émission de prime.

Ces actions de préférence, E, E', F et G ont été émises gratuitement (sauf pour les actions émises au bénéfice de Galaxy US Manco), dans le cadre de plans d'attribution d'actions gratuites, à des dirigeants et / ou employés de la Société et aux employés de sociétés dans lesquelles la Société détient directement ou indirectement au moins 10 % du capital et des droits de vote.

Chaque catégorie d'actions de préférence comporte des droits préférentiels différents en cas de liquidation. Toutes les actions de préférence doivent automatiquement être converties en action ordinaires en cas de fusion entraînant un changement de contrôle.

Les prix de conversion seront déterminés en fonction des montants définis par les droits préférentiels tels que décrits dans les statuts de la Société.

En résumé, la valeur des actions privilégiées en circulation par catégorie d'actions a évolué comme suit au 31 décembre 2021 et 2022 :

Instrument	Nombre d'actions (en millions)	Montant au 31 décembre 2022 (en millions €)	Montant au 31 décembre 2021 (en millions €)
P1			
P2			
P3			
AP A	27,5	27,5	27,5
AP B	223,8	223,8	223,8
AP C	0,1	0,1	0,1
AP D	0,5	0,5	0,5
AP E	0,0	0,0	0,0
AP E'	0,0	0,0	0,0
ADP F	2,7	2,7	2,7
ADP G	0,0	0,0	0,0
AP O	748,9	748,9	748,9
Total	1 003,5	1 003,5	1 003,5

8.1.4. BONS DE SOUSCRIPTION ET OPTIONS D'ACHAT

Des actions, options ou bons de souscription d'actions de la Société peuvent être attribués à des dirigeants ou autres membres du personnel de l'entreprise.

Une charge de personnel est comptabilisée à hauteur de l'excédent de la juste valeur des instruments attribués, évaluée à la date d'attribution, par rapport au prix payé, le cas échéant, par les salariés (ce prix pouvant être nul en cas d'attribution gratuite). La juste valeur des instruments émis est estimée au moyen des modèles mathématiques de Black and Scholes et de Monte Carlo.

La charge est étalée au compte de résultat sur la période d'acquisition des droits. La charge est comptabilisée en contrepartie des capitaux propres si l'instrument se dénoue par l'émission d'actions. Si le dénouement de l'instrument est susceptible d'entraîner un décaissement de trésorerie, une dette est comptabilisée et est ensuite réévaluée à la juste valeur à chaque clôture jusqu'à son dénouement.

8.2. RÉSULTAT PAR ACTION

Le résultat net par action se calcule en divisant le résultat net part du Groupe par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de l'exercice. Les actions d'autocontrôle sont déduites du nombre moyen d'actions en circulation.

Le résultat dilué par action est calculé en divisant le résultat net part du Groupe ajusté des effets des instruments dilutifs par le nombre moyen d'actions en circulation au cours de l'exercice, ajusté de toutes actions ordinaires potentiellement dilutives.

Le résultat par action est calculé comme suit :

(en millions d'euros)	Exercice clos le 31 décembre	
	2022	2021
Part du Groupe dans le résultat net	28,0	(140,9)
Nombre d'actions	1 003 525 741	1 003 511 236
Résultat net par action	0,03	(0,14)
Nombre d'actions diluées	1 003 544 616	1 003 530 111
Résultat net par action dilué	0,03	(0,14)

8.3. PAIEMENTS FONDÉS SUR DES ACTIONS

Le 31 mai 2017, au moment de l'acquisition de Morpho, des dirigeants de la Société et de sociétés dans lesquelles la Société détient directement ou indirectement au moins 10% du capital social et des droits de vote (les « Dirigeants ») ont bénéficié d'actions gratuites d'IDEMIA Group.

Le 14 décembre 2017, les associés de la Société ont autorisé 4 plans d'attribution d'actions gratuites aux dirigeants, 2 pour les résidents fiscaux français et 2 pour les résidents fiscaux étrangers, pour des actions de classes E (« AP E ») et F (« AP F ») et ont donné une délégation au Président.

Le 12 mars 2020, les associés de la Société ont autorisé 4 plans d'attribution d'actions gratuites aux dirigeants, 2 pour les résidents fiscaux français et 2 pour les résidents fiscaux étrangers, pour des actions de classes G (« AP G ») et E' (« AP E' ») et ont donné une délégation au Président.

Le 30 avril 2021, les associés de la Société ont autorisé 4 plans d'attribution d'actions gratuites aux dirigeants, 2 pour les résidents fiscaux français et 2 pour les résidents fiscaux étrangers, pour des actions de classes F (« AP F ») et E (« AP E ») et ont donné une délégation au Président.

Concernant les résidents fiscaux français, la durée de la période d'acquisition est d'un an à compter de l'attribution, sous réserve des dispositions et exceptions prévues par le règlement du plan d'attribution concerné pour les résidents fiscaux français.

Concernant les résidents fiscaux étrangers la durée de la période d'acquisition est la plus tardive des deux dates entre (i) le premier anniversaire de l'attribution et (ii) la date de survenance d'un cas de sortie (« Exit »), tel que ce terme est défini dans le règlement du plan d'attribution concerné pour les résidents étrangers, sauf exceptions et cas d'acquisition anticipée prévus par le règlement du plan d'attribution concerné pour les résidents fiscaux étrangers.

Des actions gratuites ont été attribuées par le Président aux dirigeants aux dates suivantes :

in number of shares	Year Ended December 31, 2022	
	Number of share-based payments	Attribution date
E Plan	10,660	December 14, 2017
F Plan	2,785,962	December 14, 2017
E Plan	1,275	March 20, 2018
F Plan	22,188	March 20, 2018
F Plan	119,815	March 20, 2018
E Plan	650	May 23, 2018
E Plan	1,150	December 19, 2018
F Plan	22,188	December 19, 2018
F Plan	35,504	December 19, 2018
F Plan	17,752	December 19, 2018
E Plan	275	April 18, 2019
E Plan	3,435	April 20, 2020
E' Plan	373	April 20, 2020
F Plan	356,141	April 20, 2020
G Plan	13,784	April 20, 2020
E Plan	365	January 7, 2021
E' Plan	1,200	January 7, 2021
F Plan	8,714	January 7, 2021
G Plan	1,573	January 7, 2021
E' Plan	450	July 20, 2021
G Plan	450	July 20, 2021
E Plan	275	September 17, 2021
E' Plan	100	September 17, 2021
G Plan	375	September 17, 2021
E' Plan	245	May 11, 2022
G Plan	245	May 11, 2022
Total	3,405,144	

Au 31 décembre 2022, 245 actions gratuites de classe E', 245 actions gratuites de classe G ont été attribuées aux dirigeants au cours de l'année 2022.

Les dirigeants ont conclu des accords prévoyant notamment (i) un droit de sortie conjointe et une obligation de sortie totale dans le cas d'une sortie (introduction en bourse, vente de la Société) et (ii) une promesse d'achat et de vente aux termes desquelles l'associé majoritaire de la Société a la faculté de racheter 100% des titres détenus par les dirigeants dans certains cas. Conformément aux normes IFRS 2, la charge des paiements fondés sur des actions est étalée sur plusieurs années sur la base d'une date de sortie estimée. A ce titre, le Groupe a enregistré en 2022 une charge proratisée de 6,1 millions d'euros (charges sociales incluses).

NOTE 9 – PARTIES LIÉES ET COENTREPRISES

Selon la norme IAS 24 (« Information relative aux parties liées »), une partie liée est une personne ou une entité qui est liée à l'entité présentant ses états financiers.

Il peut s'agir :

- d'une personne ou entreprise qui exerce un contrôle sur le Groupe ;
- d'une entreprise associée du Groupe ;
- d'une co-entreprise (« joint-venture ») ;
- d'un membre important de l'équipe de gestion de l'entreprise (ou un membre de sa famille).

Une transaction avec une partie liée implique un transfert de biens, services ou d'obligations entre le Groupe et cette partie liée.

Les transactions du Groupe avec des parties liées concernent :

- les transactions avec une entreprise associée ;
- les transactions avec Advent International ;
- les transactions avec des entités détenues directement ou indirectement par Advent International
- les transactions avec des joint-ventures
- les transactions avec les membres clés du management.

9.1. ENTREPRISES ASSOCIÉES ET COENTREPRISES

Les transactions avec les entreprises associées et les coentreprises sont celles entre le Groupe et EIMASS.

EIMASS (Electronic Identity Management & Security Solutions LLC)

EIMASS est basé à Dubaï. Le pourcentage d'intérêt du Groupe est de 40 % et son pourcentage de contrôle est de 30 %. La méthode de consolidation utilisée est celle de la mise en équivalence. Aucun dividende n'a été versé en 2022 ni en 2021. Cette entité est en cours de liquidation.

(en millions d'euros)	Exercice clos le 31 décembre	
	2022	2021
Total actifs courants	18,1	18,7
Total actifs	18,1	18,7
Capitaux propres	16,1	15,4
Passifs	2,0	3,3
Total passifs	18,1	18,7
Chiffre d'affaires	0,3	8,3
Résultat net	(0,2)	(0,4)

9.2. TRANSACTIONS AVEC ADVENT INTERNATIONAL

Le Groupe n'affiche aucun montant à recevoir ou à devoir envers Advent International en date du 31 décembre 2022 et 2021.

9.3. TRANSACTIONS AVEC DES ENTITÉS DÉTENUES DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT PAR ADVENT INTERNATIONAL

Dans son activité opérationnelle, la société conclut des transactions commerciales avec des entités détenues directement ou indirectement par son actionnaire principal.

Ces transactions commerciales sont conclues dans des conditions normales de marché. Il n'y a pas eu de transactions significatives en 2022.

9.4. TRANSACTIONS AVEC LES PRINCIPAUX DIRIGEANTS

Les membres clés du management qui ont l'autorité et la responsabilité pour élaborer, diriger et contrôler les activités de la société, ont été définis comme étant les personnes suivantes :

- Le président de la société ;
- Le président du Conseil de Surveillance du Groupe IDEMIA ; et
- Les membres clés du comité exécutif.

La rémunération totale versée aux membres clés du management du Groupe peut être analysée comme suit:

(en millions d'euros)	Exercice clos le 31 décembre	
	2022	2021
Rémunération fixe	2,2	2,4
Rémunération variable	3,0	1,2
Total	5,2	3,6

Le Groupe a conclu des accords de prestation de service avec certains des membres clés du management au lieu de contrats de travail. Le montant des transactions ainsi versé aux membres clés du management est présenté dans le poste « rémunération annuelle » comme le service rendu concernant la gestion quotidienne du Groupe.

NOTE 10 – ENGAGEMENTS HORS-BILAN

10.1. ENGAGEMENTS LIÉS AU FINANCEMENT DU GROUPE

10.1.1. DETTES ADOSSÉES À DES GARANTIES

Au 31 décembre 2022, des emprunts ont été contractés par le Groupe dans le cadre du crédit syndiqué. Les principales sûretés accordées par la Société et ses filiales ayant permis de garantir le financement sont notamment les suivantes :

- Nantissements d'actions de certaines sociétés du Groupe
- Nantissements de comptes bancaires de certaines sociétés du Groupe (sans contrôle de leur utilisation) ;
- Nantissements des créances intragroupe de certaines sociétés du Groupe au titre de prêts intragroupe ;
et
- Gages sur l'ensemble des actifs de certaines sociétés du Groupe (certaines catégories d'actifs étant exclues du champ d'application de la sûreté).

10.1.2. CAUTION ET AUTRES ENGAGEMENTS

Au 31 décembre 2022, le montant des garanties bancaires émises principalement au bénéfice des clients du Groupe s'élève approximativement à 257,7 millions d'euros (contre 224,0 millions d'euros au 31 décembre 2021). La plupart de ces garanties sont issues au bénéfice des clients du Groupe.

Par ailleurs, le Groupe a également émis des garanties maison-mère soit pour garantir la bonne exécution ou le paiement des dettes des filiales vis-à-vis de leurs clients dans le cadre de contrats commerciaux, soit pour garantir d'autres obligations telles que des obligations de paiement au titre de baux ou de facilités bancaires pour un montant de 290 millions d'euros (232,0 millions d'euros au 31 décembre 2021).

NOTE 11 – LITIGES ET PASSIFS ÉVENTUELS

Par opposition à la définition d'une provision (Note 5.11), un passif éventuel est :

- une obligation potentielle résultant d'un événement passé dont l'existence ne sera confirmée que par la survenance ou non d'un événement incertain qui n'est pas sous le contrôle du Groupe ; ou
- une obligation actuelle résultant d'un événement passé pour lequel le montant de l'obligation ne peut pas être estimé de manière fiable ou pour lequel il n'est pas probable qu'une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre l'obligation.

11.1. ENQUETE JUDICIAIRE CONCERNANT L'ACTIVITE PSI AU BANGLADESH

En novembre 2017, la Banque Mondiale et Oberthur Technologies (IDEMIA France) ont conclu un accord transactionnel par lequel la société a reconnu des paiements indus faits à un sous-traitant et un comportement inapproprié afin de modifier les spécifications d'un marché en vue de restreindre la concurrence et s'assurer l'attribution d'un contrat de fourniture de cartes d'identité auprès de la Commission Electorale du Bangladesh en janvier 2015.

IDEMIA France a par ailleurs conclu le 20 juin 2022 une convention judiciaire d'intérêt public (CJIP) avec le Parquet National Financier (PNF) qui met fin à l'enquête pénale en France initiée dans le cadre de cette affaire. La CJIP a été approuvée par le Tribunal Judiciaire de Paris le 7 juillet 2022. En application de la CJIP, IDEMIA France est en cours de paiement d'une amende d'un montant de 7,96 million d'euros.

11.2. LITIGE FISCAL AU BRÉSIL

IDEMIA Brasil est accusé de ne pas avoir prélevé la taxe sur la valeur ajoutée, appelée ICMS, au cours de la période 2010-11 lors de la vente de produits à ses clients. Suite aux différentes décisions rendues en première instance, le risque s'élève désormais à 344 millions de reals brésiliens, soit environ 61 millions d'euros (dont 316 millions de reals brésilien en intérêts et pénalités de retard au 31 décembre 2022). La Société continue de contester ces réévaluations.

En se fondant principalement sur un avis juridique et sur la jurisprudence de la Cour suprême brésilienne, la Société est optimiste quant à une issue positive du litige à son avantage. De ce fait, aucune provision n'a été constituée à ce titre et la Société a conservé le même traitement fiscal pour les exercices suivants. Les autorités fiscales brésiliennes ont également entamé une inspection des exercices 2012 à 2015. Le risque pour la période audité 2012 à 2015 a pris fin le 24 avril 2021, lorsqu'a été publié le certificat de décision finale de processus favorable à ex Morpho dans la Procédure déclarative (101180712.2016.8.26.0625). Il est important de mentionner que cette Procédure ne couvrait pas la période déjà sanctionnée par les autorités fiscales.

11.3. INFORMATION JUDICIAIRE SUR L'ACTIVITÉ FIDUCIAIRE

IDEMIA France fait l'objet d'une enquête pénale en France pour corruption et blanchiment d'argent en relation avec l'exécution de contrats au cours de la période 2008/2011 relatifs à son ancienne activité fiduciaire en Angola. Cette activité a été cédée préalablement à l'acquisition d'Oberthur Technologies par Advent en 2011.

La société a été mise en examen le 27 juin 2019 sur le fondement des charges susmentionnées. La société estime avoir de solides arguments en défense et bénéficie d'un engagement d'indemnisation de la part de la société qui a cédé IDEMIA France à Advent.

NOTE 12 – ÉVÈNEMENTS POSTÉRIEURS À LA CLÔTURE

Il n'y a pas eu d'évènement significatif au 27 février 2023.